



HAL
open science

Essai d'analyse logique des déterminants

Jean-Emmanuel Tyvaert

► **To cite this version:**

Jean-Emmanuel Tyvaert. Essai d'analyse logique des déterminants. Linguistique. Université Paul Verlaine - Metz, 1984. Français. NNT : 1984METZ005L . tel-01775660

HAL Id: tel-01775660

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01775660>

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE METZ

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE - METZ	
N° inv.	1984015L
Cote	L/Mz84/5
Loc	

ESSAI D' ANALYSE LOGIQUE
DES DETERMINANTS

FACULTÉ DES LETTRES

DOCTORAT DE TROISIÈME CYCLE DE LINGUISTIQUE

PRÉSENTÉ PAR J.E. TYVAERT

SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR LE PROFESSEUR G. KLEIBER

Le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz (faculté des lettres) a bien voulu faire une place en son sein à un étranger au monde de la linguistique. Le mathématicien que je suis y a rencontré un accueil chaleureux de la part de tous ses membres et en particulier de ses directeurs successifs messieurs les professeurs R. Martin, J. David et G. Kleiber. Les séminaires régulièrement réunis, les conférences présentées, les colloques organisés ont été pour moi la source d'un enrichissement constant. Que tous les participants à ces diverses manifestations trouvent ici l'expression de mes remerciements. Ils ont, tous ensemble, contribué à m'introduire dans l'exercice de la linguistique. Parmi eux madame le professeur G. Greciano et messieurs les professeurs J. David et G. Kleiber ont accepté de juger ce travail après m'avoir apporté tout au long de sa rédaction les éléments d'une critique à la fois rigoureuse et amicale. Qu'ils trouvent ici le témoignage de ma reconnaissance.

Le Département de Mathématiques et d'Informatique de l'Université de Metz (faculté des sciences) a toléré les oisivetés littéraires d'un des siens. Mes collègues ont participé à mon effort de rencontre entre les mathématiques et la linguistique par l'intérêt qu'ils ont pris à sa réalisation. Que tous les membres du département sachent que j'ai apprécié leurs encouragements nécessairement désintéressés. Ils sont encore mes compagnons de travail, puisque j'exerce mon activité d'enseignement en mathématiques, et j'ai plaisir à témoigner ici du climat exceptionnel qu'ils savent créer quand il s'agit d'entretenir une curiosité intellectuelle quelle qu'elle soit. La secrétaire du département, Mme Dautriche, a assuré la frappe de ce texte, assurément bien différent de ceux qui font son ordinaire, avec toujours la même conscience attentive; qu'elle accepte mes remerciements amicaux.-

S O M M A I R E

- 0. (p.1) INTRODUCTION
 - 0.0. (p.1) PREAMBULE
 - 0.0.0. (p.1) Critique de la présentation traditionnelle des déterminants
 - 0.0.1. (p.3) Recherche d'une définition de la détermination et des déterminants
 - 0.0.2. (p.4) Choix d'un point de vue logique
 - 0.0.3. (p.5) Plan de l'introduction
 - 0.I. (p.5) CHAPITRE UN - SITUATION DE NOTRE ETUDE
 - 0.I.0. (p.5) Deux observations d'ordre historique
 - 0.I.1. (p.6) Analyse structurale et distributionnelle
 - 0.I.2. (p.9) Les grammaires usuelles
 - 0.I.3. (p.9) Projet d'analyse différentielle
 - 0.II. (p.11) CHAPITRE DEUX - NOTION LOGIQUE DE DETERMINATION
 - 0.II.0. (p.11) Détermination et grammaticalité
 - 0.II.1. (p.14) Notion de "mise en phrase"
 - 0.II.2. (p.16) Quelques commentaires sur la notion de "mise en phrase"
 - 0.II.3. (p.18) Premières définitions
 - 0.II.4. (p.20) Quelques conséquences de nos définitions
 - 0.III. (p.23) CHAPITRE TROIS - UNE LISTE DE DETERMINANTS - CONDITION DE SON ANALYSE
 - 0.III.0. (p.23) Les principes qui président à la sélection des déterminants
 - 0.III.1. (p.24) Première liste des déterminants
 - 0.III.2. (p.25) Méthode et plan d'exécution
 - 0.III.3. (p.26) Les exemples et la terminologie.
- I. (p.29) PREMIERE PARTIE - LOGIQUE ET LINGUISTIQUE
 - I.0. (p.29) PREAMBULE
 - I.0.0. (p.29) Connexions entre la logique et la linguistique
 - I.0.1. (p.31) Place de l'étude des déterminants - La problême de la référence
 - I.0.2. (p.32) Plan de la première partie
 - I.I. (p.32) CHAPITRE QUATRE - PRÉSENTATION DU RAPPORT LANGUE-REALITE
 - I.I.0. (p.32) Survol historique
 - I.I.1. (p.34) La notion "d'univers"
 - I.I.2. (p.35) Remarque à propos de la notion "d'univers"
 - I.I.3. (p.37) Analyse de la détermination en termes "d'univers"
 - I.I.4. (p.37) Première esquisse des propriétés essentielles de "l'univers" contemporain.

- I.II. (p.39) CHAPITRE CINQ - LES DEUX ORDRES DE L'ANALYSE SYMBOLIQUE
 - I.II.0. (p.39) Notion de "texte" et notion de "monde"
 - I.II.1. (p.40) Premiers commentaires sur les définitions
 - I.II.2. (p.41) Opposition entre le "monde" et le "texte"
 - I.II.3. (p.42) Les systèmes formels
 - I.II.4. (p.44) La théorie des systèmes formels et la linguistique
 - I.II.5. (p.45) Pathologie et opposition entre le "monde" et le "texte"
 - I.II.6. (p.46) Epistémologie du discours scientifique
 - I.II.7. (p.47) Considérations sémiotiques
 - I.II.8. (p.50) Les trois propriétés essentielles du "texte"
- I.III. (p.51) CHAPITRE SIX - NATURE DES CORRESPONDANCES ENTRE LES DEUX ORDRES DE L'ANALYSE SYMBOLIQUE
 - I.III.0. (p.51) Notion de "correspondance"
 - I.III.1. (p.53) Notion de "précontact" et notion de "contact"
 - I.III.2. (p.55) Notion "d'adhérence"
 - I.III.3. (p.55) Retour sur la notion de "correspondance"
 - I.III.4. (p.56) "Correspondance", "adhérence" et "référence"
 - I.III.5. (p.57) Deux observations pratiques
 - I.III.6. (p.59) Bilan du chapitre six.

- II. (p.61) DEUXIEME PARTIE - ANALYSE DES ARTICLES
 - II.0. (p.61) PREAMBULE
 - II.0.0. (p.61) Particularisation de l'article
 - II.0.1. (p.61) Méthode
 - II.0.2. (p.62) Plan de cette partie
 - II.0.3. (p.62) Avertissement
 - II.I. (p.63) CHAPITRE SEPT - PRESENTATION DU DETERMINANT GENERIQUE
 - II.I.0. (p.63) La problématique de l'existence
 - II.I.1. (p.64) Formalisation
 - II.I.2. (p.65) Quelques justifications et commentaires
 - II.I.3. (p.66) La définition centrale
 - II.I.4. (p.68) Remarque sur la nature abstraite de l'article logique
 - II.II. (p.69) CHAPITRE HUIT - LES EMPLOIS "REGULIERS" DES ARTICLES
 - II.II.0. (p.69) Epreuve de l'article logique
 - II.II.1. (p.69) Définition et indéfinition
 - II.II.2. (p.71) Restriction aux emplois "réguliers"
 - II.II.3. (p.71) Définition des articles indéfinis et des articles définis

- II.II.4. (p.73) Discussion critique
- II.II.5. (p.74) Les variations en nombre
- II.II.6. (p.77) Bilan du chapitre huit
- II.III. (p.78) CHAPITRE NEUF - LES EMPLOIS "SINGULIERS" DES ARTICLES
- II.III.0. (p.78) Quelques effets stylistiques
- II.III.1. (p.80) Remarque à propos du style romanesque
- II.III.2. (p.80) L'absence d'article
- II.III.3. (p.81) L'unicité notoire
- II.III.4. (p.82) Les emplois génériques
- II.III.5. (p.84) A propos de la querelle des universaux
- II.III.6. (p.85) La montée de l'extensionnalisme
- II.III.7. (p.86) Quelques définitions

- III. (p.89) TROISIEME PARTIE - ANALYSE DES ADJECTIFS DETERMINATIFS
- III.0. (p.89) PREAMBULE
- III.0.0. (p.89) Plan de cette partie
- III.0.1. (p.89) Esquisse de la notion de pseudo-déterminants
- III.0.2. (p.90) Extension de la validité de l'approche logique
- III.0.3. (p.90) Dernier avertissement
- III.I. (p.91) CHAPITRE DIX - LES ADJECTIFS DEMONSTRATIFS ET POSSESSIFS
- III.I.0. (p.91) Notion de "définition médiate"
- III.I.1. (p.92) Première médiation du contact
- III.I.2. (p.94) Définition de l'adjectif démonstratif
- III.I.3. (p.95) Deuxième médiation du contact
- III.I.4. (p.96) Définition de l'adjectif possessif
- III.I.5. (p.97) Deux remarques
- III.I.6. (p.98) La reprise anaphorique
- III.I.7. (p.99) A propos de "même" et "autre"
- III.I.8. (p.101) Bilan du chapitre dix
- III.II. (p.102) CHAPITRE ONZE - LES ADJECTIFS QUANTITATIFS
- III.II.0. (p.102) Les déterminants quantitatifs
- III.II.1. (p.102) Les registres de quantification
- III.II.2. (p.106) Détermination et quantification
- III.II.3. (p.109) Quantification exacte numérisée et quantification approchée
- III.II.4. (p.110) Quantification exacte non numérisée
- III.II.5. (p.113) Une opposition entre chaque et tout
- III.II.6. (p.116) Bilan du chapitre onze

III.III. (p.118) CHAPITRE DOUZE - LES ADJECTIFS RELATIFS,
INTERROGATIFS ET EXCLAMATIFS

III.III.0. (p.118) Notion de pseudo-déterminant

III.III.1. (p.119) Quelques analogies

III.III.2. (p.119) Analyse de l'adjectif relatif

III.III.3. (p.120) Notion de marqueur de définition

III.III.4. (p.121) Généralisation de l'analyse

III.III.5. (p.123) Définitions

III.III.6. (p.124) Analyse de tel

III.III.7. (p.125) Bilan du chapitre douze

IV. (p.127) CONCLUSION

IV.0. (p.127) PREAMBULE

IV.0.0. (p.127) Les limites de notre approche

IV.0.1. (p.127) Premier objectif : l'obtention d'une classification

IV.0.2. (p.128) Deuxième objectif : le développement d'une investigation originale

IV.0.3. (p.128) Troisième objectif : la proposition d'une définition

IV.0.4. (p.128) Plan de la conclusion

IV.I. (p.129) CHAPITRE TREIZE : UNE CLASSIFICATION DES DETERMINANTS

IV.I.0. (p.129) Deux présentations de la classification obtenue

IV.I.1. (p.130) Rappel méthodologique

IV.I.2. (p.131) Seconde liste des déterminants

IV.I.3. (p.132) Tableau récapitulatif

IV.II. (p.134) CHAPITRE QUATORZE : QUELQUES OBSERVATIONS GENERALES

IV.II.0. (p.134) Trois types d'observation

IV.II.1. (p.135) Problèmes grammaticaux

IV.II.2. (p.132) Problèmes historiques

IV.II.3. (p.133) Généralisation de l'approche logique

IV.III. (p.141) CHAPITRE QUINZE : VERS UNE DÉFINITION DE LA DÉTERMINATION

IV.III.0. (p.141) Trois observations préalables

IV.III.1. (p.143) Synthèse finale

IV.III.2. (p.145) Extension de la définition

IV.III.3. (p.145) Restriction méthodologique

IV.III.4. (p.147) Définition

BIBLIOGRAPHIE (p.149)

O. INTRODUCTION

O.O. PREAMBULE

O.O.O. CRITIQUE DE LA PRESENTATION TRADITIONNELLE DES DÉTERMINANTS.

Si, dans les grammaires usuelles, la catégorie constituée par les déterminants est présentée et discutée régulièrement, on doit constater qu'elle s'y trouve rarement définie d'une manière qui soit véritablement satisfaisante.

Consultons par exemple l'ouvrage de J.Cl. Chevalier et alii (1982,209) :

Dans le dictionnaire, le substantif est présenté seul. Il s'applique alors à l'ensemble de la substance qu'il évoque, sans limitation aucune (...). Le plus souvent on n'évoque dans le discours qu'une partie, plus ou moins importante, de la substance dont on parle. Cette sorte de "coupure" (selon l'expression de G. Guillaume) dans la signification totale du substantif, permet de lui donner provisoirement une individualité propre : c'est cette individualisation du substantif qui reçoit le nom de détermination.

On pourrait s'interroger longuement sur les termes de cette présentation. Dans quelle acception emploie-t-on, par exemple, les mots "substance", "individualité propre" ? Cela conduit à en mesurer la faiblesse. Prise comme définition, elle caractérise beaucoup plus de mots qu'il ne convient. Elle ne peut séparer les rôles respectifs des adjectifs épithètes et des déterminants puisque, les uns comme les autres, ils participent aux processus de délimitation de la signification.

Ces réserves sont si évidentes que J.Cl. Chevalier et alii (1982,210) éprouvent eux-mêmes le besoin de revenir sur cette première présentation en déduisant le statut des divers déterminants d'un répertoire empirique :

Les diverses nuances de cette détermination sont marquées par une série d'outils grammaticaux, qu'il convient de répartir en deux groupes.

Suit ici une liste de ces outils qui sont les articles, les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs, etc... et une ébauche de classification. C'est ici seulement qu'est donné ce qui tient lieu de définition de la notion de déterminant, par le truchement d'un regroupement des mots concernés. Si l'extension de la notion est ainsi pratiquement définie, rien n'est vraiment dit sur sa fonction pragmatique, sa spécificité sémantique, sa nature syntaxique.

Cela exclut toute réflexion approfondie sur les conditions d'emploi des déterminants et même toute caractérisation fondée *a priori* des déterminants

parmi les divers constituants du groupe du nom. C'est l'appartenance à une liste qui décide ici, et cela oblitère immédiatement toute analyse de la détermination.

Ce constat concerne d'autres présentations didactiques de la notion de déterminants. En parcourant J. Dubois et R. Lagane (1975,57) ou J. Dubois et alii (1982,145), on peut lire des présentations, différentes mais tout aussi sommaires, de la catégorie des déterminants et de leur fonction.

Tout se passe comme si, en dépit de la multiplication des points de vue, on ne pouvait jamais en inférer une définition satisfaisante, et qu'il fallait bien assurer la rigueur du propos en revenant peu ou prou à une liste reçue de la tradition. Cet état de chose est certainement du au style particulier des ouvrages à vocation pédagogique, où les considérations théoriques, dès qu'elles paraissent trop fines sont soumises à des simplifications didactiques.

Quoi qu'il en soit cela souligne l'absence d'une approche théorique qui soit directe. S'il existait dans la littérature spécialisée une théorie satisfaisante de la détermination, elle serait alors reproduite dans les ouvrages que nous venons d'évoquer. Ils sont, en quelque sorte, les témoins d'une certaine carence qu'il faut bien reconnaître.

Nous ne sommes pas le seul à dresser un tel constat, qui est à l'origine de quantité de travaux récents, toujours plus fouillés. Mais qui n'ont pas encore convergé vers une présentation générale de la détermination et de ses variations. On ne peut se contenter de déplorer cette situation et ainsi être amené à considérer comme convenable le fait de légiférer sur tel ou tel emploi en vertu de règles qui ne peuvent être véritablement fondées. Et finalement accepter qu'on ne puisse discuter l'appartenance de tel ou tel mot à la classe des déterminants puisque c'est par l'appartenance à une classe de mots donnée *a priori* qu'on caractérise la détermination.

Avec une telle définition on ne peut par exemple répondre à la question de savoir si les adjectifs numéraux doivent toujours être considérés comme des déterminants. Considérons les deux phrases suivantes :

- (1) Trois hommes sont venus.
- (2) Les trois hommes sont venus.

On ne peut avancer que le mot trois assure la même fonction dans les deux phrases. Une partie de la fonction qu'il assure dans la première est évi-

demment reprise dans la seconde par l'article défini. En un certain sens l'emploi du mot trois est alors étranger à la fonction de détermination assurée par l'article. Les deux occurrences du même mot ici relevées ne correspondent pas à la même fonction. On est ainsi amené à se demander si dans ces deux exemples, le mot trois relève ou non de la détermination, et si non en quoi les deux emplois s'opposent-ils ? On ne peut trancher ce débat en faisant appels à des définitions empiriques.

0.0.1. RECHERCHE D'UNE DEFINITION DE LA DETERMINATION ET DES DETERMINANTS

Il y a souvent oscillation entre la notion de déterminant et celle de détermination et cela n'est pas sans conséquences. L'effort pour inventer une définition générale s'exprime volontiers en terme de détermination tandis que la spécification des différentes modalités rencontrées dans la langue utilise plutôt le terme de déterminant, ou celui de déterminatif.

Si on part de l'observation directe des déterminants, il est naturel d'introduire à des fins explicatives la notion de détermination, mais il faut alors mesurer le chemin ainsi parcouru. On ne pourra appliquer en retour une telle notion générale à l'étude des déterminants qu'après l'avoir scientifiquement fondée pour elle-même, et cela en dehors de toute référence aux divers déterminants desquels elle émane.

Sans un tel statut abstrait, et donc indépendant, on ne peut l'utiliser sérieusement. Si, dans un premier temps une liste, établie *a posteriori* peut suffire à regrouper les déterminants d'une langue naturelle, cette liste ne doit pas servir de fondement à la notion de détermination car si on procédait ainsi on ne parlerait sous le couvert trompeur d'un vocabulaire différencié que d'une seule et même réalité. Toute définition de la détermination qui ne serait qu'une émanation d'un regroupement empirique des déterminants retirerait à la linguistique tout le bénéfice qu'elle peut attendre de l'opposition raisonnée entre une notion générale et ses réalisations particulières.

C'est dire que le statut autonome que nous entendons donner à la notion de détermination est pour nous essentiel. Nous pensons que c'est dans une confusion du type de celle que nous venons de dénoncer que réside une des raisons des difficultés que nous avons constatées.

Pour notre part nous utiliserons la notion de "déterminant" comme une catégorie syntaxique, comme un étiquetage de certaines unités linguisti-

ques. Et lorsque nous introduirons la notion de "détermination" nous en proposerons une définition théorique propre qui assurera son indépendance.

0.0.2. CHOIX D'UN POINT DE VUE LOGIQUE

Notre définition découlera immédiatement du point de vue particulier qui est le notre. Nous entendons procéder à une analyse logique des déterminants.

Afin d'éviter tout malentendu précisons que les termes d'analyse logique doivent être compris dans un sens bien spécifique. Lorsque nous employons le terme "logique" nous voulons évoquer la question générale *des rapports* qu'entretient la langue avec la réalité. La logique consiste, pour nous, en l'étude de l'activité symbolique en ce qu'elle lie des signes aux objets qu'ils représentent, et aussi en l'élaboration des moyens de cette étude.

Il y a ici deux niveaux qu'il faut bien distinguer. Au sens fort, il s'agit du ressort ultime de la philosophie conceptuelle conçue dès l'antiquité grecque, philosophie qui commande une grande part de ce qu'on peut convenir d'appeler la pensée occidentale. En ce sens la logique atteint, ce qui ne veut pas dire recouvre, tout phénomène de la langue. Au sens faible, la logique rassemble les mécanismes opératoires qui permettent d'examiner, de classer et de formaliser tel ou tel fragment de l'exercice de la pensée.

C'est au sens fort que la logique intéresse la linguistique, car au sens faible elle peut être en partie récusée puisque son lieu de formation est fort éloigné des langues naturelles. Nous pensons que les logiciens et les linguistes qui ont tenté récemment de féconder leurs pratiques l'une par l'autre ont bien souvent échoué par insuffisance de généralité. Les catégories intéressantes sont bien davantage les catégories générales de la logique comme celle de "complétude" et "d'incomplétude", que celles, que des mathématiciens pourraient qualifier de "*serviles*" que sont tels ou tels opérateurs de telle ou telle logique particulière.

Ceci dit, il est bien entendu que l'analyse logique, même pratiquée de la façon qui sera la nôtre, ne peut prétendre suffire à pénétrer les opérations de la langue naturelle. Il y a dans son exercice une réduction qu'il ne faut jamais oublier. C'est pourquoi il faudra toujours tempérer la portée de nos constatations en ce qu'elles découlent d'un point de vue qui reste partiel.

O.0.3. PLAN DE L'INTRODUCTION

Nous allons, dans les chapitres I, II et III qui suivent et qui constituent le corps de notre introduction à l'analyse logique des déterminants, préciser un certain nombre de points d'information ou de méthode. Le premier chapitre sera pour nous l'occasion de retracer à grands traits l'histoire, moderne, des théories de la détermination de façon à singulariser notre approche dont on donnera l'esquisse. Le second chapitre sera tout entier consacré à la construction de la notion de "mise en phrase" qui commande la conception (logique) que nous nous faisons de la détermination. Le troisième chapitre consistera en l'élaboration d'une liste critique des déterminants qui seront l'objet de l'analyse que nous entreprendrons ensuite. Nous détaillerons alors davantage la méthode que nous suivrons.

O.I. CHAPITRE UN - SITUATION DE NOTRE ÉTUDE

O.I.O. DEUX OBSERVATIONS D'ORDRE HISTORIQUE.

Lorsqu'on aborde l'étude des déterminants, une évocation de la querelle des anciens et des modernes s'impose tout naturellement. Jusqu'à une époque récente un amalgame entre langue et pensée, qu'il soit d'obédience logique ou psychologique produisait des grammaires d'esprit mentaliste qui assimilait en un tout le déterminant et le nom qu'il préfixe. (Cette assimilation se maintient aujourd'hui au moyen de la caractérisation de ce qu'on appelle le groupe nominal).

Ceci dit, ainsi qu'il en est toujours en pareil cas, des indices de la révolution à venir étaient déjà présents. Et l'étude moderne des déterminants, qui ne débutera évidemment que lorsque la catégorie sera inventée, s'organisera en partie autour des esquisses qu'auront produit auparavant ces indices.

Il en est deux qui nous paraissent capitaux. Le premier est l'isolation précoce de l'article, qui fera de ce fait figure de "proto-déterminant". Le second est la focalisation de la fonction déterminative sur le nom, qui localisera pratiquement le champ de la détermination à l'intérieur du groupe du nom.

La singularité de l'article peut sembler dériver des problèmes que son absence dans la langue latine posait aux grammairiens et si on la maintient, en dehors de tout souci d'un respect de la tradition, il faut alors

la fonder au niveau théorique. S'il est bien le prototype du déterminant, il faut le démontrer clairement.

De toute façon la priorité historique de l'étude de l'article ne peut être mise en doute dans la chronologie des débuts de l'analyse de la détermination. L'article est le seul de nos déterminants actuels à faire l'objet d'un chapitre (le septième de la seconde partie) dans la grammaire d'Arnauld et Lancelot (1969, 39 et sq.). On trouve, dans la suite de cet ouvrage, une ébauche de réflexion, très indirecte, sur la détermination (op.cit.,57 et sq.). Plus que l'utilisation par les auteurs de l'opposition des qualificatifs "déterminé" et "indéterminé", en un sens qui reste intuitif, il faut extraire de ce chapitre la proposition suivante (op.cit. 59) qui est riche d'enseignements :

Ce, quelque, plusieurs, les noms de nombre comme deux, trois, etc..
tout, nul, aucun, etc.. déterminent aussi bien que les articles.
Cela est trop clair pour s'y arrêter.

Nous avons dans cette affirmation péremptoire tout à la fois la préfiguration de nos listes actuelles de déterminants, qui sont bien souvent comme ici des énumérations empiriques et la manifestation de l'attraction qu'exerce déjà l'article sur les autres déterminants. Et s'il fallait en déduire une définition de la détermination on est ramené à l'étude des articles où l'on ne trouve rien de concluant. Hormi un relevé empirique des emplois différenciés des articles, aucune définition générale n'est donnée et peut être la notion de détermination était-elle encore que trop vaguement ressentie. Les auteurs se contentent de noter (op.cit.p.41).

Nous avons dit en général que l'usage des articles était de déterminer la signification des noms communs; mais il est difficile de marquer précisément en quoi consiste cette détermination.

Cette citation souligne à l'envie la focalisation de l'article sur le nom : c'est la signification du nom commun qui est déterminée par lui. De la même manière que les déterminants s'aligneront, du point de vue de l'étude de leur fonction, sur l'article (au point de susciter chez certains auteurs la notion de "fonction d'article") ils resteront focalisés sur le nom qu'ils préfixent.

0.I.1. ANALYSE STRUCTURALE ET DISTRIBUTIONNELLE

Passant aux analyses contemporaines, on constate la prédominance d'une perspective structurale. L'invention de la linguistique comme science autonome, libérée de toute emprise transcendante et métaphysique, sus-

ceptible d'une constitution strictement interne est récente : elle peut être datée des débuts de ce siècle. Bien évidemment il faut là encore corriger ce qu'il y a d'excessif dans ce jugement en signalant la présence de quelques prédécesseurs. Les oeuvres de Leibniz et de W. von Humboldt, en dépit de postérités immédiates qui ont négligé leurs intuitions dans ce domaine en sont deux grands témoignages.

Au XXI^{ème} siècle, la façon toute neuve d'étudier la langue va très vite porter des fruits, quitte à paraître perdre ensuite sa fécondité. Les vertus de l'analyse distributionnelle inaugurée par L. Bloomfield sont éclatantes tant qu'il s'agit d'analyser la matière linguistique, mais elle est finalement incapable de promouvoir une connaissance synthétique de la langue, qu'appelle pourtant le renouvellement considérable qu'elle a autorisé. Il faut néanmoins, pour ce qui nous occupe, attribuer à l'analyse distributionnelle le mérite incontestable d'avoir réalisé, dans le cadre formel du groupe nominal, l'isolation et la constitution de la classe des déterminants. Ce qui donne à leur analyse l'assise qui lui était indispensable.

Une fois les déterminants isolés et réunis en une classe (distributionnelle) leur analyse différentielle s'impose et c'est là que l'approche distributionnaliste marque le pas. Au niveau de la syntaxe, c'est la prolifération incontrôlée de nouvelles catégories avec l'apparition par exemple des pré-déterminants et des post-déterminants. M. Gross (1977,18) est ainsi amené à introduire les sous-classes "Dadv", "Dnom", "Dadj" et "PréD" et prend ainsi le risque de laisser la notion mère se dissiper dans un brouillard combinatoire. On peut évidemment espérer que la machine syntaxique finira par s'arrêter d'elle-même, ou plutôt stabiliser ses résultats au voisinage de quelques points fixes, et cela quelque soit le matériau qu'on lui aura donné en pâture, mais cela nous paraît douteux. Il nous paraît raisonnable d'affiner ce matériau, afin que les entrées de la machine soient simplifiées au mieux. Ce sera notre choix et on ne devra pas s'étonner de nous voir s'abstenir de suivre les distributionnalistes sur leur terrain, ce qui ne nous interdit pas de reconnaître tout l'intérêt de leurs travaux.

Une façon de raffiner le fonctionnement de la machine syntaxique consiste à adjoindre aux techniques de différenciations distributionnelles des techniques transformationnelles. On débouche alors sur une difficulté considérable : si on veut dépasser un niveau de compréhension qui resterait

sinon exclusivement descriptif comme cela semble être le choix de Z. Harris (1976), on est conduit à faire appel d'une façon ou d'une autre au sens des expressions. Au delà des problèmes que pose la mise en oeuvre rigoureuse d'une notion aussi imprécise, on doit mesurer l'écart qui se creuse avec le projet de constitution interne de la linguistique. Nous avons de bonnes raisons de penser qu'une sémantique ne peut se constituer formellement (cf. infra I.1.3) et cela nous incline à penser que ce genre de tentative conduit à déborder du cadre que s'est donné la linguistique structurale.

Nous tenterons de contourner la difficulté en n'esquivant pas le fond du problème, qui est la question du sens. Bien au contraire, nous allons transformer la pierre d'achoppement en une solide borne d'ancrage. Le sens n'interviendra pas comme une entrée nécessaire et nécessairement externe du système d'analyse, mais comme point de fuite d'une transformation formelle. Plutôt que de faire appel au sens de telle ou telle expression, nous distinguerons dans l'opération qui communique à un énoncé son sens diverses modalités dont le repérage systématique informera les principes de notre analyse différentielle des déterminants.

Afin de compléter ce rapide tour d'horizon, notons que notre approche est complètement étrangère aux problèmes que pose une conception générativiste de la grammaire. Cela peut paraître surprenant si l'on se rappelle que l'analyse des déterminants, par l'examen de la notion de quantificateur par exemple, est au coeur de la polémique entretenue par ceux qui se sont appelés les sémanticiens générativistes. Nous nous situons en amont de ce genre de débat, là où nous paraît accessible et nécessaire une amélioration préalable de la définition de la notion de détermination. C'est un progrès qui commande à notre avis les termes mêmes du débat et qui consiste en l'isolation rigoureuse de fonctions élémentaires, du type de la détermination, indépendamment des observations distributionnelles qui les ont suggérées, préalable indispensable à la bonne marche du système.

Cela nous paraît encore plus nécessaire dès qu'on adopte la perspective générativiste dans la mesure où elle est une tentative de réduction au fini de la combinatoire structurale. Dans tous les cas de figure on ne peut raisonnablement faire l'impasse d'une clarification qui nous paraît être urgente. Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans la polémique, mais seulement de chercher à réaliser un objectif très simple : obtenir une définition générale de la détermination et effectuer une classification différentielle des entités linguistiques qui lui sont associées.

0.I.2. LES GRAMMAIRES USUELLES

L'histoire récente que nous venons d'écrire à notre manière, afin de bien faire comprendre nos pressupposés, doit être tempérée et il nous semble qu'un bon moyen de le faire est de se tourner vers les grammaires usuelles qui par nature corrigent les variations théoriques successives et offrent ainsi des synthèses dont on aurait tort de sous-estimer l'importance. Nous nous sommes déjà référés à la Grammaire Larousse du Français Contemporain, à la Nouvelle Grammaire du Français et au Dictionnaire de linguistique et à leurs présentations des déterminants. Nous pourrions ici citer des travaux qui les informent comme la grammaire de Damourette et Pichon (1911-1950) et l'article de G. Guillaume (1919). Nous resterons en fait au niveau des manuels pour respecter ce qui nous semble en eux le plus précieux : une formulation, certes schématique car simplifiée, très directe du minimum requis pour un maniement correct de la détermination. Cela suffit à assurer à peu près convenablement l'apprentissage de la langue, et on ne peut leur dénier sur ce plan une certaine efficacité. De plus aucune recherche n'a pu jusqu'ici prétendre remettre en question leurs présentations des déterminants.

Dans ces ouvrages, nous trouvons une description qui se sait malhabile et incomplète de la détermination, qui culmine dans la publication d'une liste des déterminants, quasiment identique d'un ouvrage à l'autre, et que nous sommes fondés à appeler la liste traditionnelle des déterminants. Au vu de la complexité de la question l'avantage pédagogique de telles expositions est incontestable et on ne voit pas bien ce qu'on pourrait leur substituer avantageusement.

Il nous faut là encore souligner l'actualité de l'interrogation sur la détermination et les déterminants. Qu'on prenne le parti d'une certaine sagesse en suivant les grammaires usuelles, et on est ramené à la même constatation que celle qui découle d'un parti pris opposé.

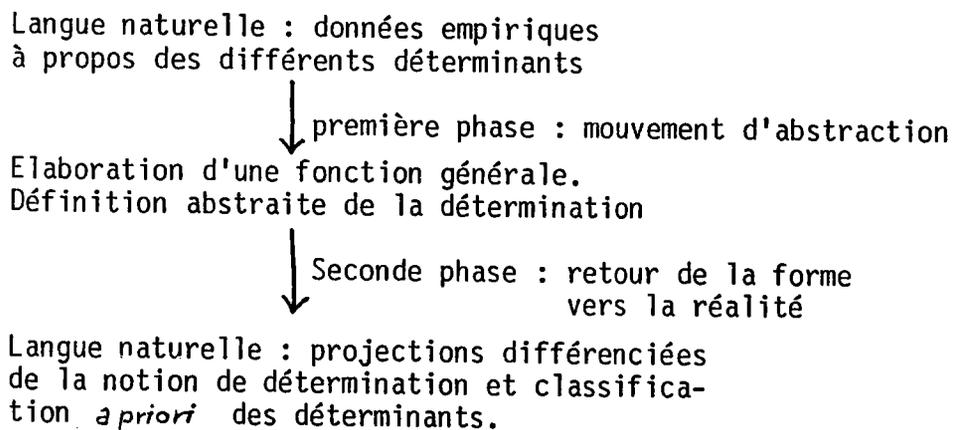
0.I.3. PROJET D'ANALYSE DIFFERENTIELLE

Nous pensons pouvoir proposer quelques éléments de réflexion de nature à faire progresser la compréhension que nous avons des opérations liées à la détermination. C'est en méditant les difficultés rencontrées qu'il nous est apparu que l'énoncé même du problème posé contenait les informations nécessaires à sa solution. En distinguant la détermination comme fonction gé-

nérale d'une part et les déterminants comme mots supports de cette fonction d'autre part, nous sommes amenés à procéder en deux temps. La première phase sera celle de l'abstraction d'une forme, d'une forme qui soit définie d'une manière indépendante des relevés empiriques qui l'ont suscitée. La seconde phase sera celle de la projection de cette forme abstraite sur la manière linguistique, où elle se concrétisera selon diverses modalités. En procédant ainsi, nous effectuerons le type même de l'analyse logique avec ses deux mouvements : celui de l'abstraction d'une forme à partir de la réalité et celui du retour opératoire de cette forme vers la réalité.

Bien souvent on rencontre des analyses qui se prétendent logiques mais où le second mouvement n'est pas véritablement réalisé. Ces analyses produisent alors des théories vides de sens par abstraction sans retour. Et le plus souvent cette incapacité à être opératoire découle en fait de l'inachèvement du premier mouvement : la tentative d'abstraction n'a pas été conduite à son terme et n'a pas reçu la sanction d'une définition indépendante et on n'a pu ainsi accéder au point de vue dominant qui est nécessaire pour assurer la fécondité de ce genre d'analyse.

L'originalité de notre méthode consistera en l'utilisation du problème du sens pour repérer a priori les variations des projections dans la réalité de la notion de détermination. Celle-ci jouera le rôle de forme abstraite et notre analyse différentielle correspondra aux diverses modalités de retour de la forme vers la langue naturelle. Nous pouvons représenter notre démarche au moyen du schéma suivant :



Nous effectuerons le premier mouvement de notre analyse dès la présente introduction, essentiellement dans le chapitre suivant. Le second mouvement correspondra au corps même de notre propos et constituera l'analyse proprement dite.

- 11 -

Cela nous conduira à proposer une classification interne de la classe (distributionnelle) des déterminants, qui découle d'une procédure aussi objective que celle que suit l'analyse distributionnelle. Evidemment nous ne prétendons pas à l'exclusivité de cette démarche, et bien d'autres méthodes sans doute pourraient conduire à un résultat similaire. Par ailleurs, on ne sera pas surpris de retrouver ainsi des différenciations établies depuis fort longtemps comme l'opposition entre article indéfini et l'article défini par exemple. C'est le contraire qui serait surprenant, voire inquiétant. Nous revendiquons seulement l'originalité d'un procédé systématique explicitant toutes les distinctions de ce type, qu'elles soient ou non traditionnellement reçues. Et c'est l'exposé de ce procédé, illustré par son application à l'étude des déterminants qui constitue l'essentiel de notre propos.

Avant d'en entamer la présentation, il nous faut revenir au premier mouvement de l'analyse logique en définissant correctement la forme logique que nous entendons associer à la notion de détermination. Cette définition doit être indépendante de la classe des déterminants afin de respecter les conditions d'utilisation de notre méthode qui requiert l'accomplissement total du mouvement d'abstraction. C'est à la suite de ce travail de définition où nous postulerons une certaine conception de la détermination que nous pourrions entrer dans le vif du sujet et entreprendre l'analyse différentielle annoncée. C'est à la définition du concept logique de "détermination" qu'est consacré le chapitre qui suit.

0.II. CHAPITRE DEUX - NOTION LOGIQUE DE "DETERMINATION"

0.II.0. DETERMINATION ET GRAMMATICALITE

Il ressort de ce qui précède que notre analyse dépendra en grande partie des termes avec lesquels nous décrirons et expliciterons la fonction de détermination. Aussi faut-il considérer la construction que nous allons faire avec attention en condamnant à l'avance toute exploitation trop simplificatrice de notre propos. Notre démarche est en quelque sorte expérimentale : nous introduisons une conception simplifiée de la détermination, en reconnaissant tout ce qu'elle peut avoir de factice, afin de faire apparaître quelques unes de ses articulations essentielles.

Notre point de départ sera la considération d'une propriété commune à tous les éléments de la classe des déterminants généralement mis en avant par tous les auteurs : la détermination est une nécessité pour la constitution d'une phrase correcte. Les phrases suivantes peuvent être considérées comme des mises en relation, entre des noms d'une part et des fragments de phrase ^{d'autre part}, qui ne sont correctement exprimées que par l'usage des déterminants.

- (3) Un homme court.
- (4) Ils ont vu un homme.
- (5) Il enfonce le clou avec un marteau.
- (6) Un beau matin, il s'en alla.
- (7) Ce livre est intéressant.
- (8) Son chien aboie.
- (9) Deux orages ont éclaté hier au soir.

Dans tous les cas la disparition du déterminant souligné dénature, au sens fort, la phrase. Nous considérons que la présence d'un déterminant est nécessaire pour que l'énoncé soit bien construit. Nous acceptons la notion de phrase bien construite comme une notion primitive sur laquelle nous ne nous interrogerons pas. Cet appel à la compétence pourrait paraître dangereux dans la mesure où nous souhaitons pour des raisons développées en O.I.3. éviter lors de la construction de notre forme logique tout appel au sens des expressions. Au delà de la grammaticalité, nous n'admettons en effet comme énoncé recevable, et donc soumis à l'analyse, que ceux qui peuvent d'une manière ou d'une autre recevoir un sens. Notre construction échappe en fait à cette difficulté : si elle est suggérée par l'observation que nous venons de faire, elle peut être introduite pour elle-même indépendamment de tout appel à la compétence.

Dans les exemples donnés ci-dessus le déterminant préfixe toujours un nom (et ceci est source d'abus si on en infère trop rapidement que la détermination opère au niveau du nom), un nom qui peut occuper, ainsi déterminé, différentes "places" grammaticales. Dans la phrase (3) c'est le sujet grammatical qui semble concerné, dans la phrase (4) c'est le complément d'objet, dans les phrases (5) et (6) divers compléments circonstanciels. Ces variations ne semblent pas importantes pour notre propos. Ce que nous soulignons c'est l'apparition, ici ou là, d'un déterminant lorsqu'est scellée correctement dans la langue, c'est à dire par le truchement d'une phrase qui soit grammaticale, une relation entre d'une part un nom et d'autre part un fragment de phrase ou figure un verbe. Pour être clair, nous parlerons de relation de "nom" à "verbe" en donnant à ce dernier terme

une acception plus étendue que celle qui est habituellement reconnue au terme "syntagme verbal". En effet ce dernier terme s'oppose à celui de "syntagme nominal" en position grammaticale de sujet, et nous ne voyons pas pourquoi nous devrions accepter a priori un tel découpage de la phrase plutôt qu'un autre. Nous souscrivons totalement au propos de J.M. Zemb (1976,166) :

La thèse que je soutiens ici consiste à dire que l'analyse de la phrase au "sujet" et "prédicat" est utopique et pourtant fautive, que la conception grammaticale de la structure "sujet-prédicat" est un emprunt à un certain état de la logique, que les grammaires à schéma SP/SV essaient de perpétuer cet emprunt en lui donnant une appartenance linguistique, que l'élaboration de prédicat du type de $f(x,y,z)$ risque en revanche de déshabiller Pierre (le prédicat) pour habiller Paul (le lot des arguments) (...)

Nous ne voulons inférer de notre distinction des deux termes, le "nom" et le "verbe", qui sont mis en relation aucune métaphysique sur le rôle de telle ou telle configuration grammaticale, et nous ne voulons pas plus déclencher un découpage à répétition qui aurait de grandes chances de rester un jeu stérile. Nous voulons simplement identifier la mise en relation entre le nom "homme" et le verbe "courrir" dans l'exemple (3) et celle entre le nom "homme" et le "verbe" "ils ont vu" dans l'exemple (4). Que cette relation soit parallèle à celle de sujet à verbe, d'objet à sujet et verbe, ceci est second pour ce qui nous occupe.

C'est pourquoi les exemples (7), (8) et (9) qui illustrent le même phénomène à propos de déterminants qui ne sont pas des articles ont été choisis délibérément dans une configuration où le "nom" de la relation occupe la place grammaticale du sujet. Pratiquement la régularité que nous mettons ainsi en évidence ne requiert que des illustrations très simples du type "déterminant-nom-verbe". Cela apparaît de manière très nette en rapprochant les deux exemples suivants :

- (8) Son chien aboie.
(10) Son chien noir aboie.

Dans les deux cas l'élimination de l'adjectif possessif est impossible. Il y a certainement un surcroît de précision dans la phrase (10), qui est due à la présence de l'adjectif qualificatif, mais cela est d'un ordre étranger au phénomène que nous examinons. L'introduction de l'adjectif "noir" dans l'assemblage "chien aboie" n'en fait pas une phrase correcte. C'est l'adjectif possessif "son" qui assure cette correction, et cela que la phrase possède ou non l'adjectif qualificatif. Si on est tenté de faire

participer l'adjectif qualificatif à la "détermination", il s'agit alors d'une "détermination" en un sens bien différent de celui que nous voulons clairement définir. Il y a certainement alors, si l'on veut, contribution à une détermination du référent par l'introduction d'une précision supplémentaire mais cela sort de notre propos ici, où nous entreprenons de réduire la détermination à une notion simple qui ne peut s'accorder à de telles généralités. En fait l'adjectif possessif "son" opère dans les deux phrases citées sur ce que nous avons appelé le "nom" que celui-ci soit simple ("chien") ou complexe ("chien noir"), de la même manière. C'est pourquoi dans la suite nous utiliserons afin d'illustrer notre propos des phrases simples analogues quand à la morphologie à la phrase (8).

0.II.1. NOTION DE "MISE EN PHRASE"

Afin de définir la propriété que nous venons de mettre en évidence, nous dirons que "les déterminants marquent la mise en phrase". Cette mise en phrase est une transformation du matériau linguistique dont les opérands sont un "nom" et un "verbe". Nous ne voulons pas dire que ce sont les déterminants qui réalisent cette mise en phrase, nous considérons seulement que leur apparition dans la morphologie d'une phrase coïncide avec le moment où la phrase est bien formée. De même le fait que les déterminants préfixent des noms ne doit pas réduire leur champ opératoire à ces seuls noms : c'est le couple "nom"- "verbe" en entier qui est atteint par l'apparition du déterminant puisqu'il marque une mise en relation entre ses deux éléments. Ceci est bien connu et est déjà discuté par exemple dans Mc Cawley (1968). Il faut distinguer soigneusement le préfixage du nom par le déterminant à la surface de la phrase, et l'action de la détermination sur l'ensemble des constituants de la phrase au niveau de sa structure logique.

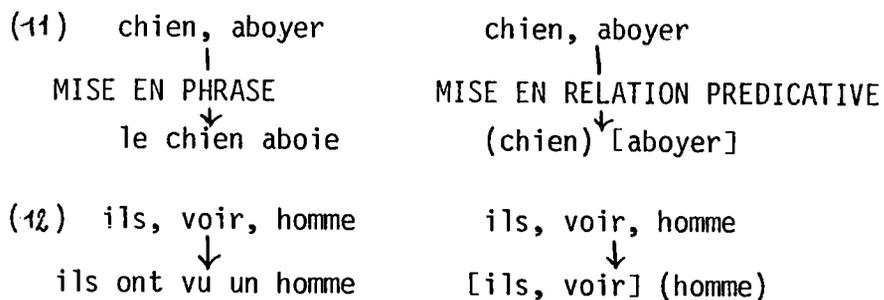
Pour bien préciser ce que nous entendons par structure logique nous expliciterons l'action de "mise en phrase" en disant d'elle qu'elle peut être comprise comme une mise en relation prédicative où le nom préfixé par le déterminant est sujet logique prédiqué et où le "verbe" est prédicat. Rappelons que le nom en tant que sujet logique peut occuper une place grammaticale distincte de celle du sujet (grammatical) et que le "verbe" regroupe en fait, autour d'un verbe au sens traditionnel le plus souvent, tout ce qui s'oppose au "nom" retenu. Nous avons discuté cette conception

de l'interférence des découpages logiques et grammaticaux de la phrase au paragraphe précédent. Par exemple dans la phrase

(4) Ils ont vu un homme

nous analysons la détermination en terme de mise en relation prédicative où "homme" est le nom qui est sujet (logique) de la prédication et "Ils ont vu" est "verbe" qui est le prédicat. Si quelquefois il y a coïncidence entre sujet logique et sujet grammatical, il ne faut pas en induire un principe général. Pour la discussion de ce point important nous renvoyons à l'article de J.M. Zemb (1976,165 et sq.).

Afin de bien faire ressortir la nature formelle de notre notion de mise en phrase ainsi explicitée en termes logiques, on peut, en convenant dans l'écriture d'une proposition logique d'utiliser des parenthèses pour cadrer le sujet (logique) et des crochets pour cadrer le prédicat, proposer l'analogie suivante :

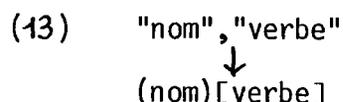


Avant d'analyser ce type de rapprochement précisons que nous reprendrons dans la suite la distinction entre crochets et parenthèses quand on sera amené à reprendre une telle explicitation logique. Dans l'exemple (11) le fait que le déterminant apparaissant ici soit l'article défini est purement accidentel : cet article est ici un représentant quelconque de la classe des déterminants. Il est bien évident néanmoins que la nature exacte ^{du déterminant} qui apparaît dans la phrase joue un rôle dans la compréhension qu'on peut en avoir, mais cela ressort d'une particularisation ultérieure qui sera étudiée lorsque nous effectuerons l'analyse différentielle du retour vers la langue naturelle de la forme logique que nous sommes en train de construire. Dans l'exemple (11) toujours, le fait que le "nom" en temps que terme de la "mise en phrase" occupe la place grammaticale du sujet est aussi purement accidentel. L'exemple (12) illustre la même opération avec un "nom" qui occupe la place grammaticale de complément d'objet. Tout ceci fait ressortir le caractère abstrait de notre notion, dont l'action se situe en amont de nombreuses différenciations d'ordre grammatical.

Et nous autorise à illustrer notre propos avec des phrases simples du type sujet-verbe (au sens grammatical) comme (11), en étendant sans difficulté nos observations aux autres cas de figure possibles. Cette extension potentielle, nous la présupposerons lorsque, dans le corps de notre propos, nous effectuerons notre analyse différentielle en travaillant sur un corpus d'exemple où les déterminants seront variés et détermineront des noms occupant diverses places grammaticales.

0.II.2. QUELQUES COMMENTAIRES SUR LA NOTION DE "MISE EN PHRASE"

Avant d'examiner quelques cas particuliers, revenons sur notre définition de la détermination que nous avons caractérisé comme propriété commune propre à tous les déterminants. On pourrait être tenté de la rapprocher de la notion "d'assiette" du nom, pour parler comme Damourette et Pichon (1941)¹⁹⁵⁰ ou encore, mais plus difficilement, de celle de "coupure" pour parler comme G. Guillaume (1919). Elle est en fait assez différente. Nous avons effectué une réduction considérable en ne retenant que l'aspect logique des choses, au niveau d'une mise en relation prédicative, et nous perdons du même coup toutes les connotations que les termes ci-dessus évoquent. Notre point de vue est à l'opposé d'une analyse intensionnelle des phrases. Un bon moyen de l'exprimer consiste à donner la description formelle de la mise en phrase de la manière suivante :



en respectant les conventions terminologiques et les conventions de notations données plus haut. C'est seulement lorsqu'on projette ce schéma sur la langue naturelle qu'on peut éventuellement introduire une composante intensionnelle dans l'analyse, mais cela relève alors du mouvement de retour de la forme logique que nous ne voulons pas entreprendre avant d'avoir suffisamment isolé, dans son abstraction, la forme en question. Remarquons que notre définition décrit la détermination comme agissant sur le couple ("nom", "verbe"), ce qui n'est pas le cas des conceptions rappelées ci-dessus où il ne semble y avoir opération que sur les substantifs. En fait notre choix témoigne du fait que nous nous sommes délibérément éloigné des suggestions morphologiques pour exhiber une forme logique qui possède en soi la définition de son champ opératoire. C'est ce choix délibéré qui nous permet d'affirmer que la définition de la détermination que

nous proposons est indépendante des propriétés immédiates relevées empiriquement lors d'un examen de la classe des déterminants.

Venons-en maintenant à quelque chose de plus délicat en examinant sur des exemples des énoncés qui semblent rester en marge de nos conceptions. Considérons tout d'abord l'énoncé suivant :

(14) Quelle maison !

On peut admettre, et nous verrons plus loin(III.100) que cela mérite d'être critiqué, qu'il y a là un déterminant, l'adjectif exclamatif quelle qui préfixe le substantif maison. Apparemment il n'y a pas de verbe et cette absence semble faire échapper ce type d'énoncé au champ opératoire de notre définition. Observons néanmoins qu'on ne peut faire disparaître l'adjectif exclamatif sans déconstruire la phrase :

(15) *maison !

Il semble bien que là aussi le déterminant participe à la constitution en phrase correcte de l'énoncé. Observons surtout que la disparition du point d'exclamation déconstruit aussi la phrase

(16) * quelle maison

Nous conviendrons alors de voir en ce point d'exclamation le "verbe" de la phrase, c'est à dire le prédicat nécessaire à la mise en oeuvre de notre modèle. Cela ne veut pas dire qu'un signe de ponctuation prend ici valeur de verbe au sens grammatical, mais que dans la construction de l'énoncé (16) il est prédicat, tout comme "maison" est sujet logique. On doit alors analyser ce qui est encore une "mise en phrase" de la manière suivante :

(17)	maison, !	maison, !
	↓	↓
	quelle maison !	(maison) [!]

Ceci montre que notre définition de la mise en phrase peut être étendue sans grande difficulté au traitement de la détermination dans une phrase exclamative. Il faut tout de même remarquer une particularisation supplémentaire : le fait que le prédicat [!] soit une opérande de la mise en phrase semble sélectionner parmi les divers déterminants certains d'entre eux qui ont une affinité marquée avec l'exclamation. L'adjectif exclamatif n'est pas le seul à apparaître dans une phrase exclamative, on peut avoir par exemple

(18) la maison !

Il nous faudra revenir là dessus lorsque nous analyserons les adjectifs

exclamatifs. Pour l'instant, il nous suffit d'avoir vérifié que notre modèle s'appliquait aussi dans le cas de l'exclamation.

Considérons maintenant la phrase suivante :

(19) Meurtre à Marseille.

Il s'agit d'une phrase elliptique dite nominale. Il n'y a ni déterminant, ni verbe. Si une telle phrase peut s'inscrire dans le développement d'un discours linguistique, elle ne peut s'inscrire dans le développement d'un discours logique. Il n'y a pas proposition logique car on ne peut insérer un tel propos dans la progression d'une argumentation. Il n'y a pas de prédication parce que cette opération n'intervient, et cela nécessairement, que pour donner à un propos la forme nécessaire à son insertion dans un discours logique. Si on admet qu'il y a bien énoncé correct dans l'exemple (19), il n'y a pas pour autant proposition logique et notre conception de la détermination est inopérante. Autrement le sens que nous avons donné au mot "phrase" dans l'expression "mise en phrase" ne recouvre pas les phrases dites nominales. On ne doit pas s'étonner alors de l'absence de déterminants dans de telles phrases. Cette explication conforte notre point de vue : la présence d'un déterminant paraît liée à la nature de proposition logique que possèdent certains énoncés. Si les phrases peuvent s'insérer dans un discours logique, c'est à dire à un niveau très faible à ce qui relève par exemple d'un dialogue, il y a détermination, tandis qu'il n'y a pas détermination si les phrases sont étrangères au discours logique. Cette observation fonde véritablement notre analyse logique de la détermination.

0.II.3. PREMIERES DEFINITIONS

Nous avons dit que les déterminants marquent la mise en phrase, que nous nous représentons comme une opération logique dont nous déduisons notre conception de la détermination. Avant de résumer notre analyse en donnant quelques définitions nous devons éclaircir encore un point. Dans tout ce qui précède nous avons admis tacitement que le couple ("nom", "verbe") sur lequel opère la mise en phrase était dissymétrique en un sens précis. Au niveau de la langue naturelle le préfixage déterminatif porte ^{sur} le "nom". Au niveau profond l'opération concerne les deux opérands, cela découle de nos définitions, mais cela ne doit pas nous empêcher de nous interroger sur le fait que pratiquement le déterminant est associé au substantif qui occupe la place (logique) du "nom" et non au membre

de phrase qui occupe la place (logique) du "verbe". A l'évidence ce genre de problème relève de l'examen des conditions de retour de la forme abstraite vers la langue naturelle, dont nous sommes convenus de ne pas parler pour l'instant. Nous étudierons cette question, qui est évidemment très importante, lorsque dans notre deuxième partie (cf. *infra* II, I.) nous construirons l'objet abstrait qui est sujet du retour en question, et nous verrons qu'il nous faudra le faire en terme de référence.

Nous admettrons dans les définitions qui suivent que les termes "nom", c'est à dire pratiquement "substantif", et "verbe" au sens de complément (au sens de la complémentation) dans une phrase de l'ensemble "déterminant + nom" sont primitifs. Nous appellerons DETERMINATION l'opération linguistique qui assure l'expression, sous la forme d'une phrase correcte, d'une relation (logique) prédicative. Les opérands sont d'une part un "nom" et d'autre part un "verbe" et l'opération consiste en la "mise en phrase" du couple formé par les deux opérands. Cette opération est exclusivement logique et indépendante des fonctions grammaticales. Sa réalisation concrète dans la langue naturelle obéit évidemment à diverses contraintes grammaticales, mais cela est second à l'opération ici décrite. Pratiquement l'opération de détermination se traduit par un marquage spécifique. Nous appellerons DETERMINANT le signe linguistique qui marque la détermination. Dans la mesure où ce marquage est un préfixage nous convenirons d'appeler DETERMINE le substantif ainsi préfixé. Ceci n'est en fait qu'une convention pratique.

Parmi les déterminants nous avons déjà noté la singularité des articles, qui va être bien fondée dans la suite de notre propos. Pour des raisons de commodité d'exposition nous allons introduire une autre convention terminologique en introduisant dès maintenant une sous-classe ^{des} déterminants que nous appellerons les ADJECTIFS DETERMINATIFS par opposition aux ARTICLES. Cette différenciation anticipée facilitera l'exposition de la suite. Notons déjà que ces déterminants, à la différence des articles, possèdent, pour certains d'entre eux, une propriété syntaxique curieuse. Sous la même morphologie, ce sont des signes linguistiques qui peuvent être des déterminants ou ne pas l'être. Considérons par exemple l'adjectif numéral et ses divers emplois au moyen des exemples suivants :

- (1) Trois ^mhommes sont venus
- (2) Les trois hommes sont venus.
- (20) Des dix hommes, trois sont venus.

Il n'y a détermination, en notre sens, que dans le premier exemple et dans le troisième (au moyen d'un procédé de pronominalisation que nous n'examinerons pas ici). Il nous suffit pour ce dernier exemple de le réécrire :

(21) Des dix hommes, trois hommes sont venus.

pour faire apparaître le mécanisme de détermination. Dans le deuxième exemple trois n'est pas un déterminant, puisque c'est l'article défini qui marque la détermination. Elle est toujours opérationnelle, même en effaçant l'adjectif numéral :

(22) Les hommes sont venus.

Ce genre de distinction peut paraître excessif, mais est bel et bien indispensable à la rigueur de notre propos : il nous faut tout de même respecter les termes exacts de nos définitions. Nous allons voir d'ailleurs dans le paragraphe qui suit qu'un remodelage de la liste traditionnelle des déterminants est déjà nécessaire si on accepte notre définition de la détermination.

0.II.4. QUELQUES CONSEQUENCES DE NOS DEFINITIONS

La nature réductrice de notre approche logique induit un certain nombre d'exclusions parmi les différents modes de marquage de la détermination. Certains cas de figure, traditionnellement acceptés comme participant de la détermination vont devoir maintenant être retirés de notre champ d'étude. Nous venons de voir que certains adjectifs déterminatifs peuvent être des déterminants ou ne pas l'être, suivant les emplois où ils apparaissent. Nous avons procédé à l'exclusion des emplois non liés à la détermination en refusant d'appeler déterminant un mot n'assurant pas le marquage de la mise en phrase. Ce premier type d'exclusion peut s'appliquer à d'autres adjectifs déterminatifs, autres que les adjectifs numéraux. Par exemple le mot "quelques" tel qu'il est employé dans la phrase suivante :

(23) mes quelques livres

n'y sera pas regardé comme un déterminant. Pratiquement les mots concernés sont habituellement regroupés dans les sous-classes traditionnelles des adjectifs numéraux et des adjectifs indéfinis. Il nous faudra prendre soin lorsque nous examinerons les conditions d'emploi de tels mots de ne pas considérer^{que} des exemples où ce sont de véritables déterminants.

Venons-en maintenant à une exclusion d'une autre nature et beaucoup plus radicale. Si on parcourt la liste traditionnelle des déterminants on constate que parmi les adjectifs déterminatifs qu'on appelle habituellement indéfinis, il s'en trouve deux qui ne sont jamais en position de déterminant, à notre sens. Il s'agit de "même" et de "autre". Nous les retirerons donc de la liste que nous dresserons dans le chapitre suivant. Ce seront pour nous de "faux déterminants" et nous pourrions ultérieurement nous interroger sur les raisons qui ont milité à leur intégration dans la liste traditionnelle.

Il nous faut maintenant effectuer une dernière réduction, celle là réellement considérable. Elle est induite par la nature logique du mécanisme auquel nous nous sommes référés pour construire notre notion de détermination. Le développement de la logique démontre qu'une opération n'y est efficace qu'à la condition de se placer dans une perspective extensionnelle. Cela n'est pas un fait anodin. Il aura fallu des siècles de réflexion pour prendre clairement conscience que l'efficacité opératoire requièrait un parti-pris extensionnel. Ce parti-pris est tellement étranger à la logique aristotélicienne qu'il ne fut accepté, qu'après avoir épuisé sans succès toutes les pistes relevant d'une conception intensionnelle de la logique. C'est toute l'histoire de l'évolution fantastique de la logique au Moyen-Age, qui débouche sur la logique formelle et symbolique contemporaine. Ceci a une influence immédiate sur notre conception de la détermination. Nous devons réduire encore le champ de la mise en phrase de façon à ne l'interpréter qu'extensionnellement. Deux cas de figure se présentent alors selon que le sujet logique de la relation prédicative sous-jacente à la mise en phrase est comptable ou massif. Dans le premier cas on parle de prédication "discrète", dans le second de prédication "continue". En fait, seul le premier type de prédication se prête bien à un maniement extensionnel. Il est aisé en effet de rendre compte de la relation réalisée par la mise en phrase en terme d'appartenance d'un ou plusieurs éléments à une collection représentant l'extension de la propriété associée au prédicat. Lorsque la prédication est continue, cette façon de faire devient malaisée. Afin de bien saisir cela commentons les deux exemples suivants :

- (14) Un bruit sourd se fit entendre.
- (15) Une peur intense s'empara de lui.

Dans la phrase (24) la notion de bruit est comptable et il y a prédication discrète. Dans la seconde la notion de peur est massive et il y a prédication continue.

Nous n'examinerons dans ce travail que les déterminations qui scellent une prédication du premier type. Peut-être n'y a-t-il de véritable détermination que dans ce cas, pour des raisons plus profondes que la nécessité de respecter le parti-pris extensionnel de toute logique opératoire. En effet, on peut ramener le deuxième cas dans l'orbite de l'extensionalisme, d'une manière qui n'est certainement pas inintéressante. Dans la phrase (24) on peut supprimer l'adjectif qualificatif "sourd" sans dommage pour sa correction, tandis que la suppression du mot "intense" dans la phrase (25) crée à tout le moins une impression de bizarrerie

(26) *Une peur s'empara de lui

Rappelons qu'ici "peur" est entendue sous le mode massif; il n'est pas question d'énumérer des "peurs" ce qui d'ailleurs nous ramènerait à l'autre cas. Cela est dû au fait, croyons-nous, que dans le second cas l'adjectif qualificatif participe au processus de détermination en le préparant en assurant dans "la peur" un découpage (notons qu'on retrouve ici naturellement une terminologie Guillaumienne) qui permet en quelque sorte d'en considérer une partie, ce qui nous ramène à une considération extensionnelle du phénomène : ici le sujet logique n'est pas comptable mais, au moyen d'une opération préalable qui est ici une qualification, il peut être situé extensionnellement comme une partie (massive) dans un tout (massif). Cette explication nous paraît propre à conforter notre parti pris extensionnel, puisque même ce qui ne paraît pas à première vue relever de cet ordre, finit par s'y ramener. La détermination doit être analysée d'un point de vue extensionnel puisque son usage nécessite éventuellement un mécanisme correcteur qui autorise toujours ce type d'analyse. Pour simplifier nous restreindrons notre attention aux phrases où la détermination est associée à une prédication discrète. En fait cette restriction ne sera pas trop gênante et nous verrons, quand nous la lèverons, que les analyses que nous avons pu faire s'étendent sans trop de difficulté. Cette délimitation dans notre (futur) sujet d'étude a un effet immédiat qui est de provoquer l'élimination de tout ce qui est de l'ordre du partitif, quand la partition opère dans un donné continu. Ceci évidemment ne s'applique pas au cas où il y aurait partition dans un donné discret. Considérons les phrases suivantes :

- (27) Il mange des épinards
- (28) Il boit de l'eau
- (29) Il mange des pommes
- (30) Il boit un verre d'eau

Dans les phrases (27) et (28) il y a prédication continue, tandis que dans les phrases (29) et (30) il y a prédication discrète. Nous n'examinerons pas dans un premier temps les phrases du premier type, et donc quand nous introduirons le qualificatif de "partitif" ce sera pour faire référence à des emplois du second type.

Si pour l'instant cette dernière réduction à l'ordre extensionnel peut paraître abrupte en écartant tout ce qui de l'ordre de la prédication continue, il faut néanmoins déjà l'accepter si on désire garder le caractère opératoire de notre analyse logique. Afin de faire accepter cette démarche, disons tout de suite que lorsque nous examinerons le cas général de la détermination, qu'elle soit continue ou discrète, les résultats de notre analyse dans le cas particulier de la prédication discrète s'étendront au cas général. Nous mesurerons alors seulement l'intérêt qu'il y avait à se restreindre provisoirement à un cas particulier où les investigations étaient aussitôt plus simples à effectuer.

En terminant ce paragraphe et ce chapitre qu'on nous permette d'insister sur l'originalité de deux points que nous avons relevés. La détermination est pour nous une fonction logique et comme telle elle est abstraite et extensionnelle. C'est l'accès au niveau logique qui autorise une telle conception. Tant qu'on reste en deça, tant qu'on n'a pas atteint un niveau d'abstraction que nous croyons suffisant, la détermination s'interprète de manière plus ou moins intensionnelle et c'est le cas dans la majorité des analyses de la détermination que nous avons évoquées.

O.III. CHAPITRE TROIS. UNE LISTE DE DÉTERMINANTS - CONDITION DE SON ANALYSE

O.III.0. LES PRINCIPES QUI PRÉSIDENT A LA SÉLECTION DES DÉTERMINANTS

Nous allons maintenant dresser un répertoire empirique des mots que nous considérerons comme des déterminants. Nous obtiendrons une liste très proche de la liste traditionnelle pour la simple raison que nous sommes parti d'icelle. Les modifications que nous introduisons, qui sont toutes des suppressions, découlent des premières implications de notre conception de la détermination. Nous avons pris le parti de considérer comme détermi-

nants que les mots qui marquent la détermination, en notre sens. Rappelons que cette restriction, "pénètre à l'intérieur" des mots eux-mêmes puisque certains d'entre eux ont des emplois de déterminant, et sont alors des déterminants, et ont d'autres emplois où ils ne sont pas considérés comme des déterminants.

Nous reprendrons la dichotomie "article/adjectif déterminatif" introduite en (0.II.3.). Nous ne reproduirons pas les variations morphologiques régulières des déterminants qui ne sont pas d'ordre logique. Ainsi tout ce qui découle de mécanismes d'élision ou de contraction sera passé sous silence, et il en sera de même pour les variations en genre. Ceci ne nous interdira pas évidemment de citer des exemples où de telles variations sont réalisées ; nous les avons exclues de notre liste afin d'en garantir la lisibilité. Par contre nous y avons fait figurer les variations en nombre car elles interviendront dans notre analyse dès que nous devons distinguer détermination et quantification. Cela se comprend aisément si on rapproche, comme on doit le faire, le codage quantitatif réalisé par exemple pour les adjectifs numériques de celui réalisé par les variations au nombre des articles. Dans les deux cas un même processus de quantification est engagé, même s'il est manifestement différent d'un cas à l'autre.

Indiquons enfin que la liste que nous allons donner devra être reprise au terme de notre analyse. Nous serons amenés à la remanier en plusieurs endroits en fonction de nos observations. Ces remaniements seront pour certains d'entre eux relativement importants puisqu'il faudra nous interroger sur le statut à donner finalement aux adjectifs relatifs, interrogatifs, exclamatifs ainsi qu'à l'adjectif indéfini "tel". Nous serons alors au terme de notre parcours qui nous aura éloigné sensiblement de l'empirisme avec lequel la liste traditionnelle est construite.

0.III.1. PREMIERE LISTE DES DETERMINANTS

1. LES ARTICLES.
 - 1.a. les articles indéfinis (un, des)
 - 1.b. les articles définis (le, les)

2. LES ADJECTIFS DETERMINATIFS
 - 2.a. les adjectifs démonstratifs (ce, cet, ces)
 - 2.b. les adjectifs possessifs (mon, ton, son, mes, tes, ses, notre, votre, leur, nos, vos, leurs)

- 2.c. les adjectifs numéraux (un, deux, trois, etc...)
- 2.d. les adjectifs indéfinis (aucun, nul, pas un, quelque, certain, quelques, certains, maint, maints, chaque, divers, différents, tout, tel, tels)
- 2.e. les adjectifs relatifs (lequel, lesquels)
- 2.f. les adjectifs interrogatifs (quel, quels)
- 2.g. les adjectifs exclamatifs (quel, quels)

0.III.2. METHODE ET PLAN D'EXECUTION

Notre objectif est la réalisation d'une analyse différentielle des déterminants dont nous venons de dresser la liste. Cette liste est le produit d'une analyse distributionnelle élémentaire qui constitue le point de départ empirique de l'analyse logique. En la dressant, nous avons déjà effectué ça et là quelques retouches d'origine logique. Maintenant il s'agit d'approfondir notre réflexion afin de distinguer les uns des autres, au moyen de principes logiques, les différents déterminants. Il va falloir à partir de la notion de détermination que nous avons définie construire un objet abstrait dont la projection dans la langue naturelle engendrera les divers déterminants. Autrement dit nous allons réfléchir sur la fonction de détermination en restant au niveau abstrait en essayant d'exhiber ce qu'elle y produit. Nous aurons ainsi un déterminant abstrait générique dont il faudra étudier a priori les modalités différentes sous lesquelles se réalise sa projection dans la langue naturelle. Pour que la classification de ces diverses modalités soit possible, il nous aura fallu au préalable tenter d'analyser les rapports qu'il peut y avoir entre un signe abstrait et un objet réel, et plus généralement entre une phrase de la langue et la réalité. C'est un premier niveau d'analyse différentielle qu'il nous faudra effectuer préalablement à toute analyse différentielle des déterminants.

Le plan de notre thèse sera donc le suivant. Elle est organisée en trois parties intitulées respectivement "Logique et Linguistique", "Analyse des articles", "Analyse des adjectifs déterminatifs". Dans la première nous exposerons la conception que nous nous faisons des rapports entre la langue, conçue comme système formel, et la réalité. Dans la seconde, en se plaçant directement dans le cadre de l'analyse des articles, nous procéderons à la construction du déterminant générique

abstrait que nous projeterons une première fois sur la langue naturelle en examinant les diverses variations définies *a priori* dans la première partie. Dans la troisième nous procéderons d'une manière analogue avec les adjectifs déterminatifs. L'énoncé de ce plan indique que nous ne sommes pas encore tout à fait prêts à faire de la linguistique, au sens technique et pratique du terme. C'est en effet seulement en abordant la seconde partie que nous arriverons sur son terrain propre.

0.III.3. LES EXEMPLES ET LA TERMINOLOGIE

Les exemples jouent plusieurs rôles dans un travail scientifique et il faut les distinguer nettement. Ils sont à la source de la réflexion puisqu'ils sont le lieu d'observation des phénomènes soumis à l'analyse.. Ils servent à illustrer tel ou tel point de la démonstration. Et ils conservent un statut d'arbitrage d'où dérive toute critique. Cette triple fonction doit être reconnue, et cela clairement, afin d'éviter tout imbroglio. Quand il s'agit d'une simple illustration du propos, le choix de l'exemple peut sans danger rester libre. Il en est évidemment différemment lorsqu'il s'agit de collecter les énoncés qui provoquent la réflexion et la critique. Pour le présent travail nous avons collecté tous les énoncés illustrant les emplois des déterminants dans deux grammaires usuelles, la Nouvelle Grammaire du Français de J. Dubois et R. Lagane (1973) et la Grammaire Larousse du Français contemporain de J.Cl. Chevalier et alii (1964). L'appel à ce corpus d'exemples ne devenant nécessaire qu'à partir de la deuxième partie de notre thèse, nous n'avons pas jusqu'ici indiqué la source de nos exemples. Lors de l'analyse des articles et des adjectifs déterminatifs nous signalerons systématiquement l'origine des exemples en les faisant suivre de la mention (NGF) ou (GLFC). Evidemment nous nous permettrons de "décliner" tel ou tel exemple pour mettre en relief tel ou tel point de notre analyse, et nous devons quelquefois proposer des exemples de notre cru.

Pour ce qui est du libellé même des exemples nous nous conformerons à l'usage. L'astérisque préfixe un énoncé non recevable et le souligné signale le mot dont l'emploi est exemplifié.

La terminologie que nous utiliserons sera des plus traditionnelles. Nous éviterons systématiquement l'emploi de termes trop techniques, dont

Le sens est encore incertain car actuellement toujours débattu. Le recours à une terminologie classique présente l'avantage d'utiliser une nomenclature universellement reconnue parfaitement stable du point de vue des définitions. Nous avons besoin en effet d'une terminologie parfaitement neutre, véritablement scientifique, dont les éléments ont perdu depuis longtemps tout pouvoir connotatoire. Cela est particulièrement important pour le sujet qui nous occupe car les déterminants adhèrent tellement à la réalité physique ou ontologique qu'il faut sans cesse être sur ses gardes afin d'éviter tout dérapage de type positiviste ou mentaliste. Des termes maintenant définitivement fixés nous y aiderons. C'est ainsi que nous préférons "démonstratif" à "déictique" ou encore "possessif" à "personnel", et en général nous choisirons des mots soit banalisés par l'usage courant soit épurés par l'utilisation régulière dans un système symbolique comme celui de la grammaire traditionnelle. Ainsi nous espérons que la terminologie que nous utiliserons présentera les garanties indispensables de neutralité vis-à-vis de l'objet étudié et nous permettra de référer correctement aux termes même de la langue sans induire aucune interprétation préétablie.

I. PREMIÈRE PARTIE - LOGIQUE ET LINGUISTIQUE

I.O. PREAMBULE

I.O.O. CONNECTIONS ENTRE LA LOGIQUE ET LA LINGUISTIQUE.

Quelle que soit la conception qu'on puisse avoir de la linguistique on ne peut ignorer la contribution de la logique à l'étude de la langue. Cela est patent si on songe à l'époque classique où les catégories logiques en gouvernent directement l'approche. Qu'on se rappelle la place qu'y tiennent alors les termes de "sujet", de "prédicat", de "relation", et encore de "substance", ou de "qualité" et de "quantité", etc... Cela est tout aussi vrai dans l'approche contemporaine, mais dans un sens bien différent. Quand la linguistique revendique son autonomie, cela la situe d'une manière beaucoup plus intéressante dans un véritable dialogue avec la logique, pour peu qu'elle accepte de sortir d'un isolement nécessaire à son affirmation comme science. Il y a donc en fait un renforcement de l'interaction des deux disciplines, ainsi que le souligne V. Brøndal (1937, 1°48,8) dans le bilan qu'il dresse dans sa contribution à l'Encyclopédie Française :

· Nous avons vu qu'au cours des siècles et jusqu'à nos jours, les grammairiens ont beaucoup appris de la logique, même sous la forme étroite et traditionnelle. C'est en appliquant les catégories d'Aristote qu'ils ont pu établir une première théorie des parties du discours (substantifs, adjectifs, etc., prépositions) - théorie qui, d'ailleurs, a maintenant besoin d'être entièrement refaite. Et c'est directement sur le schéma logique du *Stagirite* qu'on a calqué les commencements d'une analyse syntaxique. Les grammairiens (et les linguistes s'ils veulent rester grammairiens) auront beaucoup plus encore à apprendre d'une logique générale et pure selon l'idéal de Leibnitz et de Husserl, d'une logique plus souple et plus complexe comme la désirait Antoine Meillet.

En fait l'interaction en cours n'est pas le fruit d'un rapprochement quelconque entre deux sciences qui ont chacune leur objet propre et leurs méthodes, du type de celui qu'on effectue par exemple entre la linguistique et la statistique, mais d'un rapprochement inévitable et nécessaire, d'un rapprochement essentiel. En effet les objets finaux de la linguistique et de la logique se confondent, du moins certains d'entre eux. La langue est un moyen, sans doute le moyen, de penser toutes sortes de réalités et la question de son rapport à ces réalités qui doit être débattue par la linguistique est d'ordre logique. Et ce, non seulement parce que la linguistique se doit d'examiner tous les usages de la langue et donc celui-ci en

particulier, mais parce que cet usage, au moins autant que les autres, en conditionne l'évolution. Cette revivification des rapports entre la logique et la linguistique a été rendue possible par l'analyse mathématique de la première qui a produit la théorie des systèmes formels qui se révèle être un modèle particulièrement pertinent pour la seconde. Le transfert de cette nouvelle discipline ^[mathématique vers l'étude des langues naturelles est véritablement] inauguré par R. Carnap, ainsi que le note O. Ducrot (1966, 23) :

Carnap est un des premiers, mais il a été suivi par la plupart des logiciens à avoir aperçu que le système formel, tel que l'entend Hilbert, ressemble à ce qu'on appelle d'habitude une langue.

En fait R. Carnap insiste surtout, du moins au début du développement de sa pensée sur ce point, sur l'aspect syntaxique, au sens que ce qualificatif a dans la théorie des systèmes formels, du transfert théorique qu'il appelle de ses vœux (1934, 1).

Par syntaxe logique d'un langage, nous entendons la théorie formelle des formes linguistiques de ce langage, l'exposé systématique des règles formelles qui le gouvernent, et le développement des conséquences qui résultent de ces règles. Une théorie, une règle, une définition, etc... doivent être appelées "formelles", lorsqu'aucune référence n'y ait faite, soit à la signification des symboles (par exemple, des mots) ou au sens des expressions (par exemple, des énoncés) mais simplement et uniquement aux types et à l'ordre des symboles à partir desquels sont construites les expressions.

Cette première définition, très stricte, va malheureusement perdre une de ses qualités essentielles et cela très rapidement. Cela est dû à l'effet qu'aura sur la théorie des systèmes formels l'élaboration d'une formalisation de la sémantique de ces systèmes par A. Tarski (1936). L'enrichissement ainsi apporté à la théorie des systèmes formels sera souvent mal compris en dehors des mathématiques. Au lieu de l'utiliser pour bien séparer ce que les mathématiciens appellent la syntaxe et la sémantique, dans le but d'en étudier correctement les rapports, la réintroduction du sens des expressions, pour parler comme R. Carnap, va occulter en partie l'aspect véritablement novateur du concept de syntaxe formelle. C'est sans doute une progression trop rapide, dans le domaine très simplifié des langages mathématiques, qui a induit ce phénomène regrettable. Il nous semble qu'aujourd'hui encore une étude générale de l'impact des notions de syntaxe et de sémantique, au sens rappelé ci-dessus, dans l'analyse des langues naturelles n'est toujours pas effectuée. C'est dans la perspective d'une telle étude qu'il faudra comprendre les développements que nous allons exposer dans cette partie.

I.O.1. PLACE DE L'ETUDE DES DETERMINANTS. LE PROBLEME DE LA REFERENCE.

Notre projet de classification différentielle, fondé sur des considérations d'ordre logique des déterminants, nécessite l'étude préalable des diverses modalités de l'interprétation d'une forme symbolique. Nous avons dans l'introduction, essentiellement en (O.II.) commencé à concevoir une forme que nous identifions à la détermination comme fonction. Nous en déduirons l'existence d'un objet abstrait qui sera susceptible de se projeter de manière différenciée dans le concret de la langue. Les variations prévisibles de cette projection dépendent directement des différentes façons dont on peut réaliser l'interprétation d'un signe abstrait dans une réalité donnée, imaginaire ou non. C'est pourquoi nous allons procéder dans cette partie de notre travail, à l'examen et à la classification des différentes modalités de cette interprétation.

On pourrait placer une telle réflexion préalable en amont de toute étude linguistique pour peu qu'on adopte un point de vue formaliste. Il faut tout de même souligner ici, l'affinité de toute théorie de la détermination avec la problématique formelle. Par exemple, si on ^{décrit} les déterminants en terme "d'actualiseurs", on les situe exactement au centre du dispositif qui relie un système de signes à leurs références. Ce point de vue est partagé presque unanimement par les linguistes et est décrit par G. Kleiber (1981, 70) en ces termes :

Les logiciens "distributionnalistes" comme les tenants de la théorie des actualiseurs distinguent entre le substantif isolé N et le substantif quantifié aN. S'ils se séparent légèrement sur l'interprétation des substantifs isolés, ils se rejoignent par contre sur l'interprétation du syntagme nominal aN. Quel que soit le quantificateur, la caractéristique d'un syntagme nominal aN est de désigner (ou de renvoyer) à la réalité, l'actuel.

Il semble qu'à ce stade nous ne pourrions éviter d'exprimer notre analyse au terme de référence. Nous essaierons pourtant de ne pas le faire. Tout ce que nous concéderons, c'est que la détermination actualise la potentialité de référence d'un substantif. Et nous resterons fermement sur la face abstraite du signe linguistique en nous interrogeant sur les modalités diverses que peut prendre son activité référentielle sans définir en quoi consiste la réalisation de cette activité. C'est la potentialité de référence qui va nous intéresser plutôt que l'acte de référence lui-même. Nous pouvons résumer notre point de vue de la manière suivante :

en prenant acte de l'autonomie de la syntaxe , au sens que prend ce terme dans la théorie des systèmes formels, nous exploiterons cette autonomie de façon à repérer a priori les différentes figures que peut prendre le signe abstrait quand il se charge de sens, en un mot ^{quand} il réfère. Ce ne sont pas les conditions de réalisation de la référence qui nous occuperont mais les configurations formelles du signe syntaxique lorsqu'il réfère. Si une description chronologique avait ici un sens, notre réflexion serait un préalable à l'étude de l'acte de référer.

I.0.2. PLAN DE LA PREMIERE PARTIE

Après une brève description, qui prendra la forme d'un survol historique, de l'ensemble des rapports qu'entretiennent la langue et la réalité nous introduirons des notions qui nous semblent nécessaires à l'établissement d'une véritable linguistique générale. Au fur et à mesure que nous avancerons dans notre réflexion, elle deviendra plus précise. Les premières notions introduites pourront paraître assez vagues, et elles le sont, mais la focalisation progressive de notre analyse, la restriction continue de son champ nous permettront de proposer avec, croyons-nous, une rigueur suffisante les concepts que nous utiliserons par la suite. Le chapitre IV sera consacré à une rapide présentation historique de la problématique des rapports langue-réalité qui débouchera sur une première esquisse de notre tentative d'explicitation de ces rapports. Cette esquisse sera précisée dans les deux chapitres suivants. Dans le chapitre V nous définirons les deux "ordres" qui nous permettront d'inventorier quelques propriétés des rapports que nous analysons. Dans le chapitre VI nous tenterons de proposer la modélisation *a priori* de la réalisation de ces rapports en vertu de la formulation que nous en aurons donné. Ce travail préalable étant effectué, nous pourrons entreprendre enfin l'analyse différentielle des déterminants qui reste notre objectif.

I.1. CHAPITRE QUATRE. PRÉSENTATION DU RAPPORT LANGUE-RÉALITÉ

I.1.0. SURVOL HISTORIQUE.

Nous avons déjà esquissé, (cf.0.0.2.) la conception que nous faisons de la logique en son sens le plus fort, de la logique que nous qualifierons de générale. Nous allons maintenant l'exposer plus en détail en insistant évidemment sur les affinités de la logique générale et de la linguistique.

La logique apparaît dans la tradition culturelle de notre civilisation dans les oeuvres des philosophes grecs. Elle hante la réflexion des sages bien avant le VI^{ème} siècle. Socrate, Platon et Aristote, au terme d'une longue maturation sont les premiers à appréhender, définir et développer une conception claire, rigoureuse et opératoire de la logique. Le point important est la formulation précise par Platon de l'idée que se faisait peut être Socrate de l'accès à la vérité. Il récusé l'opposition définitive entre la science et l'opinion, entre ce qui est de l'ordre de l'Etre et ce qui n'en est pas. Au delà des expériences sensibles, multiples, approximatives, existe le monde du concept qui est scientifiquement connaissable. Il est possible, dans l'exercice de la dialectique, où logique et linguistique (au sens actuel de ces disciplines) sont indiscernables, de pénétrer ce monde et d'en exposer les raisons.

Que de profondes divergences philosophiques se manifestent aussitôt, cela ne remet pas en cause le rôle fondateur qui est ainsi assumé par l'invention de la philosophie conceptuelle. Nous ne voulons pas ici débattre de ce qui peut être ici considéré comme accidentel, comme la référence à l'ontologie, ou problématique comme l'invocation ultime des idées ou la construction de la notion de substance. Tout cela ne modifie en rien l'ancrage primitif où toutes les pensées s'amarrent : on peut raisonnablement discourir sur la réalité. L'universel qu'est le concept le permet et la logique est le lieu où cela s'élabore.

Ce n'est que plus tard que la logique verra son sens se restreindre. Elle deviendra la discipline technique que nous connaissons aujourd'hui au cours d'une longue évolution, où l'accidentel a sa place. Le fait que l'Organon d'Aristote ait été connu au Moyen-Age indépendamment, dans un premier temps, du reste de l'oeuvre a contribué fortement à cette transformation. C'est néanmoins de manière nécessaire que la logique ainsi réduite se constitue. En réaction à cette réduction nous pensons qu'il faut maintenir, en deça du nouveau sens que prend le mot logique, le sens primitif, plus général. Nous ne nions pas, bien au contraire, l'intérêt de la logistique : ses développements nous seront indispensables. Nous voulons seulement rétablir face à elle, la logique générale, dans l'acception la plus large que peut avoir ce terme.

Cette logique générale, (qu'on pourrait appeler la dialectique si ce terme n'avait pas été réquisitionné par ailleurs), contient en germe

134

aussi bien notre linguistique que notre logistique. Cela est très net si on examine par exemple l'esprit de la démarche d'Aristote sans s'arrêter aux détails de la formulation. L'interpénétration entre ce qui deviendra la logistique et le langage n'est pas conçue comme une subordination de celui-ci à celle là. La langue n'est pas asservie à la pensée, elle la conforte et la provoque. Cette interaction, cette participation à un tout, correspond au sens du mot Logos qui est aussi bien raison que discours. Afin d'éviter de donner à la langue un statut d'auxiliaire de la logique, il suffit d'évoquer l'importance du courant dialecticien qui maintient des Eleates aux sophistes le statut libre du langage.

Au cours de l'histoire, la logique générale elle-même évolue. En laissant de côté tout l'apport technique qui relèvera finalement de la logique au sens restreint, c'est à dire de la logistique, les termes même du rapport entre langage et réalité se transforment. Le Moyen-Age, qui est le grand moment de l'histoire de la logique, est le lieu de ces bouleversements. L'homme transcende le cosmos antique qui devient du même coup un monde soumis à son activité rationnelle : la question de la connaissance scientifique et de son expression porte maintenant sur l'homme qui l'élabore. Ce n'est qu'à l'époque moderne, après bien des tentatives, que ce nouvel aspect des choses sera rigoureusement analysé. La dimension anthropologique du problème de la connaissance est clairement définie dans l'oeuvre de Kant. Chez les anciens l'homme contemplait le cosmos et cette contemplation l'engloutissait. Chez les modernes l'homme observe le monde et cette observation ne peut faire abstraction de la nature de l'observateur. Face à un subjectivisme qui prend alors son essor, Kant assure la perrenité de la logique générale en exposant comment subjectivité et objectivité s'ordonnent dans l'exercice de la raison.

Ce qui importe ici pour nous, c'est le fait qu'ainsi la logique générale perdure et qu'elle demeure le lieu où peuvent être étudiés les rapports entre la langue et la réalité. Essayons maintenant d'imaginer comment nous pourrions rendre compte aujourd'hui de ces rapports.

I.I.1. LA NOTION "D'UNIVERS"

Dans la mesure où la langue est le lieu d'élucidation de toute connaissance raisonnée, elle possède la capacité d'explicitier ses propres

déterminations. En particulier les rapports qu'elle entretient avec la réalité s'expriment en elle au point que si elle est conditionnée par l'observation de cette réalité, elle en informe en retour les conditions de perception. C'est en effet en fonction d'une certaine appréhension de la réalité que la langue se constitue, et en fonction d'une certaine constitution de la langue que la réalité est appréhendée.

Nous voulons, de manière très générale et donc un peu simpliste, souligner cet aspect en introduisant une notion qui nous sera fort utile quand il nous faudra établir le bilan de notre travail.

Nous appellerons UNIVERS toute conception des rapports que la langue entretient avec la réalité.

Que cette conception soit implicite, ou explicite; qu'elle sépare les deux domaines visés en les subordonnant dans un sens ou dans l'autre ou qu'elle les rassemble en une seule entité, elle constitue toujours un univers. Cet univers induit les termes mêmes de toute analyse de la langue. La multiplicité des univers possibles expliquent l'extrême variété des analyses. Par exemple la langue peut être considérée comme le reflet matériel de la pensée sur le monde, ou comme le lien indispensable où ces notions de pensée et de monde prennent un sens, ou même comme le principe générateur et autonome de toute pensée ... Nous avons là des distinctions très grossières d'Univers.

I.I.2. REMARQUES A PROPOS DE LA NOTION "D'UNIVERS"

Il nous faudra bien évidemment revenir sur une définition dont la faiblesse est manifeste. Nous le ferons dans les chapitres suivants en introduisant des notions plus précises, et plus opératoires. Nous maintiendrons néanmoins le mot d'univers dans l'acception que nous venons de lui donner pour signifier notre point de départ dans toute sa généralité.

Il ne faut pas perdre de vue que ces distinctions d'univers s'effectuent dans la langue elle-même et qu'elle conditionne leur reconnaissance. Pour prendre un exemple simple, sur lequel nous reviendrons au chapitre XI, il est immédiat qu'une langue qui assume les notions de nombre (au sens grammatical) et de numération (au sens naturel du déploiement potentiellement infini de la série des entiers) place l'étude de la quantification dans un univers qui n'est pas celui qu'induirait une langue qui assumerait la seule notion de nombre. Dans le premier cas au delà d'une

caractérisation aux termes d'unicité et de multiplicité, il est possible de mesurer finement la quantité au point de se livrer à des comparaisons graduées, alors que dans le second cela est impossible. Il y a bien là deux univers distincts et la perception de la réalité, lorsqu'on passe de la sensibilité à l'entendement, se trouvant dépendre de la langue qui l'exprime on a en fait, par cette seule différence organique, deux visions de la réalité qui diffèrent.

Précisons tout de suite que nous ne voulons pas évoquer à travers la notion d'Univers l'isomorphisme que certains ont postulé entre la langue et la culture. L'affirmation d'un tel isomorphisme est, dans notre optique, l'explicitation d'un univers, qui reste une possibilité parmi d'autres. Dans l'idée d'univers ce qui nous intéresse c'est la multiplicité et l'évolution des manifestations qu'elle recouvre.

Nous pensons en fait qu'on ne peut pas définir complètement un univers surtout si c'est celui où on se situe. On peut tout au plus tenter d'en faire ressortir, par opposition à d'autres, un fait saillant. Et rendre compte sur un point précis d'une évolution sensible dans les modalités d'interaction entre la langue et la réalité. Par exemple la présence des techniques de numération dans une langue la distingue catégoriquement, et cela même dans ses potentialités d'auto-analyse, des langues où elles sont absentes. Les univers correspondants sont distincts et doivent être distingués.

On pourrait rapprocher si l'on veut la notion d'univers de celle de "génie" d'une langue au sens où elle apparaît au siècle des lumières à condition d'en faire un principe de discrimination non seulement des différentes langues entre elles mais aussi des différentes figures que réalise une même langue au cours de son évolution, et de réduire la portée de cette discrimination à l'analyse de la façon qu'à une langue de rendre compte des rapports qu'elle entretient avec la réalité.

Notre notion d'univers est bien imparfaite et nous avouons bien volontiers que nous ne pouvons en donner une définition rigoureuse. Heureusement nous n'aurons à l'utiliser ici que d'une manière très particulière : elle nous servira à qualifier les ruptures, les modifications essentielles qui apparaissent dans l'histoire de la langue. Ce qui est observable ce sont des ruptures épistémologiques, qui peuvent être situées historiquement par les différences linguistiques qu'elles instaurent.

I.I.3. ANALYSE DE LA DETERMINATION EN TERMES "D'UNIVERS"

Nous verrons dans la suite que l'apparition du système des déterminants, en particulier le complexe formé par les articles indéfinis, définis et les adjectifs démonstratifs, peut et doit être analysé en de tels termes et nous dirons que nous avons peut être là un exemple particulièrement intéressant de modification d'univers.

Que cette question soit particulièrement importante pour notre étude cela doit être souligné. Ce n'est pas parce que la qualité d'une théorie se mesure aussi à la façon dont elle rend compte des évolutions historiques qui conduisent à l'état actuel des problèmes qu'elle traite que nous insistons ainsi sur les transformations successives de ce qui est actuellement son objet. C'est parce que la notion même de détermination est au coeur de ce débat.

Lorsque nous avons introduit la notion de mise en phrase nous avons dû distinguer les assemblages de mots qui ne forment pas encore des phrases, des phrases véritables. Nous nous sommes alors appuyé sur les jugements classiques de grammaticalité. Or qu'y a-t-il, du moins du point de vue de la logique générale, en amont de ces jugements ? En d'autres termes comment distinguer une phrase reconnue comme telle, d'un embryon de phrase encore incomplet ? Une des façons de procéder se fonde sur le constat suivant : une phrase possède une signification, elle a un contenu déclaratif sur le monde, que les assemblages incomplets ne possèdent pas. Que cette déclaration soit véridique ou non importe peu ici ; ce qui compte c'est qu'elle est assurée dans la phrase.

C'est ici que nous touchons directement au problème de la détermination puisqu'elle est associée, si on souscrit à notre point de vue, à la mise en phrase. Et c'est pourquoi l'étude des déterminants ne peut ignorer le fait que dans leur forme actuelle ils sont apparus à une époque donnée, car cette apparition conditionne fortement les procédures de mise en relation entre la langue et la réalité, et donc les propres termes avec lesquels la langue nous permettra de les analyser.

I.I.4. PREMIERE ESQUISSE DES PROPRIETES ESSENTIELLES DE "L'UNIVERS" CONTEMPORAIN.

Il nous faut maintenant commencer à décrire l'univers qui est le nôtre. Nous ne pouvons qu'en esquisser certains aspects et nous ne re-

tiendrons que ceux qui influent directement sur notre étude. Parmi ces aspects certains dérivent simplement de ce qu'est la logique générale et c'est ceux que nous allons évoquer en terminant ce chapitre.

Le premier aspect que nous retiendrons est celui de l'inséparabilité de la langue et de la réalité. On ne peut parler de réalité sans une langue pour la dire, et une langue, en ce qu'elle est constituée pratiquement de phrases ne peut exister sans une réalité qu'elle décrit, (que cette réalité soit en rapport avec le monde physique ou non). Cela est bien connu mais nous le rappelons pour insister sur un point précis qui découle de cet aspect. Dès qu'on entend une phrase on est atteint par une certaine réalité : on ne peut en quelque sorte entendre une phrase pour elle-même, indépendamment de son sens, à moins de se contenter d'une connaissance purement analytique de la langue. Et dès qu'une réalité est évoquée, l'entendement nous la présente sous la forme d'une phrase : on ne peut atteindre la réalité pour elle-même, indépendamment de l'expression qu'elle trouve dans la langue, à moins de s'aventurer sur d'autres voies que celles de la philosophie conceptuelle. Ce que nous retiendrons de cela c'est le fait que si on touche à la langue on touche à la réalité, et inversement, et qu'il faut proscrire toute conception qui dans l'analyse d'une phrase négligerait l'un des deux ordres ou elle s'engage. Cela ne veut pas dire qu'on ne doit pas distinguer dans l'analyse une étude disons syntaxique de la phrase, d'une étude sémantique. Bien au contraire. Nous voulons seulement ici dire qu'il faut toujours finalement intégrer dans une connaissance synthétique langue et réalité, et que cette finalité est déjà présente dans toute analyse aussi formelle qu'elle soit.

Le second aspect que nous retiendrons, et qu'il faut bien distinguer du précédent, est l'insertion de la langue dans la réalité. La langue est manifestement un objet sensible que notre entendement entend saisir et le fait qu'elle participe au titre d'instrument à cette saisie ne change rien à cela. La langue est dans la réalité, même si elle en est un lieu privilégié. Ce que nous voulons souligner ici c'est cette participation de la langue au réel nonobstant son statut particulier qu'on pourrait analyser par exemple en terme de degré de liberté dans une conception déterminative de la réalité.

Ces deux aspects, celui d'inséparabilité entre la langue et la réalité

et celui d'insertion de la langue dans la réalité, sont deux traits de notre univers au sens où nous avons défini cette notion. Nous allons les retrouver, formulés de manière autrement rigoureuse, dans le chapitre suivant.

I.II. CHAPITRE CINQ. LES DEUX ORDRES DE L'ANALYSE SYMBOLIQUE

I.II.0. NOTION DE "TEXTE" et NOTION DE "MONDE".

Dans ce chapitre, nous allons introduire deux notions qui nous permettront de formuler rigoureusement ce que nous avons évoqué dans le chapitre précédent. Nous pourrions alors approfondir l'analyse que nous avons pour l'instant à peine esquissée. La notion d' "univers" est imprécise, nous le reconnaissons. Nous ne pouvons la considérer que comme une facilité d'expression visant à invoquer dans toute sa généralité la problématique des rapports de la langue et de la réalité.

Les nouvelles notions auront un statut plus strict. Des définitions précises sont ici requises puisqu'il s'agit de fixer les termes primitifs de notre réflexion. C'est là en effet que s'originent les principes de l'analyse différentielle que nous entendons développer dans les deux parties qui suivront.

Nous avons distingué très maladroitement dans le chapitre précédent, deux ordres où la phrase est engagée, celui de la langue et celui de la réalité.

Nous appellerons MONDE tout fragment conséquent de la réalité (qu'elle soit à un degré zéro la réalité physique, ou à un degré supérieur la réalité conceptuelle; qu'elle soit sensible ou imaginaire) donné à l'entendement. C'est un agencement d'objets, concrets ou abstraits, sur lequel opère notre entendement et en particulier nos capacités d'expression dans la langue. Nous appellerons ces objets des objets REELS sans chercher à pénétrer la relation complexe qu'ils entretiennent entre eux, d'une manière bien spécifique, et qui constitue la réalité sensible.

Nous appellerons TEXTE tout fragment conséquent de la langue. C'est un agencement d'objets qui sont les lignes linguistiques. Nous appellerons ces objets des objets FORMELS en indiquant par là leur nature symbolique.

Précisons tout de suite que le mot TEXTE est ici un terme primitif et qu'il ne faudrait pas inférer de son emploi une quelconque affiliation à une école linguistique quelle qu'elle soit.

Pour des raisons méthodologiques nous introduirons un troisième terme pour nommer la notion qui est en relation de genre à espèce avec le "monde" et le "texte" au moyen du mot ORDRE.

Toute expression linguistique engage deux ordres, celui du monde et celui du texte. Ces deux ordres dans leur généralité sont illimités et c'est seulement lorsqu'on examine une phrase précise que la nature fragmentaire du monde et du texte intervient.

I.II.1. PREMIERS COMMENTAIRES SUR LES DEFINITIONS.

Notons tout d'abord, et cela rapidement car il s'agit d'une reprise de I.I.4., que les deux ordres ainsi définis, qui spécifient le double engagement de toute phrase, adhèrent l'un à l'autre. Lorsqu'on analyse une phrase dans l'ordre du monde, c'est à dire en examinant sa signification réelle, on ne peut pas faire totalement abstraction de l'ordre du texte où sont inscrites les règles qui assurent sa constitution formelle. Et inversement toute analyse formelle d'une phrase, dans l'ordre du texte ne peut ignorer l'ordre du monde : nous avons vu la nécessité de l'appel aux significations dans une telle entreprise en examinant les développements des analyses distributionnelles au chapitre I.

Nous allons maintenant préciser le sens que nous donnons aux mots monde et texte en nous livrant à quelques comparaisons terminologiques. Au lieu de monde nous aurions pu parler de réalité, mais ce terme, trop lié aux problèmes d'expression, nous paraissait inapte à signifier l'autonomie de la notion visée par rapport à la langue. Cela nous permet de conserver le mot réalité pour un usage plus général. On aurait pu aussi parler de substance ou de contenu, mais là encore cela risquait de nier le fait essentiel, à savoir que le monde existe en dehors de son appréhension par la langue.

Nous n'entendons pas du tout ici entrer dans un débat philosophique sur la priorité **ontologique** à donner à la langue ou à la réalité. Lorsque nous disons que le monde existe c'est uniquement ^{une} manière de le poser indépendamment de la langue en temps que notion théorique. Nos deux ordres sont deux entités abstraites dont l'intersection occupe le champ de la langue, et il nous paraîtrait saugrenu de nous interroger au delà sur la réalité de ce qu'ils représentent.

Au lieu de texte nous aurions pu parler de discours, de forme ou d'expression mais là encore l'usage linguistique consacré risquait de nous

entraîner à nier le point essentiel qui est l'autonomie de la notion visée par rapport au monde.

I.II.2. OPPOSITION ENTRE LE "MONDE" ET LE "TEXTE".

Notre terminologie essaye de bien distinguer, de séparer nettement en deux ordres qui sont, en eux mêmes, étrangers l'un à l'autre, deux notions qui par leur rapprochement conditionneront l'analyse de la langue. La mise en rapport nécessite toujours une telle différenciation préalable. Venons-en au point qui nécessite quelques explications supplémentaires, à savoir l'autonomie du texte par rapport au monde. Il nous semble en effet que l'autonomie du monde par rapport au texte est assez facilement admise, ne serait-ce que par soumission au sens commun, ce qui permet de la comprendre. Il en est tout autrement pour l'autonomie du texte, qui n'est pas reconnue communément. C'est une idée récente dont on trouve la première présentation simple et claire dans l'introduction de l'analyse mathématique de la logique de G. Boole (1847, 3) qui débute en ces termes :

Ceux qui sont au courant de l'état présent de la théorie de l'algèbre symbolique savent que la validité des démarches de l'analyse ne dépend pas de l'interprétation des symboles utilisés mais seulement des lois de leur combinaison.

Cette idée est évidemment d'ordre trop général pour rester confinée dans les mathématiques et elle informe en fait en grande partie le profond renouvellement des sciences du langage qui est perceptible dès cette époque.

Au delà de Whitney, qui pour reprendre Saussure a "fort bien eu le caractère arbitraire des signes" il nous faut évidemment citer l'auteur du cours de linguistique générale (1916) où l'analyse du signe linguistique est inscrite d'emblée dans sa dimension symbolique.

L'évolution ultérieure peut être résumée en faisant appel à l'article "Linguistique" de l'Encyclopedia Universalis dû à G. Mounin (1968) :

"Pour Saussure une langue, c'est "un système de signes distincts correspondants à des idées distinctes" (...). A la définition Saussurienne les logiciens n'ont ajouté qu'une retouche, celle de Carnap qui définit une langue comme "un système de signes avec les règles de leur emploi".

Et l'auteur de suggérer qu'il n'y a là qu'addition "d'une explicitation bienvenue de toutes les propriétés opératoires du mot système".

Qu'on nous permette de trouver cette observation un peu superficielle car l'addition en question est grosse de tout un remaniement de la con-

ception qu'on peut se faire d'une langue. Le mot système, lorsqu'il est employé par un logicien, et Carnap en est un, fait référence à la théorie des systèmes formels qui s'est constituée à partir des travaux de Boole. Cette théorie peut être utilisée pour rendre compte de l'aspect symbolique du langage, et l'intérêt qu'elle représente alors est loin d'être accidentel..

I.II.3. LES SYSTEMES FORMELS.

La théorie des systèmes formels a pour objet la formalisation des procédures de raisonnement. Il s'agit de rendre compte de manière symbolique de l'appréhension raisonnée qu'on peut avoir de telle ou telle situation. L'adjectif symbolique signifie ici deux choses : il stipule que les objets introduits sont des signes arbitraires lesquels sont susceptibles d'évoquer tel ou tel élément de la situation étudiée. Afin que le processus de formalisation aboutisse véritablement, il faut que le formalisme élaboré rende compte exactement des propriétés de la situation étudiée qui sont exprimables dans le langage formel. En particulier une procédure purement formelle, donc mécanisable, de validation des propositions logiques devra être équivalente à la procédure de vérification directe, réalisée au moyen des significations intuitives, des interprétations de ces propositions dans toutes les situations où le formalisme s'applique. Ce qui est vrai formellement est alors identique à ce qui est vrai dans toutes les situations ainsi formalisables et on dit que le système formel est complet.

On pourrait craindre alors la ruine définitive de la notion de sens puisqu'une procédure purement mécanique semble pouvoir se substituer à elle. Il n'en est rien, même sur le plan très rudimentaire de la vérité logique, car dès que le système formel est un peu complexe, il ne peut maîtriser exactement les situations dont il cherche à rendre compte. Certaines propriétés seront vraies intuitivement dans une situation particulière et fausses dans une autre et elles ne pourront être validées formellement puisque cette validation correspond à la vérification dans toutes les situations. Ce phénomène apparaît dès que le formalisme est un peu élaboré et ne peut être combattu par un surcroit de formalisation. Une part de la connaissance d'une situation ainsi formalisée échappe à la formalisation et on dit que le système formel est incomplet.

On trouvera une exposition détaillée de ce que nous venons d'exposer rapidement dans l'article de J. Ladrière (1967).

Si on cherche à comprendre ce double trait de complétude et d'incomplétude des systèmes formels, on peut penser que le premier doit être rapproché de la faculté de maniement combinatoire des objets soumis à l'appréhension raisonnée et que le second doit être rapproché de l'absence de clôture de la connaissance à l'intérieur d'une combinatoire. Devant une situation donnée, une abstraction, qu'on peut qualifier de conceptuelle, est possible et opératoire mais elle ne peut rendre compte, et nous touchons là à la limite de ce genre de connaissance, que des propriétés qui sont uniformément valides ou invalides dans toutes les situations relevant de la même abstraction. Autrement dit nous avons ici l'explicitation du principe fondamental de la connaissance scientifique : l'universalité conceptuelle en ce qu'elle a, à la fois, d'opératoire et de limité. L'analyse conceptuelle n'atteint qu'un niveau qu'on peut qualifier d'universel et le développement des processus de connaissance nécessite ensuite l'intervention des significations propres de la situation étudiée.

Si on défend une acception étroitement anglo-saxonne du mot "symbole" on peut dire que la formalisation échoue. Il faut en effet dépasser ici le stade formel et faire appel à la nature évocatrice du symbole pour approfondir l'analyse.

Dans la mesure où on cherche à exploiter cela dans une étude générale de la langue, et c'est le cas lorsqu'on tente d'en échafauder une formalisation, on peut raisonnablement penser que si une telle tentative réussit cela établira des caractères de complétude et d'incomplétude. La langue est en effet un médium universel qui engage nécessairement les significations. On trouvera une présentation simplifiée de cette problématique dans Tyvaert (1984).

Ce que nous retiendrons ici c'est, plus prosaïquement, le fait que le terme système, lorsqu'il apparaît dans une définition de ce qu'est la langue, fait référence à toute la problématique que nous venons d'exposer. En particulier, et c'est ce qui est important ici, il fait référence à une construction abstraite qui est édifiée dans son ordre propre qui est purement formel.

I.II.4. LA THEORIE DES SYSTEMES FORMELS ET LA LINGUISTIQUE.

Que ce genre d'approche soit actuellement pratiqué par les linguistes est patent . Nous n'en voulons pour preuve que l'oeuvre de N. Chomsky dont le programme est présenté dans son article "la nature formelle du langage", malheureusement occulté pour les lecteurs de langue française par sa publication à la suite du texte célèbre "la linguistique cartésienne" (1967).

On ne peut qu'être frappé par la similitude entre cet exposé et les grandes lignes de la théorie des systèmes formels. En particulier les termes techniques de syntaxe et de sémantique sont utilisés dans le même sens, qui n'est pas celui couramment accepté par les linguistes. Cependant l'auteur ne dit pas un mot des notions de complétude et d'incomplétude. C'est assez curieux puisque la première est indispensable à la justification de l'approche syntaxique qu'il entend promouvoir, et que la seconde recouvre le champ de tous les débats entre générativistes, qu'ils soient d'obédience syntaxique ou sémantique.

En fait il nous semble que l'auteur de Structures Syntaxiques n'a retenu de la théorie des systèmes formels que le procédé génératif élaboré dans la syntaxe formelle pour en faire le procédé différenciateur que recherchait l'analyse transformationnelle. Ainsi, en n'approfondissant pas les arcanes ultimes de la formalisation en se limitant à l'emprunt d'une procédure technique, il abandonnait tout un aspect des choses qui restera ensuite dissimulé dans l'ombre de l'éclat de sa théorie. Il y a là réduction considérable de la contribution que la formalisation peut et doit apporter à l'analyse linguistique.

Cette réduction dérive nous semble-t-il de la volonté de privilégier une étude concrète de la langue sans s'embarasser de considérations qui pourraient passer pour superflues. Ainsi la distinction entre langue et parole devient la distinction entre compétence et performance. L'opposition est réduite à celle qui existe entre les potentialités du code linguistique et l'emploi individuel qui en est fait. Alors que la distinction qui nous semble importante est celle de la langue considérée comme un système et de la langue considérée comme énonciation évoquant la réalité. Nous pensons que l'introduction des termes de texte et de monde est propre à bien poser cette distinction.

C'est pourquoi l'addition faite par Carnap à la définition donnée par Saussure ne doit pas être minimisée. Le fait que la langue soit analysée en termes de système, c'est à dire, pour dépasser le niveau allusif, en termes de système formel, régi par des règles combinatoires strictes portant sur des objets symboliques, fait de ce que nous appelons le texte une entité autonome.

De même que le monde doit être considéré comme un ordre dépassant le cadre de la phrase où il trouve son expression le texte doit être considéré comme un ordre qui excède tout autant les dimensions de la phrase qu'il organise.

I.II.5. PATHOLOGIE ET OPPOSITION "TEXTE"/"MONDE".

Les linguistes ne s'y sont pas trompés quand, en prolongeant l'intuition de Saussure, ils ont essayé de rendre compte de la dynamique de la langue. Cela est particulièrement net pour ceux qui se sont intéressés aux troubles du langage comme par exemple R. Jakobson. On peut lire son ouvrage "langage enfantin et aphasie" (1980) pour saisir combien la séparation entre ce que nous appelons le texte et ce que nous appelons le monde est indispensable à la description des troubles. Le langage apparaît alors comme ayant ses propres mécanismes de progression, découlant des procédures de production propres au système, qui peuvent fonctionner en dehors de toute compatibilité avec la réalité. La disjonction du texte et du monde est alors patente.

Il n'est pas étonnant que ce soit l'étude de dysfonctionnements qui conduise à isoler cette disjonction, qui ne peut apparaître dans le cas d'un comportement normal. Une fois établie, elle conditionne néanmoins l'analyse que l'on peut faire, au delà du pathologique, du fonctionnement normal de la langue.

C'est cette problématique qui ~~soutend~~ les écrits de J. Lacan. On y trouve, à partir d'une réflexion clinique sur un donné pathologique, l'élaboration d'une conception de la langue qui manifeste clairement le statut autonome de ce que nous appelons le texte.

Dès le premier livre, consacré aux écrits techniques de Freud de son fameux séminaire, on peut lire ceci (1975, 250)

"Penser c'est substituer aux éléphants le mot éléphant, et au soleil un rond. Vous vous rendez bien compte qu'entre cette chose qu'est phénoménologiquement le soleil et un rond il y a

un abîme. Et si on le franchit, quel progrès sur l'intelligence animale ? Aucun. Car le soleil en tant qu'il est désigné par un rond ne vaut rien. Il ne vaut que pour autant que ce rond est mis en relation avec d'autres formalisations, qui constituent avec lui un tout symbolique dans lequel il tient sa place. (...). Le monde ne vaut que s'il s'organise dans un monde symbolique".

Cette réflexion est un écho manifeste de celle de Boole que nous citons plus haut. Et ici, dans un cadre beaucoup plus général que celui alors défini, c'est un trait constitutif du langage, médium de la cure psychanalytique, qui est mis en évidence par l'isolation du symbole dans un ordre propre indépendant de l'ordre de la pensée dont il permet l'expression. Cette conception de l'ordre symbolique dépasse dans sa généralité ce que peut atteindre le cadre nécessairement limité de telle ou telle formalisation.

J. Lacan illustre ensuite les vertus explicatives de l'introduction de l'ordre symbolique en commentant le célèbre passage du *Ménon* où Socrate fait découvrir à l'esclave la solution du problème de la duplication du carré (1978, 28); [la démonstration] est un exemple du passage de l'imaginaire au symbolique "et permet de saisir" le clivage du plan de l'imaginaire, ou de l'intuitif, (...) et de la fonction symbolique qui n'y est absolument pas homogène, et dont l'introduction dans la réalité constitue un forçage.

Ce qui est appelé ici imaginaire est ce que nous appelons dans notre terminologie le monde, et ce qui est appelé symbolique est ce que nous appelons le texte.

I.II.6. EPISTEMOLOGIE DU DISCOURS SCIENTIFIQUE.

Nous retrouvons ici l'appréhension formelle du langage mais en des termes plus généraux que ceux utilisés par les logiciens. Il y a là une intuition sur la formalisation, qui dépasse la construction des mathéma-

ticiens. Elle procède de la même source, qui est la réflexion sur la connaissance scientifique telle qu'elle est approfondie depuis le début de ce siècle. Au lieu de tenter de la reconstituer de manière interne et limitée, comme le font les mathématiciens, elle tente de l'appréhender globalement en considérant directement l'appréhension générale qu'en assure la langue.

On peut trouver une exposition remarquable de la nature de cette source commune dans l'introduction magistrale du premier volume intitulé "le langage" de "La philosophie des formes symboliques" de E. Cassirer (1972). L'auteur y cite H. Hertz (1894).

"Une fois que l'expérience accumulée nous a fourni des images présentant les caractères requis, nous pouvons nous servir de ces images comme de modèles et ainsi déduire rapidement des conséquences qui n'apparaîtront dans le monde extérieur que beaucoup plus tard, ou qui résulteront de notre propre intervention (...). Ces images dont nous parlons sont nos représentations des choses et s'accordent avec elles par leur propriété essentielle, qui est de satisfaire à la condition susdite; mais elles n'ont besoin pour remplir leur tâche d'aucune autre espèce de conformité avec les choses. De fait, nous ignorons si nos représentations ont quoi que ce soit de commun avec les choses en dehors de cette relation fondamentale, et nous n'avons aucun moyen de le savoir".

Cette citation est suivie aussitôt du commentaire suivant :

"On voit que Heinrich Hertz s'appuie sur une théorie de la connaissance dans les sciences de la nature - cette théorie des "signes" dont nous devons les premiers développements à l'esprit pénétrant de Helmholtz - qui parle encore le langage de la théorie du reflet; mais le concept même d'image a subi une transformation interne. En effet, là où l'on exigeait de quelque manière qu'il y ait similitude de contenu entre l'image et la chose, apparaît l'expression hautement complexe d'une relation logique posée comme condition intellectuelle générale, à laquelle devront satisfaire tous les grands concepts de la connaissance physique".

Nous assistons là encore à l'isolation de l'ordre symbolique qui trans^{mis} en l'ordre du texte nous paraît être le principe structurant de la langue, qui, par symbiose avec l'ordre du monde qu'elle évoque, en fait le lieu de la transcription et de l'élaboration de toute connaissance.

I.II.7. CONSIDERATIONS SEMIOTIQUES.

Toute notre analyse tourne autour de la notion de symbole et il nous faut dire rapidement en quel sens nous entendons ce terme. La question de la symbolisation est centrale et nous souscrivons entièrement au constat de G. Greciano (1983, 543) :

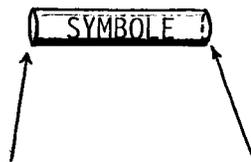
La connaissance implique la symbolisation car l'homme perçoit les objets en leur donnant un sens, il agit en pensée et en imagination.

Le symbole est en quelque sorte le joint entre l'activité déductive et l'activité intuitive. Notre propre conception découle de notre volonté de subordonner toute analyse de l'activité symbolique, à l'étude des deux ordres que le symbole engage, isolés préalablement. Cela nous conduit à insister sur ce que nous appelons la fonction "combinatoire" du symbole que nous opposons à sa fonction représentative. Cette fonction combinatoire induit, pensons-nous le caractère arbitraire du symbole. Pour reprendre la terminologie de Ch.S. Peirce (1978) le caractère "symbolique" du signe doit être distingué de ses caractères "indiciels" et "iconiques". C'est cette face "symbolique" du symbole, pour respecter la qualification donnée par Ch.S. Peirce, qui correspond à ses facultés combinatoires. Nous pensons que c'est dans la mesure où le symbole possède cette "face" particulière qu'il est opératoire. L'exercice de la pensée procède par combinaison, par calcul, où seule la "face" symbolique du symbole intervient. L'activité mathématique en est un bon exemple. C'est dire que ce que nous appelons la fonction combinatoire du symbole fait beaucoup plus "qu'influencer le raisonnement" pour reprendre la formule de G. Greciano (1983, 547). Tout raisonnement, déductif s'entend, est une combinatoire qui opère sur des objets particuliers qui doivent être adaptés à son exercice. Nous dirons que le symbole a une face "formelle" et une face "réelle". Lorsqu'il y a calcul symbolique, c'est la face "formelle" qui est engagée; lorsqu'il y a représentation symbolique, c'est la face "réelle". La nature de la face formelle est bien identifiée par E. Cassirer (textes cités plus haut) mais curieusement cette identification n'est pas ensuite assumée, du moins croyons-nous. L'analyse sur ce point de la pensée de E. Cassirer par G. Greciano (1983, p.556 et sq.) nous semble très révélatrice : il y a comme une attraction inexorable de la dimension que nous appelons "réelle" du symbole qui très vite occulte ce que la découverte de sa dimension "formelle" pourrait avoir de fécond. Peut-être est-ce dû au fait que l'auteur entendait subordonner l'activité linguistique à sa théorie philosophique, où elle apparaît comme une modalité parmi d'autres de la représentation symbolique, alors que c'est sans doute l'ordonnement inverse qu'il faudrait effectuer ?

Afin d'éviter tout malentendu, soulignons que nous ne voulons absolument pas nier la dimension que nous avons appelée "réelle" du symbole. Rappelons que le symbole, par ses deux "faces" est à la jointure du "formel" et du "réel". Nous avons voulu seulement en quelque sorte rééquilibrer la conception qu'on se fait habituellement de sa nature, puisque c'est, nous semble-t-il, seulement si les deux dimensions du symbole sont bien repérées indépendamment l'une de l'autre qu'on pourra peut être alors commencer à comprendre sa nature de "joint" entre l'activité déductive et l'activité intuitive.

Il est très difficile de donner une définition d'un tel objet, et pour notre part nous ne nous sentons pas encore prêt pour le faire. Nous nous contenterons ici de proposer un schéma qui résume les observations que nous venons de faire :

Point de vue "formel" sur le symbole : Le symbole est une opérande de la combinatoire logique. (Caractère opératoire de l'activité symbolique).



Point de vue "réel" sur le symbole : Le symbole représente un objet. (Caractère efficace de l'activité symbolique).

"face formelle"

"face réelle"

Dans les analyses qui suivront nous insisterons sur la dimension formelle du symbole dont nous pensons qu'elle doit être davantage exploitée. D'un point de vue "réel" on peut souscrire à la définition de G. Greciano (op.cit. 542) :

Le symbole sert de marquant linguistique à cette représentation mentale, à cette intelligence imaginative, qui forme le contenu concret d'un acte de pensée.

Dans cette définition, la face formelle transparaît dans le terme marquage, et nous y voyons la preuve de l'inséparabilité des deux faces. Un point de vue "formel" développerait cet aspect de "marque" de façon à y voir non pas une transcription ponctuelle mais la participation à un ordre dont les objets sont de telles marques réglées, où elles sont gouvernées par des règles *a priori* indépendantes de celles qui ordonnent éventuellement l'ordre réel. S'il fallait séparer totalement les deux ordres on pourrait dire qu'il y a du côté formel le monde de la pensée déductive et du côté réel le monde de la pensée intuitive. Evidemment ce serait inacceptable d'effectuer une telle dichotomie : l'existence même du symbole prouve que ces deux mondes sont inséparables.

On peut tenter d'utiliser cette analyse afin de donner une définition de la langue qui soit plutôt de type "formel". De ce point de vue elle peut être conçue comme un système formel réglé, autonome et auto-réflexif. En acceptant son analyse en termes de système formel, le système qui est le sien est en effet réglé : des règles gouvernent de manière stricte une combinatoire de symboles (envisagés du point de vue formel). Il est autonome dans la mesure où ces règles sont indépendantes du monde de l'activité intuitive. Il est auto-réflexif car, par le jeu symbolique lui-même, il peut symboliser les symboles eux-mêmes qu'il met en oeuvre en les considérant comme des objets "réels" parmi d'autres. Ce genre d'analyse devrait permettre de rendre compte des capacités de codage de la langue (système formel) qui sont opératoires (règles formelles), transcendantes (indépendance vis à vis de la pensée intuitive), efficaces (inséparabilité de la pensée intuitive par le biais du symbole) et universelles (prise en charge de tout monde perçu intuitivement, y compris le système lui-même par auto-réflexivité).

I.II.8. LES TROIS PROPRIETES ESSENTIELLES DU "TEXTE".

La question que nous venons d'évoquer dépasse de beaucoup le cadre de notre propos, si ce n'est celui de la linguistique conçue comme discipline scientifique. En fait cet excursus n'avait pour but que de justifier autant que possible les observations que nous allons formuler à propos de ce que nous appelons le "texte". Nous considérerons que, dans son rapport à ce que nous appelons le "monde", le "texte" possède les trois propriétés suivantes, qui sont manifestes dès qu'on admet la problématique proposée ci-dessus.

La première propriété est le fait que le texte soit autonome. Nous avons pris le temps de préciser en quel sens nous entendions cela. Lorsque nous ferons référence à l'autonomie du texte ce sera toujours pour insister sur l'aspect formel du langage qui en fait un système régi par des règles qui doivent être reconnues comme indépendantes des problèmes d'interprétation des phrases.

La seconde propriété est le fait que le texte, qui est autonome, adhère néanmoins au monde. Même dans le cas où les règles fonctionnent indépendamment vis à vis de la correction d'une interprétation mondaine, le texte appelle toujours une interprétation, au point de générer, si besoin est quelque monde imaginaire. Cette propriété d'adhérence du texte

au monde reprend celle que nous avons esquissée dans le chapitre précédent en parlant d'insertion de la langue dans la réalité, et la précise. Lorsque nous ferons référence à l'adhérence du texte au monde ce sera toujours pour signifier la non-séparabilité dans une phrase du texte, nonobstant son caractère autonome, de l'évocation mondaine qu'il transcrit.

La troisième propriété est le fait que le texte, qui est autonome et qui adhère au monde, est, comme toute réalité, dans le monde il est intégré au monde. Une phrase présentée, même appréhendée dans le seul ordre du texte, est toujours un phénomène qui appartient à l'ordre du monde. Cela a au moins deux effets. Premièrement une énonciation, quelle qu'elle soit, constitue un événement mondain puisqu'elle est insérée dans une certaine réalité : l'introduction effective d'une phrase modifie le monde. Deuxièmement la langue qui transcrit le monde peut transcrire sa propre nature textuelle qui relève d'une réalité, qui si elle n'est pas la réalité ^{physique} s'inscrit ^{néanmoins} dans l'ordre du monde. Lorsque nous nous référerons à la présence du texte dans le monde ce sera toujours pour souligner le fait que le monde englobe le texte des phrases énoncées puisqu'elles aussi sont partie prenante de la réalité qui éveille l'entendement.

Dans le chapitre suivant nous allons développer et préciser ces trois propriétés. Dans la mesure où elles cherchent à rendre compte des rapports du "texte" et du "monde", on pourrait être tenté d'y voir une ébauche de théorie de la référence. Il ne s'agit pas du tout de cela. Tout au plus il n'y a ici qu'une réflexion sur l'aptitude qu'ont les symboles à référer.

I.III. CHAPITRE SIX. NATURE DES CORRESPONDANCES ENTRE LES DEUX ORDRES DE L'ANALYSE SYMBOLIQUE

I.III.O. NOTION DE "CORRESPONDANCE".

Dans ce chapitre nous allons développer les idées qui sont au principe de notre travail. Nous avons vu que les déterminants dans la mesure où ils marquent la mise en phrase participent, à leur manière, à l'élaboration en phrase d'un assemblage de mots. Cette phrase, à la différence des assemblages qu'on peut syntaxiquement considérer comme des constituants, engage aussi bien l'ordre du monde que l'ordre du texte, en reprenant ici la terminologie introduite dans le chapitre précédent.

C'est dire qu'elle associe d'une manière ou d'une autre ces deux ordres et nous voulons maintenant examiner quelles procédures sont utilisées dans cette association.

Comme nous nous intéressons spécialement aux déterminants nous allons restreindre notre attention à l'association qui se réalise dans une phrase entre l'élément textuel qu'est un déterminé, c'est à dire le substantif préfixé par un déterminant, appartenant à une phrase où la détermination **concerne** ce mot, et l'élément mondain qu'est l'objet réel désigné. Il va falloir nous interroger sur la nature de ce genre de correspondance ponctuelle entre les deux ordres. Il s'agit d'une mise en relation biunivoque entre le texte et le monde dont les termes seront appelés respectivement élément textuel et élément mondain.

Avant d'approfondir cela notons tout de suite que les termes de la correspondance peuvent recouvrir pratiquement une expression au singulier ou une expression au pluriel. Cela est second par rapport à la correspondance et revient à faire intervenir, en sus, des indications quantitatives rudimentaires. Explicitons cela en détail pour ne plus y revenir par la suite.

L'élément mondain, toujours unique en temps que terme de la correspondance peut être tout aussi bien un objet singulier du monde qu'une collection d'objets singuliers : ce qui importe dans ce cas c'est que la collection est, elle, unique. Par exemple, en anticipant sur les explications qui vont suivre dans les parties ultérieures, considérons les phrases suivantes :

(31) Un homme vient d'arriver

(32) Des hommes viennent d'arriver

Dans les correspondances d'un certain type, que nous définirons par la suite, entre texte et monde associés aux groupes nominaux soulignés, qui constituent leur élément textuel, les éléments mondains uniques sont respectivement un homme véritable, pris dans sa réalité, et un groupe de tels hommes.

Ainsi la correspondance possède toujours un élément mondain unique, même dans le cas où cet élément est en fait une multiplicité.

Ce qu'il faut retenir pour l'instant de ceci c'est la règle très simple suivante. Lorsque le couple déterminant-déterminé est au singulier, l'élément mondain correspondant à cet élément textuel est une unité. Lorsque le couple déterminant-déterminé est au pluriel, l'élément mondain correspondant à cet élément textuel est une multiplicité saisie dans l'unité de sa

totalité. On peut appeler cette règle "la règle d'unicité de l'élément mondain".

Notons-en un effet important sur lequel nous reviendrons plus tard. Dans le cas pluriel, la multiplicité est saisie comme un tout, on dira qu'il y a "globalité", et elle est saisie en entier, on dira qu'il y a "plénitude". On peut alors préciser la règle ci-dessus en disant que l'élément textuel est alors une multiplicité globale et pleine.

Tout ceci, qui est simple et naturel, explique à un niveau très élémentaire bien des phénomènes qui sont habituellement examinés au fil des théories lorsqu'on traite le cas singulier et le cas pluriel. En particulier l'observation de l'analogie entre la globalité pleine dans le cas pluriel et l'unicité dans le cas singulier, qui permet de donner un traitement unifié des singletons et des collections saisies globalement, dérive ici immédiatement de l'unicité de l'élément textuel.

Cette façon d'introduire cela, avant toute étude pratique, permet de distinguer le niveau de la correspondance qui précède le niveau de la quantification et une certaine clarification en découle comme nous le verrons plus tard.

I.III.1. NOTION DE "PRECONTACT" et NOTION DE "CONTACT".

Il nous faut maintenant préciser la notion de correspondance que nous venons d'introduire. Nous appellerons PRECONTACT une correspondance, donc une mise en relation biunivoque entre un unique élément textuel et un unique élément mondain intéressant un nom. Il faut noter que la notion elle-même peut être utilisée pour repérer dans le monde un certain élément qui sera l'élément mondain du précontact. Précisons cela sur l'exemple qui suit :

(33) Un chien court

Une fois l'élément textuel chien isolé, le fait qu'il apparaisse dans une phrase appelle, en vertu de la propriété d'adhérence du texte au monde que nous avons relevée au chapitre précédent, un monde, réel ou imaginaire peu importe, où un objet réel se trouve et constitue l'élément mondain de la correspondance. C'est le fait que le texte adhère au monde dans toute phrase qui ~~qui~~ force en quelque sorte l'existence de l'élément mondain. Autrement dit la notion de précontact permet à un élément textuel, qui figure dans une phrase, de susciter son référent.

Evidemment dans ce cas on n'a aucune information, autre que celle qui est fournie par l'établissement du précontact, sur l'élément mondain ainsi désigné.

Cela nous amène à introduire une nouvelle notion. On appellera CONTACT une correspondance où l'élément mondain est repérable indépendamment du fait qu'il est en correspondance avec l'élément textuel. Cela correspondra à des situations où l'élément mondain est connu par ailleurs, que son existence soit patente ou qu'on vienne d'en parler, par exemple. Donnons des exemples de contact :

- (34) le chien court
(35) j'ai vu un chien. Ce chien courait.

Dans la première phrase il y a présupposition, naturelle ou forcée, de l'existence d'un chien précis. L'élément mondain qui correspond à l'élément textuel souligné est repérable indépendamment de l'établissement de la correspondance. Dans la seconde phrase l'élément mondain qui correspond à l'élément textuel souligné est repéré préalablement dans la phrase qui précède et cela est tout autant indépendant de l'établissement de la correspondance visée.

Nous avons dû, pour exemplifier la notion de contact, anticiper un peu sur les grandes lignes de notre analyse des déterminants et nous reviendrons évidemment sur ce genre d'exemples. Ceci dit il faut insister sur le fait que ces exemples, qui ont été introduits pour aider à la bonne compréhension de la notion de contact, ne sont pas nécessaires à sa bonne définition.

Notons que la notion de contact peut être considérée comme en rapport avec les ressorts profonds de la notion d'anaphore, si on accepte d'y voir un mécanisme qui rapproche deux références : celle où il y a reprise et celle qui y est rattachée d'une manière ou d'une autre. Il serait peut-être intéressant de dégager ici une sorte d'anaphore primitive mais nous ne le ferons pas pour ne pas trop nous éloigner de notre sujet. Ce que nous retiendrons c'est que la notion de contact fait appel à la troisième propriété du texte que nous avons indiquée à la fin du chapitre précédent. Elle utilise en effet comme indication mondaine, celle dont l'indépendance vis à vis de la correspondance permet de la qualifier de contact, une information donnée par le texte, et ce explicitement dans le cas de la reprise anaphorique illustrée par l'exemple (35) ou implicitement, dans le cas de l'exemple (34). L'insertion du texte dans le monde est ici nécessaire à l'utilisation d'une telle indication.

I.III.2. NOTION "D'ADHERENCE".

Pour bien distinguer les deux façons qu'a le texte d'évoquer une certaine réalité selon qu'il y a précontact ou contact, nous introduirons deux notions.

Nous appellerons ADHERENCE LIBRE le rapport établi entre le texte et le monde quand il y a précontact. Dans ce cas l'élément mondain de la correspondance n'est repérable dans le monde qu'en fonction de la correspondance elle-même.

Nous appellerons ADHERENCE LIEE le rapport établi entre le texte et le monde quand il y a contact. Dans ce cas l'élément mondain de la correspondance, qui reste évidemment repérable en fonction de la correspondance elle-même, est repérable d'une manière indépendante. Notons que cet autre repérage peut être exprimé dans le texte.

I.III.3. RETOUR SUR LA NOTION DE "CORRESPONDANCE".

Avant d'aller plus loin prenons le temps de résumer ce début de chapitre. Nous avons introduit la notion de correspondance que nous avons ensuite utilisée de façon asymétrique. Nous avons considéré comme élément primitif l'élément textuel, ce qui nous permet de saisir de façon concrète la correspondance, en vertu de l'autonomie, première propriété du texte. Cette façon de procéder nous a conduit à la notion de précontact, où nous avons souligné la mise en jeu d'une référenciation automatique en vertu de l'adhérence ici libre du monde, deuxième propriété du texte. Le fait qu'il y ait insertion dans le monde, troisième propriété du texte, nous amène à concevoir un type plus élaboré de correspondance, où il y a repérage indépendant de l'élément mondain, et que nous avons appelé contact.

On peut envisager dès maintenant que la notion de contact pourra se différencier de maintes façons en observant les diverses manières permettant d'assurer le repérage indépendant de l'élément mondain. Disons tout de suite, en anticipant sur les parties suivantes qu'un clivage important peut être défini *a priori*. En effet soit ce repérage est donné comme immédiat, soit il utilise des médiations qui laissent des traces dans le texte. Autrement dit dans le premier cas le monde, indépendamment du texte, suffit à assurer ce repérage, tandis que dans le second les médiations nécessaires à ce repérage engagent le texte où l'on peut retrouver concrètement les mots qui les marquent. Nous parlerons de contact immédiat et de contact médiat.

Voici des exemples respectifs de ces deux types de correspondance :

- (34) le chien court
- (36) mon chien court.

Dans le second exemple le repérage indépendant de l'élément mondain est assuré, entre autres façons mais celle qui nous intéresse apparaît concrètement, par une désignation possessive qui appartient ici au texte. Alors que dans le premier exemple le repérage est présenté, à tort ou à raison, comme allant de soi.

I.III.4. "CORRESPONDANCE", "ADHERENCE" et "REFERENCE".

Les frontières entre les notions de "correspondance", "d'adhérence" et de "référence" doivent être tracées avec précision. Une observation superficielle pourrait en effet faire croire que les trois concepts se recouvrent plus ou moins. Nous reprendrons dans G. Kleiber (1981, 11) la triple présentation de la notion de référence suivante.

- A. La référence est la fonction par laquelle un signe linguistique renvoie à un objet du monde extra-linguistique, réel ou imaginaire. (J. Dubois et alii - 1972, p. 414).
- B. Par référence on entend généralement la fonction référentielle du message qui permet à un signe linguistique de désigner des êtres et des objets de l'univers extra-linguistique. (B. Pottier et alii - 1973, p. 439).
- C. La communication linguistique ayant souvent pour objet la réalité extra-linguistique, les lecteurs doivent pouvoir désigner les objets qui la constituent; c'est la fonction référentielle du langage (O. Ducrot et T. Todorov 1972 p317)

Ces trois définitions sont fonctionnelles. La référence est une fonction. Cette observation toute simple va nous permettre d'effectuer la clarification annoncée. La notion de "correspondance" nous sert à décrire le résultat produit par la mise en oeuvre de la "référence". Quand il y a "référence" on observe une "correspondance". Cette "correspondance" n'est pas la "référence" puisque celle-ci est une fonction. On pourrait dire que la "référence" est une "mise en correspondance". Les distinctions que nous avons relevées dans la notion de correspondance sont en fait des variations dans la nature de la "mise en correspondance". On aurait pu dire qu'il y avait plusieurs façons de référer. Si nous ne l'avons pas fait, c'est qu'il nous semblait que dans ce cas nous aurions été insensiblement amené à nous interroger sur la caractérisation de l'objet de la référence. Le verbe "référer" se comprend trop facilement

comme "référer à" et du coup on est attiré vers la face réelle du symbole, là où il y a objectivation de la référence. Tout notre effort consiste au contraire à scruter la dimension formelle, autant indépendamment de la dimension réelle qu'il se peut. C'est dire que notre approche de la fonction référentielle est différente de celle que réalise G. Kleiber (op. cit.). En particulier quand nous parlons "d'adhérence" nous voulons en fait utiliser ce terme pour différencier, du seul point de vue formel, deux modes de "référence". Que l'objet de la référence existe ou n'existe pas, il reste que dans sa mise en oeuvre, la référence peut être *a priori* de deux types. C'est en privilégiant le point de vue formel qu'on peut bien les distinguer. Pour parler comme les mathématiciens qui distinguent l'ensemble de définition et l'ensemble des valeurs d'une fonction, tout notre propos s'inscrit dans une analyse de la fonction référentielle du point de vue de son ensemble de définition. C'est ainsi que nous avons envisagé de manière assymétrique la "correspondance" et c'est pourquoi nous avons évité d'utiliser le terme de "référence" qui met, par l'usage habituel qui est en fait, l'accent sur l'ensemble des valeurs de la fonction référentielle. De même que nous avons privilégié la face "formelle" du symbole dans l'analyse que nous avons faite de sa nature et de sa fonction, nous avons privilégié un point de vue, le plus "formel" possible, dans l'analyse de la fonction référentielle. Mais cette fois-ci nous étions trop près des applications pratiques que nous entendons en déduire pour ne pas prendre quelques précautions terminologiques.

I.III.5. DEUX OBSERVATIONS PRATIQUES.

Avant d'appliquer nos concepts dans l'analyse annoncée, il faut faire encore deux observations afin d'en proscrire un usage qui serait abusif. La première consiste à restreindre les domaines de définition et de valeur de la mise en correspondance. La seconde à en interdire une utilisation trop stricte.

Les correspondances ont toujours lieu entre un texte borné, c'est à dire d'une extension limitée, et un monde borné. Le texte est par définition limité, c'est pratiquement un fragment de la langue naturelle, et il en est de même du monde. Si pour le texte cela va de soi car on travaille toujours sur une quantité finie d'information, il n'en est pas de même pour le monde et il nous faut justifier cette limitation. Elle est nécessaire à la réalisation des contacts. Nous avons dit que ceux-ci re-

quiérait pour l'élément mondain un repérage indépendant du fait qu'il est terme de la correspondance. Ce repérage implique qu'on puisse vérifier pratiquement l'existence de cet élément, autrement que par le fait qu'il est nommé dans la correspondance. Or une telle vérification d'existence nécessite à son tour un monde de référence qui soit borné. On ne peut en effet poser de manière concrète l'existence d'un objet mondain qu'en respectant les règles de l'effectivité. Si l'existence d'un objet mondain n'est fondée en dernière analyse que sur l'adhérence au monde d'un texte, c'est par exemple le cas quand il n'y a qu'adhérence libre, on ne peut la considérer comme effectivement vérifiée. Il faut être capable, et c'est ce qui est requis par une adhérence liée, de vérifier cette existence en donnant la preuve de l'existence concrète de l'objet visé. Ceci nécessite qu'on se restreigne à un monde borné dont on peut énumérer les éléments et vérifier pour chacun d'eux si oui ou non ils sont l'objet en question.

Nous touchons là au débat entre logique classique et logique intuitionniste et nous tentons d'en rendre compte en opposant les notions de précontact et de contact.

Un deuxième point doit être maintenant souligné. La présentation, systématique, des notions de précontact et de contact, pourrait faire croire que lorsque les conditions d'établissement de telle ou telle de ces correspondances sont vérifiées, elles se réalisent obligatoirement sous la forme idoine. Il n'en est rien et la langue peut toujours donner l'illusion d'un précontact là où il y a possibilité et réalité de contact, et même donner l'illusion d'un contact là où il n'y a que précontact.

Il est important de souligner cela maintenant car nous verrons au chapitre IX qu'il y a là le champ d'exercice des emplois dits stylistiques des déterminants. L'existence reconnue de règles permet toujours un jeu sur ces règles, ce qui constitue une information supplémentaire.

On verra même au chapitre XII que l'examen des possibilités d'échange entre précontact et contact permet de rendre compte d'une manière particulièrement élégante des emplois de ces déterminants un peu marginaux que sont les adjectifs relatifs, interrogatifs et exclamatifs.

Nous laissons cela de côté pour l'instant. Nous ne voulions en évoquant ce point dès maintenant que signaler le danger qu'il y aurait à exploiter de manière trop rigide des définitions nécessairement rigoureuses.

I.III.6. BILAN DU CHAPITRE SIX.

Tout ce qui va suivre sera une exploitation des notions que nous venons d'introduire. Nous allons isoler un mot idéal, qui sera notre déterminant générique, et nous classerons les diverses correspondances qu'il peut marquer, ce marquage différencié étant assuré par les différents déterminants. Autrement dit, ce sont les variations reconnues *a priori* de la notion de correspondance qui ordonneront l'analyse différentielle que nous allons faire.

L'idée générale est donc très simple. A partir d'un déterminant générique, qui sera défini au chapitre VII, qui possèdera une nature abstraite, nous classerons ses avatars concrets selon qu'ils marquent un précontact ou un contact, ce dernier faisant appel ou non à tel ou tel type de médiation. Nous analyserons ainsi les articles, aux chapitres VIII et IX, et les adjectifs démonstratifs et possessifs, au chapitre X.

Nous verrons ensuite qu'il y a moyen d'analyser aussi en ces termes les autres adjectifs déterminatifs, mais la méthode alors suivie sera moins directe.

Ce qu'il faut retenir de ce chapitre, c'est le mouvement du texte vers le monde qui oriente notre analyse. Notre point de départ est la manifestation concrète, dans la langue, d'un mot et nous nous interrogeons sur la signification qu'il peut revêtir. Nous appellerons EPREUVE du texte cette interrogation sur l'élément textuel d'une correspondance qui peut être suspendu dans son ordre, puis précontacté et enfin contacté. Le déroulement de l'épreuve commence au texte, linguistique oblige, et traverse la langue en accentuant progressivement la place qui tient l'ordre du monde.

Quand nous éprouverons un mot, nous nous interrogerons, après l'avoir bien isolé dans l'ordre du texte, sur son aptitude à être le terme d'un précontact ou d'un contact. Le même mot, au niveau abstrait du texte, pourra ainsi générer divers mots concrets qui se substitueront à lui selon la nature de l'épreuve. Une phrase ne sera pas l'instance rigide où se rencontreraient les deux ordres du texte et du monde, mais comme une instance flexible selon des modalités que peut prendre cette rencontre.

Pour terminer ce chapitre nous voulons revenir sur ce que nous avons appelé au chapitre I le retournement du problème du sens. Ayant pris conscience qu'un appel au sens des phrases était nécessaire pour faire avancer l'analyse linguistique, et ayant constaté qu'il était vain d'espérer une solution directe en terme de sémantique formelle, nous avons entrepris de discerner les différentes voies que l'adhérence du texte au monde peut suivre en reconstruisant par là progressivement la signification des phrases. Plutôt que de nous interroger sur le sens des phrases, nous avons cherché à distinguer certaines qualités structurelles de ce sens. La notion d'épreuve qui suit la reconstruction du sens en situant différentes étapes et différentes voies nous permet en quelque sorte d'étalonner le déploiement du sens. Cet étalonnage va se révéler être suffisant pour réaliser l'approfondissement d'analyse que nous appelions de nos vœux.

II. DEUXIÈME PARTIE. ANALYSE DES ARTICLES

II.0. PREAMBULE

II.0.0. PARTICULARISATION DE L'ARTICLE.

Toute cette seconde partie va être consacrée à l'analyse des articles. Nous avons déjà noté, au chapitre I, la place privilégiée qu'occupe l'article parmi les déterminants et nous avons dit alors qu'il n'en était pas ainsi seulement pour des raisons accidentelles et que d'autres, profondes, en étaient la véritable cause.

Ces raisons font qu'il nous apparaît nécessaire de consacrer pas moins de trois chapitres à l'étude de l'article. Cela est dû en partie au fait que nous entreprenons par là la première application de notre méthode. Il va nous falloir en développer l'appareil et bien montrer comment nous entendons utiliser les notions introduites dans la partie précédente, spécialement les divers types de correspondance définis au chapitre VI.

II.0.1. METHODE.

Nous partirons du texte, au sens le plus extrême qu'on puisse donner à ce terme, pour suivre le déroulement naturel de ce que nous avons appelé l'épreuve. Autrement dit, notre point de départ sera le signe linguistique dans une formulation éventuellement très abstraite, avant même qu'en vertu de la propriété d'adhérence du texte au monde il ne reçoive une interprétation mondaine.

Nous allons construire le déterminant générique évoqué plus haut et, après en avoir donné une définition précise, nous le mettrons à l'épreuve. En suivant le déroulement de celle-ci, en observant les différents moments qu'en elle nous avons distingués nous effectuerons une classification *a priori* que nous comparerons à la différenciation traditionnelle des articles.

Nous verrons par la suite, dans la troisième partie, qu'on peut décrire tout aussi bien d'autres déterminants que les articles. Il y a là une esquisse de justification de la place privilégiée qu'ils occupent car ils apparaissent comme le premier produit d'une matrice qui les génère tous.

Cette priorité des articles, qui va jusqu'à informer peu ou prou les emplois d'autres déterminants, est reconnue par presque tous les auteurs et certains dont J.Cl. Chevalier et alii (1982, 265) n'hésitent pas à introduire la notion de "fonction d'article" pour analyser ces emplois.

Cette notion est très délicate à définir et requiert en fait la construction du déterminant générique auquel nous avons déjà fait allusion. Or, comme nous le montrerons, ce déterminant générique n'apparaît pas concrètement dans la langue. Il ne peut qu'être intuitivement pressenti par une analyse de surface et cela ruine tout effort de présentation synthétique des emplois des déterminants qui sont apparentés aux articles. A moins d'approfondir la réflexion afin d'en fonder solidement les termes.

II.0.2. PLAN DE CETTE PARTIE.

Nous tenterons d'établir les bases d'une telle analyse et nous allons tenter d'en illustrer la portée en examinant, dans un premier temps, les seuls articles. A côté d'emplois qu'on pourrait qualifier de "réguliers", il existe d'autres emplois qui compliquent sérieusement l'analyse. Toutes ces variations, qui vont de l'absence pure et simple d'article aux emplois génériques en passant par divers artifices considérés habituellement comme des effets de style, seront mises à part dans un premier temps. Nous les qualifierons de "singuliers".

Lorsque nous étudierons les emplois que nous avons appelés *réguliers*, et ce sera l'objet du chapitre VIII, nous prendrons néanmoins la précaution de ne rien dire qui puisse être invalidé lors de l'étude des emplois "singuliers" évoqués ci-dessus. En particulier, les définitions que nous donnerons au chapitre VIII ne seront pas remises en cause au chapitre IX quand nous en viendrons à ce second aspect de l'emploi des articles.

Le plan de cette partie est donc particulièrement naturel. Après un premier chapitre consacré à la construction et à l'examen du déterminant générique, nous analyserons les emplois "réguliers" des articles dans un second chapitre où nous donnerons des définitions précises, puis nous compléterons l'étude dans un dernier chapitre en examinant les emplois "singuliers".

II.0.3. AVERTISSEMENT.

Dans toute cette partie, comme d'ailleurs dans celle qui la suivra, il pourra apparaître au lecteur que l'analyse reste sommaire parce que rapide. Rappelons que notre objectif est l'établissement d'une analyse, et que nous ne pouvons en même temps en déployer toutes les potentialités. Nous n'effectuons en fait qu'une première application de notre méthode et si nous avons voulu relever tous les points qui nous paraissent

intéressants, en première analyse, nous n'avons pas pu les examiner chacun profondément, comme ils mériteraient de l'être.

II.1. CHAPITRE SEPT - PRÉSENTATION DU DÉTERMINANT GÉNÉRIQUE

II.1.0. LA PROBLÉMATIQUE DE L'EXISTENCE.

Dans l'introduction nous avons élaboré une définition de la détermination. Suggérée par des considérations syntaxiques, elle est d'ordre purement logique. Nous avons en effet considéré que les déterminants marquaient une mise en relation prédicative, ressort logique du phénomène de mise en phrase.

Les articles sont des marques de cette mise en relation et cette observation toute simple constitue le point de départ de notre analyse.

Nous allons devoir dépasser ce constat, qui reste en fait à un niveau descriptif, pour accéder au niveau d'une véritable explication qui sera d'ordre logique. Nous procéderons par abstraction pour concevoir ce qui pourra être considéré comme la forme logique profonde des déterminants.

Cette forme logique que nous pouvons appeler le déterminant générique commendera en particulier l'emploi des articles. Ceux-ci, dans leur variété, peuvent être décrits comme des variations concrètes du déterminant générique dont ils sont en quelque sorte les premiers avatars dans la langue.

La construction de cette forme logique primordiale découle immédiatement d'une analyse logique, en notre sens, d'une phrase simple quelconque où le mécanisme de détermination est mis en évidence.

Considérons la phrase suivante :

(37) Un chien aboie.

Pour fixer les idées considérons qu'elle est énoncée par un locuteur qui entend un chien aboyer.

Cette phrase est, comme toute phrase, analysable dans les deux ordres du texte et du monde. En étant fidèle à l'orientation de ce que nous avons appelé l'épreuve, à la fin du chapitre VI, nous pouvons la considérer primitivement comme un assemblage symbolique, dans l'ordre du texte, qui prend sens par activation de ses interprétations dans l'ordre du monde.

Nous observons alors que toute interprétation mondaine engage la question de l'existence en un sens très général. Il ne s'agit pas en fait de savoir ce qui existe exactement et dans quel monde doué ou non de réali-

té, mais de savoir si une situation, où ce texte est éprouvé, existe. Cette situation d'ordre mondain est nécessaire pour qu'il y ait signification et finalement pour qu'il y ait phrase.

C'est dans un second temps que l'existence d'une telle situation induit en particulier celle du sujet de la relation prédicative qui y est interprétée. En fait les différents éléments de la relation prédicative tombent chacun à leur manière sous le coup de cette problématique existentielle. Nous ne nous intéressons ici qu'au sujet car il correspond à la notion syntaxique de déterminé. Rappelons que le sujet (logique) de la relation peut être, grammaticalement parlant sujet, objet ou circonstant.

II.I.1. FORMALISATION.

Cette deuxième interrogation d'existence peut se formuler logiquement au moyen de l'introduction d'un terme purement formel. Ce terme symbolisera l'existence du sujet logique en son sens extrême. En deçà de ses propriétés accidentelles, en deçà de son éventuelle nature substantielle, ce sujet subsiste. Nous parlerons ici d'existence essentielle, sans vouloir par là faire référence à une quelconque philosophie de l'être. Nous ne retiendrons en effet dans la notion d'essence que ce qui la différencie de tout ce qui est substance et accident, ce qui nous permet de l'isoler à un niveau qui sera pour nous purement formel.

La notion que nous venons d'abstraire possède une action concrète sur la syntaxe et on peut l'isoler dans le matériau même de la langue. C'est cette propriété remarquable que nous allons maintenant mettre en évidence, qui fait de cette notion autre chose qu'une abstraction parmi d'autres.

Nous allons considérer la phrase (37) et en transcrire la nature logique en observant les conventions définies en 0.II.1. qui permettent de distinguer ce qui est sujet et ce qui est prédicat dans une relation. Rappelons que nous avons convenu d'encadrer de parenthèses le sujet et de crochets le prédicat.

Dans un premier temps la phrase (37) devient :

(38) (chien) [aboie].

Nous avons, en son temps, interprété cette description comme l'analogie logique de la détermination.

Dans un second temps, que nous introduisons maintenant, cette première

description se complexifie d'une manière qu'on peut représenter ainsi :

(39) ((un) [chien]) [aboie].

D'après nos conventions cela signifie que le sujet logique de la relation primitive est lui-même analysable comme étant une relation prédicative. Le sujet de cette nouvelle relation est l'existant formel introduit plus haut et son prédicat est tout ce qui est d'ordre substantiel, voire accidentel, dans le sujet primitif. Nous pouvons alors paraphraser l'analyse représentée dans l'exemple (39) en disant qu'il y a un existant essentiel qui est un chien (et c'est ici la relation interne au sujet de la relation primitive) et que cet existant essentiel qui est un chien aboie.

II.1.2. QUELQUES JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES.

Il existe un moyen systématique propre à faire apparaître la relation prédicative seconde qui se dissimule dans le sujet de la relation primitive. Il consiste à en nier la réalité. On ne peut nier en effet que des relations, et le fait d'observer la possibilité d'une négation à un certain endroit entraîne aussitôt le repérage d'une relation.

Considérons alors le petit dialogue qui suit, en notant tout de suite le fait que notre démonstration utilise le jeu relatif de plusieurs phrases et ne peut se faire au moyen d'une seule et unique phrase.

(37) Un chien aboie.

(40) — Non. Un phoque aboie.

Ce qui est nié dans la phrase (40) ce n'est pas le fait qu'un "existant" ici un animal, aboie, mais c'est seulement le fait que cet animal soit un chien. Il y a donc une relation entre un "existant" et sa prédication en terme de chien ou de phoque. C'est exactement la relation seconde repérée dans l'analyse (39).

Il est important de remarquer qu'on ne peut exprimer directement dans la langue cette relation. On ne peut dire (41)* un aboie.

L'évocation d'une substance est nécessaire pour l'expression de l'existant dans la langue. C'est cela qui explique la nécessité d'un dialogue, comme celui donné dans l'exemplification (37) (40), pour mettre en évidence l'existant. Il s'agit d'une notion qui n'est pas présente dans la langue et de ce point de vue c'est une notion abstraite.

Ceci dit cette notion abstraite transparait concrètement dans la langue sous la forme des divers avatars qu'en sont, entre autres, les articles. C'est elle qui réserve en quelque sorte une place aux déterminants, celle qu'on relève simplement dans les exemples suivants :

(37) un chien aboie

(42) le chien aboie

Et cette notion abstraite, qu'il va nous falloir maintenant définir, correspond au fait que dans la langue il y a une place pour le déterminant et le déterminé. Cette disposition est une trace de sa présence cachée.

Disons tout de suite, de manière tout à fait informelle, que cette observation n'est pas mise en contradiction par l'existence de langue sans articles. Où plus exactement que ce n'est pas l'existence ou non d'articles qui importe en la matière. Il faut en effet se rappeler que c'est occasionnellement que notre analyse est ici centrée sur l'article, qu'elle est en fait applicable à bien d'autres déterminants comme les adjectifs démonstratifs ou possessifs par exemple. Et il y a toujours à notre connaissance de tels déterminants dans toute langue, et donc toute langue, à supposer évidemment que son univers soit suffisamment élaboré logiquement, conserve la trace de notre existant abstrait.

Le problème de la présence des articles est plutôt lié au fait que posédant deux modalités, celle de l'indétermination et celle de la définition, il faut bien indiquer celle qui est pratiquement mise en jeu et un signe différenciateur doit occuper la place que, dans son abstraction, notre existant formel laisse vacante.

Autrement dit, si on accepte les termes de notre analyse, le problème de l'apparition des articles se ramène à celui de l'apparition de l'alternative entre détermination indéfinie et détermination définie. Nous approfondirons cette question quand nous aurons à notre disposition, et ce dès le chapitre suivant, des définitions satisfaisantes de l'article indéfini et de l'article défini. Et nous reviendrons sur le sujet dans notre conclusion, au chapitre XIV, quand nous essaierons de donner une présentation synthétique de la détermination.

II.1.3. LA DEFINITION CENTRALE.

Il est temps de définir correctement notre objet formel dont nous

avons déjà noté l'abstraction et décrit le rôle. Nous appellerons ARTICLE LOGIQUE un élément purement formel du texte (c'est à ce titre qu'il n'apparaît pas dans les phrases concrètes) qui symbolise l'existence essentielle du sujet de la relation prédicative associée à la détermination.

C'est cet article logique qui est le déterminant générique que nous entendons placer au principe de notre analyse différentielle. Nous l'avons appelé article pour plusieurs raisons. La plus évidente est que, s'il se projette sur d'autres déterminants que les articles, nous verrons qu'il ne se projette pas sur tous les déterminants, ce qui fait de ce mot un vocable trop général pour être utilisé ici. Il en est une autre plus profonde. Nous verrons dans la suite que parmi les déterminants concernés ce sont les articles qui constituent sa trace concrète la plus immédiate, en dehors de toute considération supplémentaire qui pourrait intervenir.

Notons que cet article logique ignore toute variation en nombre. Il est indifférent, au niveau d'analyse où il est mis en évidence, qu'il se projette finalement sous le mode singulier ou le mode pluriel. Il correspond en effet à une information d'existence essentielle qui antécède toute qualification quantitative. Quelque chose ou quelqu'un existe et cela suffit, peu importe que cette existence soit singulière ou plurielle. C'est le même article logique qui est présent au terme de l'analyse des phrases suivantes :

(43) Un oiseau s'envole.

(44) Des oiseaux s'envolent.

Ceci évidemment doit être rapproché de ce que nous disions au sujet des correspondances en I.III.0. La quantification, même exprimée en termes très rudimentaires au moyen de l'opposition entre singulier et pluriel, intervient de manière seconde dans les mécanismes concrets de détermination. Au niveau primitif elle ne doit pas apparaître.

L'article logique est donc un objet primitif qui est situé en amont de toute différenciation, que celle-ci soit d'ordre quantitatif, ou, ce qui est plus important pour nous, d'ordre déterminatif. C'est le même article logique qui est présent au terme de l'analyse des phrases suivantes :

(43) un oiseau s'envole

(44) des oiseaux s'envolent

(45) l'oiseau s'envole

(46) les oiseaux s'envolent

- (47) cet oiseau s'envole
- (48) ces oiseaux s'envolent
- (49) mon oiseau s'envole
- (50) mes oiseaux s'envolent

Evidemment nous ne prétendons pas qu'au travers de toutes ces phrases c'est un mécanisme unique de détermination qui fonctionne. La détermination possède plusieurs modalités qui doivent être distinguées. Et c'est parce qu'il faut distinguer ces modalités que l'introduction du déterminant générique qu'est l'article logique est nécessaire. Il sera le centre d'où divergeront les différents déterminants que nous venons de citer. Ainsi leur classement sera possible.

Dans le chapitre suivant nous examinerons les formes concrètes des seuls articles à travers tous leurs emplois, en remettant à plus tard l'étude des adjectifs démonstratifs et possessifs.

II.1.4. REMARQUE SUR LA NATURE ABSTRAITE DE L'ARTICLE LOGIQUE.

En terminant ce chapitre indiquons, rapidement car nous y reviendront dans notre conclusion, quelle idée nous nous faisons de la raison de la nature abstraite de l'article logique. Nous pensons qu'elle est liée d'une façon ou d'une autre au fait qu'étant d'ordre essentiel, il est indépendant de toute caractérisation substantielle, et échappe ainsi à l'ordre du monde. Son confinement dans l'ordre du texte seul, en deçà de toute épreuve, le maintient en dehors de la langue. En effet, s'il n'y a de phrases qu'éprouvées, il ne peut apparaître tel qu'il est en vérité en aucune d'entre elles et sa présence ne peut être concrètement saisie qu'à travers ses avatars éprouvés que sont les déterminants.

C'est la nature abstraite de l'article logique qui explique le caractère non trivial de l'analyse de la détermination. Même si on ressent intuitivement le fait, par exemple, que les adjectifs démonstratifs et possessifs sont apparentés aux articles, toute tentative de dérivation directe de ceux-là à partir de ceux-ci échoue. Il faut remonter en amont, en deçà du concret de la langue, et c'est en cela que consiste la difficulté de la question, jusqu'au niveau formel où un terme commun à tous ces déterminants peut être reconnu. C'est ce que nous venons d'essayer de faire et nous allons dans la suite ordonner autour du foyer abstrait ainsi défini une grande partie de notre analyse logique des déterminants.

Nous procéderons en examinant les divers types de correspondance, au sens que nous avons donné à ce mot. au chapitre VI, qui peuvent être envisagés à partir de l'article logique, dès lors qu'on entend l'éprouver. Ces divers types de correspondance conditionnent l'analyse différentielle des déterminants que nous cherchons à effectuer. Nous observerons, et c'est là un point qu'il faudra évidemment discuter, que les différenciations ainsi proposées *a priori* correspondent exactement aux différenciations recensées par la tradition en fonction d'une analyse très immédiate de la morphologie des déterminants. C'est pourquoi nous pouvons peut-être bien soutenir qu'ils constituent tous à leur manière la marque concrète dans la langue de l'article logique, et que celui-ci est le signe ultime de la détermination.

II.II. CHAPITRE HUIT - LES EMPLOIS "RÉGULIERS" DES ARTICLES
 II.II.0. EPREUVE DE L'ARTICLE LOGIQUE.

Dans ce chapitre nous allons éprouver, au sens du terme éprouve défini en I.III.6., l'article logique que nous considérons, en vertu des développements contenus dans le chapitre précédent, comme le déterminant générique.

Nous suivons tout naturellement l'orientation de l'épreuve qui s'origine dans le texte et s'approfondit à mesure de l'importance que prend le monde. Nous avons pu repérer a priori deux mouvements successifs dans le déroulement de l'épreuve, qui correspondent à l'acquisition de certains degrés dans l'évocation du monde. Le premier mouvement est celui de l'adhésion où le texte, en vertu de la propriété d'adhésion au monde, acquiert une signification mondaine dans un monde qui tient toute son existence de l'évocation qui en est faite. Le second mouvement est celui de l'anaphore où le monde est conçu indépendamment du texte, dans son ordre propre. Le monde existe en dehors de l'évocation qui en est faite.

C'est cette distinction que nous allons utiliser pour différencier *a priori* deux épreuves de l'article logique. Nous aurons ainsi deux avatars concrets de cet article qui assureront chacun à leur manière le marquage de la détermination.

II.II.1. DEFINITION ET INDEFINITION.

Afin de faciliter cette analyse nous introduisons deux termes. Ils

nous servirons à qualifier de manière distincte la situation logique où se trouve interprété le déterminé qui est préfixé par l'article. Si son interprétation correspond à un précontact nous parlerons à son sujet d'INDEFINITION et si elle correspond à un contact nous parlerons de DEFINITION. Rappelons ici qu'au sens où ces notions ont été définies en I.III.1. les précontacts et contacts sont des correspondances associées respectivement à des adhérences libres et liées du texte au monde.

Il faut évidemment prendre garde ici à ne pas se laisser entraîner par la terminologie. Ces notions d'indéfinition et de définition sont introduites indépendamment de la différenciation traditionnelle entre article indéfini et défini. C'est en vertu d'un rapprochement à venir avec cette différenciation que nous avons choisi de tels termes. Mais il ne faudrait pas en inférer le rapprochement lui-même qui reste à établir.

Dans la mesure où nous allons nous intéresser ici aux seuls articles nous pouvons considérer la définition, au sens où nous venons de définir ce mot, comme une définition immédiate sans qu'interfère aucune procédure tendant à l'assurer. Cela signifie que dans le cas de la définition l'objet mondain associé au déterminé a une existence autonome, qui est indépendante de l'évocation qu'en propose ici le texte, et que cette existence est donnée comme allant de soi en dehors de toute procédure de repérage dont les traces pourraient être observées dans le texte.

Il n'y a là aucun affaiblissement de la rigueur que nous essayons de maintenir dans notre propos. Nous n'avons pas à nous interroger sur la façon dont cette existence est établie. Ce qui importe c'est la manière de cet établissement. Qu'elle soit reconnue pour immédiate nous suffit, pour nous permettre de fonder la différenciation entre définition et indéfinition.

Dans ce dernier cas l'objet mondain associé au déterminé a une existence qui dépend en fait de l'évocation assurée par la correspondance.

Tout ceci s'observe très bien sur des exemples.

(51) un chien est assis

(52) le chien est assis

Ces deux phrases sont ici entendues dans le sens spécifique : ce sont par exemple des énoncés décrivant une situation réelle.

Dans l'exemple (51) il y a indéfinition dans la détermination car on ne sait rien sur le chien visé, à part le fait précisément qu'il est ici visé.

La correspondance entre le mot chien et la réalité mondaine qu'il évoque est un précontact.

Dans l'exemple (52) il y a définition dans la détermination car le chien visé doit être connu par ailleurs. La correspondance est dans ce cas un contact.

Là encore, il ne faudrait pas abuser de ces exemples pour induire directement l'assimilation, que nous finirons par postuler, entre les notions d'indéfinition et de définition et les deux types d'articles traditionnellement distingués en ces termes. Ces exemples n'ont pour but que de donner une intuition des catégories introduites.

II.II.2. RESTRICTION AUX EMPLOIS "REGULIERS".

Nous allons maintenant placer la suite de cette analyse dans un cadre délibérément simplifié. Nous ne considérerons des articles que les emplois les plus ordinaires, du genre de ceux illustrés dans les exemples ci-dessus. Nous entendons par emploi "régulier" tout emploi d'ordre spécifique dans une phrase simple où la détermination correspond à l'évocation d'un ou plusieurs êtres ou objets du monde physique.

Nous remettons à plus tard les emplois que nous qualifierons par opposition de "singuliers", dont un bon exemple est l'emploi dit générique des articles.

C'est donc dans un cadre restreint que nous allons poursuivre notre analyse en donnant nos définitions des articles indéfinis et définis. Le fait que ces définitions conserveront leur validité quand nous sortirons des limites du cadre où elles ont été élaborées sera un des moyens d'en apprécier la valeur.

II.II.3. DEFINITION DES ARTICLES INDEFINIS ET DES ARTICLES DEFINIS.

Nous appellerons ARTICLE INDEFINI le mot qui marque dans la langue l'épreuve de l'article logique selon les modalités d'un précontact.

Nous appellerons ARTICLE DEFINI le mot qui marque dans la langue l'épreuve de l'article logique selon les modalités d'un contact immédiat.

Dans cette seconde définition le mot immédiat correspond au fait que la langue possède d'autres mots qui marquent l'épreuve de l'article logique selon les modalités d'un contact, en faisant appel à des procédures d'assistance à la définition. C'est l'intervention de ces procédures que nous évoquerons lorsque nous examinerons les adjectifs démonstratifs et posses-

sifs. Ici elles n'interviennent pas, la définition étant immédiate. Nous reviendrons de manière plus convaincante sur ce point au chapitre X.

Voici quelques exemples d'emplois "réguliers" des articles extraits de notre corpus.

(53) Elle avait sur les genoux un petit garçon de trois ans. Le mioche en chemise pleurait. (Flaubert) (GLFC 216).

(54) Un homme est là. (NGF 60)

(55) Les hommes sont là. (NGF 61)

Dans les phrases (53) la reprise anaphorique illustre la transformation d'un précontact en contact. A la première évocation "du petit garçon", aucune information n'est supposée outre le fait "qu'elle l'avait sur les genoux". C'est le texte seul ici qui répond de l'objet mondain évoqué. A la seconde évocation il n'en est plus ainsi, on conçoit un monde où "le mioche" est déjà repéré : l'objet mondain n'est pas isolé seulement du fait d'être terme mondain de la correspondance réalisée dans la seconde phrase mais aussi du fait qu'il est déjà connu. Remarquons que l'objet mondain, ainsi deux fois évoqué, apparaît sous deux substantifs distincts : ce qui importe c'est l'identité dans le monde évoqué.

Quand aux deux autres exemples, qui illustrent pour le premier un précontact et pour le second un contact, il nous suffira de citer la présentation qu'en donne aux mêmes leurs promoteurs.

Supposons que quelqu'un soit là. Si on ne sait rien de particulier à son sujet on dira : *un homme est là*

Si la personne dont il s'agit est connue, on dira : *l'homme est là*

Les deux définitions que nous venons de proposer peuvent être considérées comme des variantes des définitions traditionnelles. On peut lire par exemple dans Dubois et alii (1982, 135) ce qui suit :

"En grammaire traditionnelle l'article défini spécifie que le nom qui suit désigne une chose ou une personne précise. L'article non défini (ou indéfini) indique l'absence d'une spécification précise. (...). En grammaire générative, on appelle défini un trait inhérent de certains articles par opposition au trait [-défini] inhérent à d'autres articles. Ce trait défini est interprété sémantiquement comme instituant une référence précise ou comme ayant une valeur de générique".

Dans les deux cas envisagés la définition est très vague. Que peuvent signifier en effet les termes de "spécification précise" ou de "référence précise". Nous pensons que notre approche permet de donner un sens raison-

nablement précisé à la notion qui est ici maladroitement visée. Il y a dans la distinction entre précontact et contact qui découle du statut de l'existence accordée à l'élément mondain de la correspondance, quelque chose de concrètement repérable. Et surtout cette façon de faire est ordonnée au problème général de la détermination, ce qui fait de l'opposition entre défini et indéfini une réalité qui lui est intégrée, d'une façon naturelle. Ici tout se tient dans une seule et même approche.

Ceci dit nos définitions ne diffèrent pas sensiblement des définitions traditionnelles et ceci ne saurait surprendre. N'oublions pas que nous cherchons à expliciter, à notre manière, ce que la tradition grammaticale a reconnu depuis longtemps.

II.II.4. DISCUSSION CRITIQUE.

Est-il possible d'avancer quelques éléments de réflexion propres à justifier nos définitions ? C'est ce que nous allons tenter de faire en distinguant trois types de justifications. Le premier type consiste à observer l'adéquation des définitions. On peut dresser une longue liste d'exemples, et pour notre part nous l'avons fait en relevant tous les exemples d'emplois des articles que nous avons appelés réguliers, dans plusieurs grammaires usuelles, et vérifier que les définitions données s'accordent avec le traitement canonique. Ce type de justification peut paraître faible, mais il est indispensable. C'est de plus la seule justification qui est avancée au crédit d'autres définitions.

Le second type est plus subtil. Il consiste à tester la définition dans un cadre élargi qui recèle des emplois dont il n'a pas été tenu compte dans son élaboration. Nous verrons au chapitre suivant que les emplois que nous avons qualifiés de singuliers, et dont nous n'avons rien dit jusqu'ici sont parfaitement analysables au moyen de nos définitions. Nous donnerons en particulier un traitement de l'emploi dit générique des articles, que nous considérerons comme satisfaisant, par simple application de nos définitions qui, rappelons le, n'ont pas été construites à cette fin.

Le troisième type de justification est beaucoup plus radical et c'est celui que nous voudrions mettre en avant. Il découle d'un renversement complet de la problématique. Pourquoi faudrait-il justifier nos définitions vis-à-vis d'une terminologie traditionnelle qui n'est pas elle fondée logiquement ? Nos définitions découlent rigoureusement d'une démarche

logique, effectuée *a priori*, et elles sont ainsi fondées de manière la plus exacte qui soit. Le problème n'est pas ^{alors} de les justifier mais ^{plutôt} de mesurer l'intérêt qu'apporte une telle construction à la compréhension du fonctionnement des articles tel que nous pouvons intuitivement le saisir. Dans cette perspective le fait qu'une seule et même démarche permette de penser à la fois, de manière naturelle, le problème général de la détermination et celui plus particulier de la définition, au sens où cette notion est utilisée ici, suffit à lui seul, nous semble-t-il, à valoriser notre approche.

II.II.5. LES VARIATIONS EN NOMBRE.

Il nous reste, avant de clore ce chapitre, à examiner les variations morphologiques des articles indéfinis et définis. Les variations en genre sont tout à fait indépendantes de notre propos, mais les variations en nombre ne peuvent pas être traitées avec la même désinvolture.

Cela tient au fait que la quantification n'est pas une procédure totalement indépendante de la détermination. La présence des adjectifs numériques parmi les déterminants l'indique de manière irréfutable.

Pour rester ici au niveau de l'analyse des articles il faut bien reconnaître que la quantification intervient, d'une façon rudimentaire mais certaine, dans leurs emplois à un point tel qu'elle en commande la morphologie. Comme tout phénomène interférant avec la détermination à un titre ou à un autre et apparaissant au niveau de la syntaxe des phrases, les variations en nombre des articles doivent être ici analysées.

Nous avons pris soin de définir la détermination en des termes logiques indépendants de la quantification et cela va nous être fort utile ici. En I.III.0. nous avons noté que les termes des correspondances étaient des entités singulières ou plurielles. Et que l'unicité de l'élément mondain de ces correspondances pouvait recouvrir aussi bien la singularité d'un individu que la totalité d'une collection, totalité dont nous avons décelé alors la nature globale et pleine.

Ainsi les formes singulières des articles préfixent des mots qui sont associés à des individus mondains, et les formes plurielles préfixent des mots qui sont associés à des totalités mondaines globales et pleines.

C'est là qu'interfèrent quantification et détermination assurée par l'article. En effet une fois l'article indéfini pluriel des distingué de

l'article défini pluriel les au moyen de la distance qui sépare le pré-contact du contact, l'opposition relative en laquelle ils se trouvent l'un par rapport à l'autre, informe d'une manière seconde mais tangible les emplois que la langue fait d'eux.

Nous avons dit en effet que lorsqu'il y a contact l'élément mondain est repéré indépendamment de l'évocation qui en est faite dans la correspondance. Cela veut dire ici que la collection évoquée est repérable, dans sa dimension exacte, dans le monde. On peut alors quand on entend donner une indication de pluralité visant une partie de cette collection seulement revenir au précontact. Dans ce cas en effet le découpage exact de la collection, la partie qui constitue l'élément mondain de la correspondance, n'est plus repérable autrement qu'en faisant intervenir l'évocation qui en est faite. On voit ainsi comment l'article indéfini pluriel récupère naturellement une nuance partitive. Il s'agit alors d'une partition au second sens en reprenant la distinction posée en 0.II.4. Cette nuance partitive reste en effet dans le champ de la prédication discrète.

Cette analyse permet de rendre compte d'une seule et unique manière du double sens où peut être entendue la phrase suivante :

(56) Des chiens courent.

Il peut s'agir soit d'une évocation d'une situation où des chiens, dont on ne sait rien par ailleurs, sont occupés à courir, soit de la description d'une situation où parmi les chiens qui sont connus par ailleurs, et donc repérés d'une manière indépendante de la correspondance, un certain nombre d'entre eux seulement sont déclarés courir. Dans ces deux cas il y a précontact car dans les deux cas le découpage exact de la collection qui est l'élément mondain de la correspondance dépend totalement de la mise en correspondance.

Pour bien faire ressortir l'alternative citons J. Dubois et R. Lagane (1973, 62) :

Au pluriel l'imprécision attachée à l'article indéfini des porte à la fois sur l'identité et sur la quantité : Quand on dit des élèves on n'indique ni lesquels, ni combien. L'article indéfini des indique qu'il s'agit d'une partie et non de la totalité des êtres ou des choses d'une catégorie. Il s'oppose par là à l'article défini les qui exprime la totalité. Des élèves sont absents (la classe est incomplète) (NGF 62)
Les élèves sont absents (la classe est vide) (NGF 62)

Il nous semble que l'attention des auteurs est trop focalisée sur l'aspect partitif ce qui est manifeste dans l'illustration proposée et surtout dans les explications mises entre parenthèses. Ici l'emploi de des correspond au second des deux cas que nous avons relevé : il y a partition dans un ensemble connu, celui formé par la classe. Il s'agit d'un précontact car c'est l'énonciation seule qui définit la quantité visée : on ne sait rien d'autre sur cette quantité. Pour illustrer le second cas on pourrait reprendre l'exemple en essayant de faire abstraction de l'ensemble de référence ce qui est malaisé puisque la phrase est toute entière construite autour de l'idée d'une partition.

Nous proposons plutôt de transformer la phrase en la suivante :

(57) Des élèves chahotent

Là aussi il y a précontact. Ce qui est important c'est que l'ambiguïté sur l'interprétation de l'article indéfini qui est ici manifeste (s'agit-il d'élèves dont on ne sait rien par ailleurs - premier cas -, ou d'un groupe particulier d'élèves dans un ensemble plus vaste éventuellement déjà connu - second cas ?) est expliquée par le fait que dans les deux cas il y a précontact. Il ne suffit pas de relever une ambiguïté pour la décrire : il faut découvrir sa raison. Notons que cette ambiguïté est tout de même repérée par les auteurs de la grammaire citée quand ils parlent "d'imprécision (...) qui porte à la fois sur l'identité et sur la quantité".

On peut étendre l'analyse au cas du singulier. L'article singulier peut marquer soit l'évocation d'un singulier, dont on ne sait rien par ailleurs (premier cas), soit l'évocation, parmi plusieurs singuliers identiques éventuellement connus par ailleurs, de l'un quelconque d'entre eux (second cas). Dans les deux cas le repérage du singulier mondain n'est assuré que par la correspondance : il y a toujours précontact. Il y a ambiguïté dans la phrase

(58) un chien court

puisque'on peut la comprendre en évoquant un chien isolé qui court (premier cas) ou un chien qui, seul, court parmi un groupe de chiens (deuxième cas).

On pourrait examiner en détail l'opposition qui apparaît alors entre l'article défini et l'article indéfini lorsqu'on se trouve en situation d'évoquer un objet singulier du monde selon qu'il est isolé ou non, ou

une collection d'objets identiques du monde selon qu'elle forme un tout ou une partie d'un tout. Nous reviendrons sur ce problème dans le cadre du chapitre suivant consacré aux emplois "singuliers" des articles.

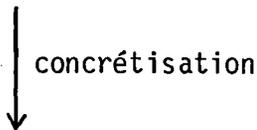
On touche ici à un dernier problème qui est l'affinité des articles et des adjectifs numéraux. Il est patent que l'article indéfini singulier est identique, morphologiquement parlant, au premier des adjectifs numéraux. On pourrait s'interroger sur la possibilité de considérer des non seulement comme l'article indéfini pluriel mais aussi comme un adjectif indéfini qui trouverait sa place dans le déploiement de la quantification à proximité de quelques et de plusieurs. Nous ne pouvons aborder cette question pour l'instant, qu'il nous fallait néanmoins évoquer ici pour être complet, car elle relève d'une analyse de la quantification que nous remettons au chapitre XI, au moment où nous traiterons des adjectifs numéraux et indéfinis.

II.II.6. BILAN DU CHAPITRE HUIT

Toute notre analyse différentielle découle de la distinction entre les notions de "définition" et "d'indéfinition". Afin d'en faciliter l'exploitation ultérieure nous nous proposons de résumer le résultat obtenu au moyen d'un schéma.

niveau abstrait :

ARTICLE LOGIQUE



niveaux concrets : (1) Cas de l'indéfinition : UN

Il y a marquage d'une correspondance entre un élément textuel du type déterminant-déterminé et un élément mondain qui est un objet repéré par le seul fait qu'il est terme de cette correspondance. Une telle correspondance est appelée "précontact". Du point de vue de l'élément mondain, nous dirons qu'il existe "faiblement" car son existence dépend totalement de l'évocation qu'en fait le texte au moyen de l'élément textuel de la correspondance.

(2) Cas de la définition (immédiate) : LE

Il y a marquage d'une correspondance entre un élément textuel du type déterminant-déterminé et un élément mondain qui est un objet repéré non seulement par le fait qu'il est terme de cette correspondance mais aussi en vertu d'un repérage indépendant de la correspondance. Une telle correspondance est appelée "contact". Dans le cas étudié ici, le "contact" est supposé immédiat, ne nécessitant aucune intervention supplémentaire pour l'établir. Cela signifie que le repérage indépendant de la correspondance est déjà donné. Du point de vue de l'élément mondain, nous dirons qu'il existe "fortement" car son existence ne dépend ^{seulement} pas de l'évocation qu'en fait le texte au moyen de l'élément textuel de la correspondance.

II.III. CHAPITRE NEUF - LES EMPLOIS "SINGULIERS" DES ARTICLES

II.III.O. QUELQUES EFFETS STYLISTIQUES

Dans ce chapitre nous terminerons l'étude des articles entreprise dans le chapitre précédent en examinant leurs emplois que nous avons qualifiés de "singuliers". Le traitement que nous donnerons ici découle tout naturellement de ce que nous avons pu mettre en évidence jusqu'ici. En particulier les définitions que nous avons introduites s'appliqueront sans aucune modification.

Le premier point que nous voulons aborder est souvent considéré dans les grammaires usuelles comme relevant de la stylistique. Comment concevoir en effet les procédures qui, par un jeu d'opposition entre l'article indéfini et l'article défini, permettent d'accentuer telle ou telle tonalité du texte si ce n'est en faisant appel à la notion de style ? Pourtant il est possible d'en expliquer le mécanisme en se référant directement à nos définitions. Elles rendent compte en effet de la différence entre l'article indéfini et l'article défini en distinguant deux types de repérage mondain. Le premier dépend en fait complètement de la correspondance texte-monde, et il y a précontact; et le second est en quelque sorte doublé par un autre repérage indépendant de la correspondance, et il y a contact.

Comme nous le faisons remarquer au chapitre VI l'existence d'une telle différenciation, permet à la langue de réaliser des effets seconds lorsqu'est choisi délibérément un type de correspondance en lieu et place de l'autre. C'est de cette manière que nous allons rendre compte de l'opposition citée, ce qui soit dit en passant, montre bien que l'analyse logique pénètre toutes les dimensions de la langue et que si elle n'explique évidemment pas tout, rien ne lui est totalement étranger.

Sous l'intitulé "utilisation stylistique des articles" J.CI. Chevalier et alii (1964, 217 et 218) notent que l'emploi de l'article indéfini "créé une impression de relief, de singularité" tandis que l'emploi de l'article défini "donne l'impression d'un monde connu". Voici un des exemples qu'alors ils proposent :

(59) Parfois un cri dans un sillon, c'était la musaraigne saisie par la chouette. (GLFC 219) (Giraudoux).

C'est, nous semble-t-il, en terme d'opposition entre l'indéfini et la définition qu'il faut rendre compte de ces effets de style.

Quand, délibérément, c'est l'article indéfini qui est choisi, l'accent est mis sur le fait que c'est le texte qui isole l'élément mondain, qui pourrait donc être un parmi d'autres semblables. Nous retrouvons là ce que nous disions à propos de l'article indéfini à la fin du chapitre précédent. C'est ainsi que nous comprenons, et pensons-nous, nous explicitons ce qui a été appelé plus haut une impression de relief et de singularité.

Une objection peut être ici faite à propos de l'exemple cité. L'article indéfini ne semble pas être relié à un mécanisme de mise en phrase. Cela est dû à un autre effet stylistique qui est l'effacement d'un verbe, qui pourrait être ici "entendre". On peut paraphraser en effet le début de l'exemple par la phrase :

(60) j'entends parfois un cri dans un sillon.

Ce qu'il faut remarquer ici c'est que le verbe *introduit* s'accorde à la nature de précontact qui est celle de la correspondance marquée par l'article indéfini. En effet c'est encore le texte qui évoque le monde.

Quand, délibérément, c'est l'article défini qui est choisi, l'accent est mis sur le fait que l'isolation de l'élément mondain peut être réalisée indépendamment du texte. Ainsi est induite l'idée que le monde est connu. Cela apparaît immédiatement dans les termes mêmes de notre notion de définition.

Le fait que, dans l'exemple (59), il y ait mise en phrase sans intervention d'un verbe introductif, mérite d'être souligné. Il nous semble que la présence d'un verbe du type "voir" ou "entendre" combattrait l'effet recherché. Construisons par exemple la phrase suivante :

(61) Je vois la musaraigne saisie par la chouette.

L'article défini induit plus difficilement l'impression de monde connu car l'induction est tempérée, voire combattue par la présence du verbe "voir" qui s'accorde ici avec l'idée d'évocation du monde par le texte. L'article défini voit ici son rôle, au niveau de l'interprétation, cantonné dans l'indication d'unicité : dans ce monde il n'y a qu'une musaraigne et qu'une chouette, voilà pourquoi il y a définition. Nous reviendrons sur cette façon d'utiliser l'article défini singulier ultérieurement.

II.III.1. REMARQUE A PROPOS DU STYLE ROMANESQUE.

Avant de passer au point suivant il nous faut prolonger et approfondir notre analyse. L'effet accordé à l'emploi délibéré de l'article défini étant la communication "d'une impression de monde connu", il se trouve être particulièrement indiqué lorsqu'on désire présenter une fiction avec les meilleures garanties de son acceptation. Nous touchons là à un des ressorts stylistiques du roman comme genre littéraire. Dans un roman tout est ordonné à la nécessité d'une présentation la plus convaincante, la plus insidieuse pourrait-on dire, d'une fiction qui doit acquérir le statut d'une réalité véritable.

On ne peut qu'être frappé par la coïncidence chronologique qui relie l'apparition du roman à celle des articles. C'est là une première coïncidence, car nous en verrons d'autres, qui nous permettront peut être de mesurer l'impact de l'apparition des articles sur la langue, dans un sens très général. Nous sommes peut être sur le point de mettre ainsi en évidence la portée considérable d'une éventuelle modification d'Univers, pour reprendre la terminologie introduite en I.I.1.

Nous laisserons cet aspect des choses de côté pour y revenir à loisir dans notre conclusion, au chapitre XIV précisément.

II.III.2. L'ABSENCE D'ARTICLE.

Le deuxième point que nous voulons aborder est celui de l'absence d'article. Dans la mesure où cette absence rend directement inopérante no-

tre analyse qui, rappelons-le, s'origine dans la présence concrète d'un déterminant, nous ne nous étendrons que très peu sur ce point. Nous voulons seulement effectuer un rapprochement qui s'impose. On peut souvent lire dans les grammaires usuelles que l'élimination de l'article est de rigueur quand toute précision de temps et de lieu est ôtée. On peut formuler cette observation en notant que les articles sont produits concrètement par des épreuves de l'article logique et qu'intervient donc toujours alors l'ordre du monde, dans sa réalité. La suppression du temps et du lieu entraîne, la disparition du monde et le mécanisme déterminatif reste alors confiné dans l'ordre du texte, où sa marque est vide car l'article logique est abstrait.

II.III.3. L'UNICITE NOTOIRE.

Nous allons développer davantage le troisième point. Il est en effet intimement en rapport avec les données de notre analyse. Nous avons déjà parlé rapidement, à la fin du chapitre VIII des indications quantitatives qui sont véhiculées par les articles. Dans ce qui suit nous n'évoquerons que le cas de la singularité. Nous avons déjà noté que l'article indéfini pouvait évoquer soit un objet isolé dont on ne sait rien par ailleurs, soit un objet que le texte isole parmi ses pairs, dans une collection qui elle peut très bien être connue par ailleurs (cf. II.II.5. in fine). Il y a dans ces deux cas de figure qu'un seul type de correspondance, le précontact. L'article défini, lui, peut évoquer soit un objet qui est connu par ailleurs, soit, et c'est ce qui va nous intéresser ici, un objet dont l'unicité est notoire dans le monde. C'est la notoriété de l'unicité qui assure le repérage de l'objet mondain indépendamment de la correspondance, et autorise le contact. Ce phénomène est patent dans l'exemple suivant :

(62) Il y a une étoile près de la lune.

Il s'ensuit que toute possibilité d'assurer *a priori* l'unicité d'un élément mondain induit un contact et commande l'apparition de l'article défini.

C'est le cas lorsqu'est utilisé un superlatif relatif, comme par exemple dans la phrase suivante :

(63) C'est la route la moins longue.

Parmi toutes les routes possibles, il n'y en a qu'une qui est moins longue que toutes les autres, et c'est l'unicité de l'élément maximum dans cet

ensemble ordonné qui assure un repérage indépendant lequel autorise le contact sanctionné par l'apparition de l'article défini.

(Il nous faut ici ouvrir une petite parenthèse : la formulation du superlatif relatif semble induire qu'il y a toujours un élément maximum dans un ensemble ordonné, alors que ceci n'est pas vrai en général. Tout se passe en fait comme si la langue ne maîtrisait bien que les ordres possédant un élément maximum. Nous pensons que nous touchons peut être là un aspect archaïque de l'univers de la langue).

Pour bien faire sentir le problème venons-en à une autre façon d'assurer *a priori* l'unicité de l'élément mondain, qui correspond à l'emploi emphatique de l'article défini, nous pourrions dire de l'article évidemment défini. Quand par exemple on évoque :

(64) Le Sauternes ■■■

on comprend que c'est du "Chateau d'Yquem" qu'il s'agit. Il y a là sous-jacente une structure d'ordre, peut être non linéaire, mais admettant néanmoins un élément maximum ; le classement des crus en Bordelais en témoigne.

Nous pensons que c'est un mécanisme de cet ordre qui induit l'emploi de l'article défini pour assurer la fonction emphatique. Il y a toujours en amont l'idée d'une échelle de comparaison dans laquelle on veut situer en position extrême l'objet qui est évoqué.

Le problème de la maîtrise des structures d'ordre par la langue peut alors très facilement être mis en évidence. Pourrait-on évoquer

(65) Le vin

dans le même esprit gourmet que précédemment ?

Cela n'est pas possible car il n'existe pas d'élément maximum objectif dominant tous les crus sans exception. Nous avons ici une structure d'ordre qui ne possède pas d'élément maximum.

II.III.4. LES EMPLOIS GENERIQUES.

Nous en arrivons maintenant au quatrième et dernier point que nous voulions évoquer dans ce chapitre. Nous allons examiner en détail un emploi des articles dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici, l'emploi dit générique. Nous verrons que là encore, nos définitions permettent d'éclairer le sujet, et cela sans leur apporter aucune modification.

Prenons la précaution de définir les limites de l'emploi générique. Cette qualification dérive de la notion philosophique de genre substantiel. Elle servira donc à qualifier les cas où le déterminé est un genre substantiel comme dans l'exemple suivant :

(66) L'homme est mortel.

Ce n'est pas un homme au singulier qui est ici évoqué mais le genre "homme". Le genre substantiel n'a pas à être qualifié en nombre : il y a toujours unicité des types idéaux, ce qui induit peut être l'affinité de l'article défini avec ce genre de déterminé, et on n'a, à proprement parler, d'emploi générique qu'au singulier.

Considérons l'exemple suivant :

(67) Les hommes sont mortels.

Il n'y a pas ici d'emploi générique au sens strict car le sujet n'est pas le type idéal de l'homme mais la collection des hommes. Cet exemple relève d'une autre approche, même s'il tend à signifier la même chose. Nous allons y revenir.

Nous avons déjà noté l'affinité, qui paraît naturelle aux termes de notre analyse, de l'article défini avec l'emploi générique : l'unicité du type justifie, comme dans l'exemple (66), l'utilisation d'un contact. Cependant il existe des emplois génériques marqués par l'article indéfini. En voici un exemple :

(68) Un soldat français ignore la fatigue. (QLFC 218).

Ce qui est ici évoqué c'est, bien évidemment le type, et non un soldat parmi d'autres.

Notons tout de suite qu'il faudrait apprécier à sa juste valeur la présence d'un adjectif qualificatif. Nous reviendrons sur cette question dans notre conclusion, au chapitre XV précisément. Ici nous considérons que les exemples suivants correspondent tous à des emplois génériques :

(69) Le soldat français ignore la fatigue.

(70) Un soldat ignore la fatigue.

(71) Le soldat ignore la fatigue.

Nous pouvons constater, sur ces exemples, l'existence de deux modes d'emploi générique, l'un assuré par l'article indéfini, l'autre par l'article défini. Ce qui est commun à toutes ces phrases c'est l'évocation d'un monde très particulier. Nous appellerons MONDE DES TYPES (au sens strict) la réunion de tous les genres substantiels. Les éléments du monde des types sont donc tous des individualités singulières.

On peut alors, en prolongeant naturellement ce que nous avons dit au chapitre précédent de l'opposition entre indéfinition et définition, tenter de différencier l'emploi générique indéfini de l'emploi générique défini de la manière suivante.

Dans le cas indéfini, c'est le texte seul qui suggère l'existence du type visé. Il y a adhérence libre du texte au monde des types. Dans le cas défini, le type visé doit être connu par ailleurs. L'adhérence liée du texte au monde des types suppose que celui-ci existe indépendamment de l'évocation qu'en fait une phrase.

Ces deux possibilités de traitement de l'emploi générique peuvent être qualifiées respectivement de nominaliste et de réaliste. Dans le premier cas le monde des types n'existe que par l'évocation qui en est faite dans la langue et dans le second il existe indépendamment de cette évocation.

II.III.5. A PROPOS DE LA QUERELLE DES UNIVERSAUX.

Nous ne voulons pas entrer ainsi dans le détail de la fameuse querelle des universaux, mais nous ne pouvons pas ne pas remarquer ici ce que nous considérons comme une deuxième coïncidence historique. Comme chacun sait, la querelle des universaux s'apaise, ce qui ne veut pas dire qu'elle disparaît (nous verrons qu'elle renaîtra sous une autre forme), au cours du Moyen-Age. Précisément dans le temps où les articles apparaissent. Tout se passe comme si la possibilité de différencier concrètement les points de vue nominaliste et réaliste modérait la passion qui marquait auparavant le débat. Il y a peut être un lien entre l'introduction syntaxique qu'est l'apparition des articles et la transformation que subit alors le débat sur les universaux.

Il faut souligner ici que cette transformation ne peut pas être considérée comme une solution profonde. L'introduction des articles va permettre un déplacement du problème, un approfondissement de sa compréhension mais en aucun cas l'élaboration d'une solution définitive.

Si on s'accorde avec Gilson (1922) on doit attribuer à Abélard (1079-1143) le premier exposé nominaliste cohérent, qui dépasse en profondeur, et de loin, les vues de Roscelin tout en les rééquilibrant. L'oeuvre d'Occam (1270-1349) qui est souvent évoquée à ce sujet est d'une nature différente. Sur le principe nominaliste il ne dit rien de plus qu'Abélard et son originalité réside dans l'expression extensionnelle qu'il donne à sa pensée. Plutôt que de parler de l'homme (réalisme), d'un homme (nominalisme inten-

sionnel) il parlera des hommes (nominalisme extensionnel). Des trois formules suivantes, il choisira la troisième :

(66) L'homme est mortel.

(72) Un homme est mortel.

(67) Les hommes sont mortels.

Ceci est important car il y a alors tendance à faire disparaître par là l'emploi générique, au sens propre, pour lui substituer un emploi pseudo générique qu'on pourrait qualifier d'ensembliste. C'est la collection des hommes qui prend la place du genre substantiel. Cela correspond peut être à la vocation profonde de l'article à l'extensionnalisme. Que l'on songe par exemple à la nature de pur - exister de l'article logique, qui en fait le prototype de l'élément, au sens que prend ce terme en théories des ensembles.

II.III.6. LA MONTEE DE L'EXTENSIONNALISME.

On observe alors la permanence d'une évolution de l'univers de la langue. L'apparition des articles ne doit pas être comprise comme l'inauguration d'un nouvel univers qui serait stable pour un certain temps, mais comme le début d'un nouveau mouvement de l'univers orienté dans une certaine direction. Le dynamisme de la langue dans son interaction avec la pensée, doit, nous semble-t-il, être ainsi compris. En effet on peut observer qu'il n'y a eu que déplacement du problème. Quand on affirme que les hommes sont mortels évoque-t-on un donné expérimental qui est par nature jamais définitivement concluant, ou une loi universelle ?

On débouche alors sur la question de la conception potentielle ou actuelle de l'infini, pour s'exprimer de manière moderne. Dès le XIV^{me} siècle des mathématiciens se saisissent du problème, par exemple Thomas Brawardine dont l'oeuvre est évoquée par J.P. Colette⁽¹⁹¹³⁾. Il faut noter que ces deux conceptions de l'infini peuvent très bien se différencier au moyen des articles indéfini ou défini. Que l'on médite les exemples suivants :

(67) Les hommes sont mortels.

(73) Des hommes sont mortels.

Il nous semble qu'apparaît ainsi de plus en plus l'adéquation de l'article à l'expression extensionnelle des catégories de la pensée. La véritable coïncidence historique est peut être celle-ci.

Il faut noter, qu'au fond, c'est toujours la question de la philosophie conceptuelle qui est posée. Que ce soit en terme d'universaux ou de collec-

tions actuellement infinies, peut-on dire si oui ou non on atteint le concept ?

Nous voyons la question évoluer au cours du temps et l'apparition des articles est peut être un moment important de cette évolution. Nous touchons là le problème d'une modification de l'univers de la langue où il y a simultanément réorientation de la pensée par transformation des modalités de son expression dans la langue et modification de la langue sous la pression de l'activité cognitive.

Notons au passage que la question de l'infini conditionne aussi le débat entre classicisme et intuitionnisme en logique dont nous avons déjà vu en I.III.5. qu'il influait sur la notion de contact. La nécessité de considérer alors un fragment borné du monde relève aussi de la question de l'infini.

Avant de conclure en donnant quelques définitions on doit ici remarquer que l'orientation extensionnaliste de l'univers de langue, à supposer qu'elle soit reconnue, ruine toute tentative d'explication substantielle de la détermination. Quand on parle de "coupure" dans la "substance" du nom, et ce que l'on soit réaliste ou nominaliste, on érige le modèle générique en archétype, ce qui est pour le moins sujet à caution. Il nous faudra revenir sur ce problème au chapitre XV. Notons simplement ici que nous avons peut être par là une explication de la singularité des grammaires d'esprit Guillaumien parmi les autres.

II.III.7. QUELQUES DEFINITIONS.

Venons-en aux définitions annoncées :

Nous appellerons MONDE DES TYPES (au sens large) soit la réunion de tous les genres substantiels (monde des types au sens strict), soit la réunion de toutes les collections ^{universelles} d'objets. Cette nouvelle définition va nous permettre de proposer une définition de l'article générique, qui dépasse le sens propre de ce qualificatif pour recouvrir aussi l'expression extensionnelle des types qui en est en quelque sorte une réincarnation.

Nous appellerons ARTICLE GENERIQUE le mot qui marque dans la langue l'épreuve de l'article logique dans le monde des types au sens large.

Si on défend une conception intensionnelle du monde des types qui est alors constitué par les genres substantiels, on obtient un emploi générique au sens strict de l'article, qui sera indéfini ou défini selon le

parti qu'on veut prendre entre nominalisme et réalisme. Si on défend une conception extensionnelle du monde des types qui est alors la collection de tous les ensembles, on obtient un emploi pseudo-générique avec utilisation de l'article défini pluriel.

Au terme de ce chapitre, et de notre seconde partie, il nous semble que l'analyse des emplois des articles que nous avons appelé "singuliers" peut contribuer à renforcer l'intérêt de notre approche. On doit en effet ici reconnaître que nous avons un moyen d'analyser tous les emplois des articles à partir d'un seul point de vue. On peut certes critiquer les définitions que nous avons données et nous voudrions en faire seulement les témoins de notre réflexion en espérant qu'elle puisse être approfondie.

III. TROISIEME PARTIE, ANALYSE DES ADJECTIFS DETERMINATIFS

III.0. PREAMBULE

III.0.0. PLAN DE CETTE PARTIE.

Dans cette troisième partie nous allons analyser ces déterminants que nous avons appelés des adjectifs déterminatifs quand nous les avons définis par opposition aux articles. Nous suivrons, du moins dans les deux premiers chapitres, le même cheminement que dans la partie précédente. Nous y avons analysé les articles en étudiant les avatars concrets d'un déterminant générique que nous avons appelé l'article logique. C'est ce même article logique qui commandera l'examen que nous allons maintenant entreprendre.

Cet examen étant ordonné à notre souci d'établir une classification différentielle des déterminants, nous l'effectuerons en utilisant une fois de plus les catégories générales d'épreuve, de correspondance, de précontact et de contact.

Nous étudierons successivement les adjectifs démonstratifs et possessifs, et nous rendrons alors compte de leurs affinités avec l'article défini (chapitre X), puis les adjectifs déterminatifs qui, outre la détermination, assurent plus ou moins exactement une fonction de quantification. Nous verrons qu'il y a ici matière à simplification dans la classification traditionnelle (chapitre XI). Il nous restera à analyser les adjectifs relatifs, interrogatifs et exclamatifs (chap. XII).

III.0.1. ESQUISSE DE LA NOTION DE PSEUDO-DETERMINANTS.

Dans le dernier chapitre de cette partie notre méthode, qui restera essentiellement la même, prendra une autre allure. Il ne s'agira plus d'éprouver, d'une manière ou d'une autre, l'article logique mais de s'interroger sur les moyens que la langue peut utiliser pour jouer sur les notions d'indéfinition et de définition. Les derniers déterminants, que nous examinerons alors, seront analysés en ces termes et nous en verrons la raison profonde à ce moment là.

Dès avant le chapitre XII, consacré à l'examen des adjectifs relatifs, interrogatifs et exclamatifs et du déterminant tel, il faut souligner ici la profonde différence qui sépare ces déterminants de tous ceux qu'on aura étudiés auparavant. Ils ne sont pas, nous le verrons, des avatars de l'ar-

ticle logique et ils ne relèvent donc pas de la même fonction déterminative. On ne peut pas les assimiler raisonnablement à des articles, et cela transparait dans la syntaxe où l'on constate des emplois où les articles définis ou indéfinis, selon les cas, leur sont accolés.

Nous tenterons d'explicitier cela en détail quand il sera temps. Nous voulions, en évoquant dès maintenant ce problème, attirer l'attention sur la nature différente de ces déterminants. Cela nous amènera à introduire la notion de pseudo-déterminants pour bien en rendre compte.

III.0.2. EXTENSION DE LA VALIDITE DE L'APPROCHE LOGIQUE.

Tout ceci indique que le chapitre XII sera différent de ceux qui l'ont précédé. Cependant notre analyse, bien qu'exercée dans une autre perspective, restera fondée essentiellement sur les discriminations que proposent les notions générales introduites au chapitre VI. Ce fait constitue pour nous une nouvelle preuve de l'intérêt qu'on a à les introduire. Elles constituent en effet la trame d'un appareil théorique qui à lui seul peut servir à expliciter les emplois de tous les déterminants même de ceux qui, comme les pseudo-déterminants dont nous venons de parler, ne sont pas assimilables à des articles.

Se trouvera ainsi manifesté le fait que notre analyse dépasse le cadre des articles et des déterminants qui peuvent en être rapprochés et qu'elle est adaptée au traitement général de la détermination.

III.0.3. DERNIER AVERTISSEMENT.

Nous reprendrons ici l'avertissement donné en II.0.3. Il sera en effet manifeste que les ébauches explicatives que nous présenterons sont tout au plus des hypothèses qui, au mieux, mériteraient d'être étudiées. Nous nous éloignons en effet du foyer logique qui a généré notre méthode et voici qu'interfèrent de plus en plus des phénomènes qui sont en soi étrangers à la détermination même s'ils en conditionnent la réalisation. L'action classificatrice de nos concepts va être tempérée par l'intervention incidente de mécanismes particuliers que nous appellerons les médiations démonstratives et possessives, et la quantification au sens strict. C'est dire que nos analyses ne seront pas des analyses complètes des déterminants démonstratifs, possessifs ou quantitatifs. Bien des choses seront ignorées, puisque nous ne retiendrons ici que ce qui peut être ca-

ractérisée, à leur sujet, au terme d'épreuve de l'article logique. Notre étude restera partielle parce que une fois encore nous ne voulons pas déborder du cadre de notre propos.

III.1. CHAPITRE DIX - LES ADJECTIFS DEMONSTRATIFS ET POSSESSIFS

III.1.0. NOTION DE "DEFINITION MEDIATE".

Ce chapitre sera consacré à l'élucidation des emplois des adjectifs démonstratifs et possessifs. Traditionnellement ces déterminants sont définis par comparaison avec l'article défini. Nous allons voir que notre méthode permet de rendre compte des traits d'identité et de différence de ce rapprochement et d'en définir plus profondément la portée.

Cette définition s'articulera autour de la notion d'article logique. L'origine des différenciations sera donc abstraite et cette façon de faire qui place les adjectifs démonstratifs et possessifs sur le même plan que les articles concrets, dont ils ne sont pas des dérivés, se révèlera très fructueuse. En particulier, au delà de l'analyse ici transcrite, nous devrons nous interroger sur la validité de certains embranchements que pose la grammaire générative dans sa théorie des déterminants. Nous reprendrons cet aspect du problème dans notre conclusion au chapitre XIV.

En II.II.1. nous avons introduit les catégories d'indétermination et de définition. Il s'agissait alors de différencier commodément les effets des deux types de correspondances que sont le précontact et le contact. Nous avons fait remarquer que la notion de définition était susceptible de variations. En effet la définition assurée par le truchement de l'article défini était d'un type particulier. Nous l'avons qualifiée d'immédiate, ce qui signifiait que l'élément mondain du contact était repéré, d'une manière qui était indépendante de l'évocation mondaine réalisée par la correspondance (contact oblige), de manière immédiate. Aucune procédure de repérage, dont la marque serait observable dans le texte, n'était utilisée.

Nous allons développer maintenant quelques exemples de telles procédures. Elles assureront des définitions que nous qualifierons de médiatees et c'est en inventoriant les médiations possibles des contacts que nous développerons notre analyse des adjectifs démonstratifs et possessifs. Remarquons tout de suite que nous reprendrons donc, à la différence que nous venons de noter près, les termes généraux de l'analyse des articles. En effet, qui

dit "contact" renvoie à la notion d'article logique puisque nous avons délibérément choisi de rendre compte des correspondances en suivant le cours de l'épreuve.

Nous allons successivement élaborer deux types de médiation des contacts, qui se révéleront être des explications convenables des emplois des adjectifs démonstratifs et possessifs. Il existe peut être d'autres types de médiation mais nous n'avons pas à les considérer ici.

Nous procéderons de manière plus directe que dans le cas de l'analyse des articles. Plutôt que de donner successivement une construction *a priori*, une application de cette construction à la détermination examinée, une définition et la justification de cette définition, nous irons droit au fait. Nous proposerons directement la construction de la médiation envisagée et donnerons très vite la définition qui s'ensuit. Il nous semble en effet inutile de souligner ici les sens de la démarche et de reprendre des justifications qui restent identiques à celles invoquées, au sujet des articles, en II.II.4.

III.I.1. PREMIERE MEDIATION DU CONTACT.

Examinons donc sans détour la médiation du contact que nous appellerons la médiation démonstrative. Cette médiation démonstrative sera un moyen d'assurer une définition assistée, où une intervention est nécessaire pour identifier (de manière indépendante de la correspondance) l'élément mondain du contact. La nécessité de cette observation se traduit concrètement dans la syntaxe par l'utilisation d'un déterminant qui diffère de l'article défini.

Le point clé est donc le suivant : le monde tel qu'il est avant l'énonciation (cette antériorité n'étant qu'une façon commode d'exprimer l'indépendance) ne permet pas d'assurer l'isolation de l'élément mondain du contact. C'est alors l'énonciation elle-même, en vertu de la troisième propriété fondamentale du texte que nous avons formulée en I.II.8. (la propriété d'intégration du texte dans le monde), qui transforme le monde en lui permettant cette isolation. Le fait que le texte soit énoncé, c'est à dire qu'il y ait effectivement phrase, est un événement du monde et fait donc partie de cet ordre. Le texte n'est plus une évocation du monde qui pourrait être considérée comme transcendante, mais un élément du monde.

La médiation démonstrative est la mise en oeuvre de cette insertion du texte dans le monde. Prenons des exemples pour bien illustrer cela. Considérons la situation mondaine suivante. Deux locuteurs sont enfermés dans une pièce qui comporte deux issues : une porte à droite et une porte à gauche. Un des deux locuteurs demande à l'autre d'ouvrir une de ces deux portes. Il peut dire :

(74) Ouvre la porte de droite.

Dans ce cas l'article défini correspond à la réalisation d'un contact immédiat. Dans ce monde, tel qu'il est indépendamment de l'énonciation, il n'y a qu'une seule porte de droite et la définition est possible directement.

Il peut dire aussi :

(75) Ouvre cette porte.

mais dans ce cas, simultanément à l'énonciation, une modification du monde est introduite. Qu'elle corresponde à un geste désignateur de la main, ou au fait que l'énonciation ait lieu, sans geste associé, à proximité immédiate de la porte de droite, ce qui suffit à la désigner, est un phénomène second. Il y a bien des manières de réaliser la modification mondaine ici nécessaire. Ce qui importe c'est que cette modification est liée à l'énonciation d'un texte qui induit une transformation concrète du monde, observable en termes propres à son ordre.

Nous pensons que cette façon d'utiliser le jeu relatif du texte et du monde permet de rendre compte d'une manière unique des apparitions de l'adjectif démonstratif, antérieurement aux variations considérables qui peuvent pratiquement être reconnues.

Pour donner une idée du véritable foisonnement qui peut ici se manifester il suffit de méditer quelques exemples. En voici quelques uns qu'il faut ajouter à l'exemple (75) dont nous avons déjà vu une double lecture possible.

(76) Ce colis est fragile. (Etiquetage d'un colis)

(77) Cette province est belle.

(78) Nous les attendons, ce matin.

(79) Je vous donne cette photo (contenue dans la main).

Dans ces quatre cas on ne peut parler de désignation que d'une manière imagée. Ce qui importe c'est qu'il y ait repérage dans le monde, et que ce repérage, qui reste indépendant de la correspondance (il est réalisé par

ailleurs), correspond à une transformation du monde induite par l'énonciation du texte. Les diverses modalités de cette transformation pourraient être étudiées mais nous ne le ferons pas ici. Il nous suffit de pouvoir différencier l'adjectif démonstratif de l'article défini.

III.1.2. DEFINITION DE L'ADJECTIF DEMONSTRATIF.

Nous appellerons MEDIATION DEMONSTRATIVE le processus d'isolation de l'élément mondain d'un contact qui nécessite une modification du monde, laquelle est une singularisation d'un de ses éléments réalisée dans les conditions d'insertion du texte dans le monde.

On observe que la sélection de l'élément mondain est tout à fait libre. L'élaboration du texte permet de sélectionner un quelconque objet du monde.

Nous appellerons ADJECTIF DEMONSTRATIF le mot qui marque dans la langue l'épreuve de l'article logique selon les modalités d'un contact médiat, relevant d'une médiation démonstrative.

Cette définition appelle deux commentaires. On observe, premièrement, que dans l'usage des adjectifs démonstratifs le texte intervient en fait deux fois. Il est d'abord le lieu où est ancrée la correspondance et, en plus, l'isolation de l'élément mondain dépend de phénomènes mondains associés à son énonciation. On peut dire, que par rapport aux articles, il y a renforcement de l'action du texte sur le monde. Ce dédoublement de l'action du texte sur le monde est peut être la différence la plus significative qui existe entre les articles et les adjectifs démonstratifs. Dans le cas des articles il y a mise en rapport d'un mot et d'un objet, deux éléments isolés du texte et du monde. Dans le cas des adjectifs démonstratifs, en plus de cette mise en rapport ponctuelle, il y a mise en rapport entre le texte tout entier et le monde tout entier, au sens fragmentaire que prennent toujours ces ordres lorsqu'on les rapproche. C'est en effet l'interprétation mondaine d'un énoncé qui commande la sélection effectuée dans la médiation démonstrative. Cette médiation intervient comme quelque chose de surajoutée à la mise en correspondance, ce qui est l'expression même de sa nature de médiation. En un mot l'analyse de l'adjectif démonstratif est nécessairement pragmatique. C'est pourquoi nous avons dû évoquer le contexte.

Deuxièmement il nous faut commenter quelque peu notre terminologie. Nous avons utilisé le qualificatif "démonstratif" pour définir la médiation introduite en vertu des considérations développées en 0.III.3. Il pourrait y

avoir intérêt à analyser la notion générale de *deixis* en des termes proches de ceux que nous venons de développer mais il nous semblerait dangereux d'utiliser directement le qualificatif "déictique" car sa signification exacte n'est pas fixée. Nous avons préféré utiliser un vocable complètement neutralisé par l'usage traditionnel qui en est fait. Mais si ce vocable permet de rapporter directement la médiation considérée au mot qui marque le contact qu'elle autorise, il ne faudrait pas en déduire des considérations sur la nature de la médiation. Il ne sert qu'à la définir.

Nous terminons maintenant notre étude de l'adjectif démonstratif en proposant à la sagacité du lecteur l'exemple suivant, tiré du texte d'une grammaire usuelle, qui nous paraît propre à bien faire ressortir la différence que nous avons repérée entre l'article et l'adjectif démonstratif.

(80) L'adjectif possessif se comporte exactement comme cet autre déterminant : l'article défini. (GLFC 247).

III.1.3. DEUXIEME MEDIATION DU CONTACT.

Venons-en maintenant à un second type de médiation du contact que nous appellerons médiation possessive car elle sera mise en jeu lors des apparitions des adjectifs possessifs. Le problème initial est le même : il s'agit d'assurer l'isolation de l'élément mondain, laquelle n'est pas immédiate.

Cette fois-ci, l'assistance à la définition sera réalisé par une mise en rapport d'un objet mondain qui sera l'élément mondain du contact avec un autre objet mondain. Ce second objet mondain, qu'il soit un être animé ou non, déterminera selon son genre et son nombre des variations qui se superposeront aux variations en genre et en nombre du premier. De plus il induit en suivant les orientations de la mise en rapport des variations traditionnellement qualifiées de personnelles.

Voici deux exemples d'une telle mise en rapport :

(81) Nos étudiants sont travailleurs

(82) Ma voiture est en panne

On peut noter que le second objet mondain, auquel est rapporté celui qui est l'élément mondain du contact, appartient au monde dans lequel l'énoncé prend sens, mais qu'il n'apparaît pas nécessairement dans la phrase. Ce qui est important c'est que la mise en rapport est nécessaire pour qu'il y ait contact. Si on substitue l'article défini à l'adjectif possessif on ne parle plus du même objet mondain. Du point de vue mondain

il y a une différence entre "les étudiants" et "nos étudiants". C'est seulement quand la mise en rapport est immédiate que l'article défini réapparaît. C'est le cas lorsqu'il y a rapport organique nécessaire comme dans l'exemple suivant :

(83) j'ai mal à la tête.

Dans le cas général la mise en rapport n'est pas immédiate et un marquage de son objet est nécessaire. C'est cela qui justifie les transcriptions du style "mon cheval = le cheval de moi". Il faut néanmoins prendre garde au fait que l'objet mondain visé par le mot cheval dans la première formulation est l'objet mondain visé par l'expression cheval de moi dans la seconde, et non pas par le seul mot cheval. On voit que ce type de transcription doit être utilisé avec précaution car il y a alors éclatement en deux morceaux d'une réalité qui est intégrée dans le cas de l'emploi de l'adjectif possessif. On marque alors en effet d'une part la définition, d'autre part la procédure d'assistance.

II.1.4. DEFINITION DE L'ADJECTIF POSSESSIF.

Nous appellerons MEDIATION POSSESSIVE le processus d'isolation de l'élément mondain d'un contact qui consiste à la mettre en rapport avec un second objet mondain.

A la différence de ce qui se passait pour la médiation démonstrative, l'isolation de l'élément mondain dépend des relations objectives qui existent dans le monde. Le texte ne peut qu'isoler une relation qui existe déjà.

Nous appellerons ADJECTIF POSSESSIF le mot qui marque dans la langue l'épreuve de l'article logique selon les modalités d'un contact médiat, relevant d'une médiation possessive.

Nous devons maintenant nous livrer à deux commentaires. Premièrement, on peut observer que comme dans le cas de l'adjectif démonstratif il y a renforcement de l'action du texte sur le monde. Au delà de la mise en correspondance, il y a une médiation qui fait intervenir l'évocation par le texte du monde dans sa totalité. Cela permet de rapprocher l'adjectif démonstratif de l'adjectif possessif, en les opposant tous les deux, dans les mêmes termes, à l'article défini. Ceci dit l'action renforcée du texte est ici différente. Alors qu'elle était libre dans le cas précédent, la sélection pouvant opérer librement sur un élément quelconque du monde, elle doit ici se plier aux relations qui existent dans le monde. On parlera d'une action

renforcée liée du texte. Nous restons bien sûr dans l'ordre pragmatique. Deuxièmement nous pensons qu'il faut ici réitérer les observations que nous avons faites plus haut sur la terminologie employée. Il ne faut voir dans l'usage du mot "possessif" que la dénomination d'une médiation précise, et rien d'autre.

III.I.5. DEUX REMARQUES.

La première remarque consiste à examiner la série dite tonique des adjectifs possessifs. Ces adjectifs ne sont pas des déterminants puisqu'ils ne peuvent assurer à eux seuls une mise en phrase. En fait ils assurent, de manière disjointe de la détermination, la médiation qui autorise le repérage de l'élément mondain de la correspondance. Ce qui nous paraît alors instructif c'est d'observer que le couplage d'un tel adjectif avec l'article indéfini est correct, alors que le couplage avec l'article défini est lui incorrect. Voici des exemples :

(84) Un mien cousin va venir nous voir.

(85)* Le mien cousin va venir nous voir.

Cela peut se comprendre de la manière suivante. Dans le cas de l'indétermination, détermination et mise en rapport sont deux procédures disjointes. Tandis que dans le cas de la définition la mise en rapport participe nécessairement à la détermination : pour qu'il y ait contact il y a nécessairement assistance à la définition. Nous pensons que les adjectifs qui appartiennent à la série dite atonique des adjectifs possessifs manifestent dans leur morphologie cette intégration de la définition et de la mise en rapport. Voici une illustration de cette intégration :

(86) Mon cousin va venir te voir.

La seconde remarque porte sur les effets de sens qui peuvent être rendus en jouant avec l'opposition d'une définition, assurée par l'article défini et d'une définition assistée assurée par l'adjectif démonstratif ou possessif.

Considérons par exemple la situation suivante : deux locuteurs travaillent dans un jardin. On entend le dialogue suivant :

(87) Donne moi la pioche.

(88) Où est-elle cette pioche ?

Dans la phrase (87) est manifeste le fait qu'il y a dans le monde, ici le milieu physique environnant, une, et une seule, pioche et que sa pré-

sence autorise la définition. Dans la phrase (88), où il semble que cette présence ne soit pas manifeste pour tout le monde, l'adjectif démonstratif est substitué à l'article défini. L'absence de la pioche nécessite une assistance à la définition, l'objet mondain présumé a besoin pour être repéré d'un renforcement de l'action du texte. Cet appel à l'assistance peut évidemment se réaliser aussi bien par la phrase :

(89) Où est-elle, ta pioche ?

Cela montre l'affinité entre l'adjectif démonstratif et l'adjectif possessif, qui consiste selon nous à leur contribution identique à la définition au terme d'assistance. Il y a évidemment des nuances qui séparent les expressions (88) et (89) mais elles relèvent de l'opposition entre médiation démonstrative et médiation possessive qui est ici seconde.

III.1.6. LA REPRISE ANAPHORIQUE.

Une observation doit maintenant être faite sur ce que nous appellerons commodément la reprise anaphorique dont voici deux illustrations :

(90) Ce matin j'ai vu une hirondelle. Cette hirondelle était blanche.

(91) Ce matin j'ai vu une hirondelle. L'hirondelle était blanche.

Comment discuter les nuances qu'introduisent dans la reprise anaphorique les emplois de l'adjectif démonstratif ou de l'article défini ? En particulier peut-on rendre compte du fait que la version (90) sera en général préférée s'il y a reprise instantanée tandis qu'on utilisera plutôt la version (91) s'il y a un certain retard dans la reprise ? Il nous semble qu'on peut fournir ici une explication plus satisfaisante que celle qui consiste à dire que les deux possibilités sont au fond équiprobables et que le choix se fait en fonction de la proximité et de l'éloignement dans le texte, ou dans le temps de déroulement du texte, du sujet de la reprise. L'utilisation de l'article défini peut être décrite ici en des termes voisins de ceux que nous utilisons au chapitre IX. Il y a induction de la réalité du monde et c'est bien un phénomène qui correspond au retard dans la reprise. Qu'il y ait temps de latence, avec éventuellement discussion, permet de penser qu'il y a, avant la reprise, confirmation de la réalité de l'observation communiquée dans la première phrase.

Par opposition à cet effet, l'utilisation de l'adjectif démonstratif, dont nous avons dit qu'il correspondait à une définition assistée qui nécessite un certain renforcement de l'action du texte sur le monde, accentue la stratégie de persuasion qui est suivie dans ces expressions. Dans un cas, il est admis qu'il y a bien réellement évocation d'une hirondelle, et c'est l'article défini; dans l'autre, on travaille encore à faire admettre cette évocation et c'est l'adjectif démonstratif.

Ainsi s'explique, pensons-nous, tout naturellement les termes de l'alternative et en particulier le fait que l'adjectif démonstratif convient en général à la reprise immédiate tandis que l'article défini convient à la reprise retardée.

Que ce soit une meilleure explication que celle donnée plus haut en terme de proximité textuelle peut être mis en évidence par des contrexemples dont on voudra bien nous pardonner l'aspect un peu torturé.

Considérons la situation où la parole du locuteur est mise en doute. Par exemple un interlocuteur ne veut pas admettre qu'une hirondelle ait été observée. Pour continuer néanmoins son propos il nous semble que le locuteur devra utiliser l'adjectif démonstratif, ce qui correspond au fait que son observation n'est toujours pas admise. On aura donc utilisation de l'adjectif démonstratif dans un cas de retard de la reprise :

(92) Ce matin j'ai vu une hirondelle. (...) Cette hirondelle était blanche.

Considérons maintenant une situation où la parole du locuteur ne peut être mise en doute. Par exemple nous avons le texte consignait des indications pour une mise en scène.

(93) Dans une cage une hirondelle. L'hirondelle doit être blanche.

On a alors utilisation de l'article défini dans un cas de reprise instantanée.

On peut objecter à cet exemple le fait qu'il n'est pas de la même veine que ceux qui le précèdent. Cela est dû au fait qu'un verbe comme voir ne peut introduire un texte du genre de celui qu'on veut ici évoquer. Cette observation renforce en fait notre analyse car l'emploi d'un tel verbe participe à une démarche évocatrice du monde qui ne peut correspondre à une situation du type de celle qui préside à l'énonciation de (93).

II.I.7. A PROPOS DE "MEME" ET "AUTRE".

En 0.II.4. nous avons exclu de la liste traditionnelle des détermi-

nants les mots "même" et "autre" en nous fondant sur le fait qu'ils échappaient au champ de notre notion de détermination, conçue en terme de mise en phrase. Nous avons alors laissé de côté la recherche de la raison qui avait bien pu les faire considérer traditionnellement comme des déterminants. Maintenant nous pouvons relever une affinité entre les adjectifs possessifs et nos deux "faux déterminants". Les adjectifs possessifs réalisent une "définition assistée" par le truchement d'une médiation que nous avons appelé la "médiation possessive". Ce mécanisme auxiliaire est en fait une mise en rapport entre deux objets mondains distincts. On peut concevoir un mécanisme apparentée qui aurait pour but de préciser si besoin est les conditions d'identité ou d'altérité entre deux objets mondains. Pour répondre à la question que soulèvent éventuellement deux mises en correspondance successives ayant pour termes mondains le même objet, ou deux objets de même nature mais distincts. Il y a là une mise en rapport qui renforce encore l'action du texte et qui obéit aux contraintes de l'identité et de l'altérité. Elle est, en première analyse, analogue à la médiation possessive. En quelque sorte on pourrait rapprocher les exemples suivants :

(94) un mien cousin

(95) le même cousin

(96) un autre cousin

où même et autre assurent un repérage complémentaire du même type que celui de mien. Notons au passage l'affinité de même avec l'article défini, qui est fondé sur le fait que l'identité constatée suppose l'introduction préalable du premier terme de cette identité. Et aussi l'affinité de autre avec l'article indéfini, qui correspond à la nature nouvelle, en général de l'altérité. On ne peut dire :

(97)* un même cousin

et si par contre on peut dire :

(98) l'autre cousin

cela suppose qu'on évoque un couple formé de deux "cousins" et qu'on en soit déjà informé.

Bien évidemment il entre en jeu dans les emplois de même et de autre des mécanismes qu'il faudrait faire intervenir pour les expliciter totalement. Cela ne nous concerne pas ici. Nous voulions simplement souligner le fait qu'on pouvait, au delà de l'exclusion théorique de ces deux mots du champ de la détermination, comprendre les raisons qui les a fait être retenus par

Ce schéma fait bien ressortir un fait important : on ne peut dériver les adjectifs démonstratifs et possessifs de l'article défini.

Ils lui sont, certes, apparentés, mais il n'y a pas de "filiation" et l'ancêtre commun est "l'article logique".

Nous n'avons pas parlé ici des variations en nombre en vertu de la parenté constatée entre l'article défini d'une part et les adjectifs démonstratifs et possessifs d'autre part. C'est uniquement dans leur nature "définitoire" (ce qui fait qu'ils marquent des contacts), et non dans leurs modalités distinctes d'assister la définition (les deux médiations) qu'interfèrent quantification et détermination. Aussi tout ce que nous avons pu dire en II.II.5. et II.III.0. à propos de l'article défini par opposition à l'article indéfini peut être reproduit ici *mutatis mutandis*.

III.II. CHAPITRE ONZE - LES ADJECTIFS QUANTITATIFS

III.II.0. LES DETERMINANTS "QUANTITATIFS".

Les grammaires usuelles séparent traditionnellement parmi les déterminants les adjectifs numéraux et les adjectifs indéfinis. Pourtant il est patent que ces derniers adjectifs sont liés eux aussi à la quantification. Que l'on songe à aucun, quelque, plusieurs et tout par exemple. Cela est d'autant plus net si, comme nous l'avons fait en 0.II.4. on exclut de la liste des déterminants même et autre. A part tel, avec ses variations en genre et en nombre, tous les adjectifs indéfinis peuvent être considérés comme portant principalement une information de quantification. Quitte à ignorer quelques nuances secondes, c'est ainsi que nous allons les considérer.

Dans ce chapitre nous étudierons ensemble les adjectifs numéraux et les adjectifs indéfinis, après avoir pris soin d'exclure le déterminant tel que nous retrouverons dans le chapitre suivant. Nous introduirons alors la catégorie générale des adjectifs quantificatifs pour réunir en une seule collection tous les déterminants que nous allons maintenant étudier.

III.II.1. LES REGISTRES DE QUANTIFICATION.

Avant tout examen particulier il nous faut inventorier les principes généraux de la quantification. Nous avons déjà vu en II.II.5. et en II.III.3 comment la quantification pouvait participer, de manière intégrée, du moins au niveau de la syntaxe, à la détermination. Les variations en nombre, qui

sont inscrites dans la morphologie des déterminants déjà étudiés comme l'article, relèvent évidemment d'un certain degré de quantification. La quantification s'exprime aussi d'autres façons et intervient à d'autres degrés de précision.

Il nous faut démêler l'écheveau des divers degrés de quantification pour pouvoir classer, dans l'ordre de la quantification, nos adjectifs quantificatifs. On peut, dans un premier temps distinguer une quantification sommaire qui est marquée par l'opposition du singulier au pluriel et une quantification numérique qui est fondée sur l'utilisation de la série des numéraux : un, deux, trois, etc... Nous préférons parler de numéral et non de nombre car la série citée, potentiellement infinie, ne doit pas être assimilée à celle des nombres naturels : tout appel à des considérations d'arithmétique est ici exclu et on reste à un niveau très fruste, celui de l'appréhension encore intuitive des nombres. Cela ne veut pas dire que nous rejèterons toute information d'inspiration mathématique. En deçà de l'exercice de l'arithmétique comme au delà de la formulation de ses lois la méditation mathématique sur le nombre en tant qu'entité primitive rejoindra nos préoccupations. Nous parlerons de numéral pour rester à un niveau où l'aspect d'opérande du nombre est écarté, alors que bien souvent c'est à ce seul aspect que se rapporte la notion de nombre dans son acception actuelle.

Il est clair que d'autres types de quantification existent et la question se pose de savoir à quel type peut-on rattacher les adjectifs quantificatifs du genre quelques ou plusieurs. Cela nous amène à définir de nouveaux registres de quantification, indépendants de celui qui est mis en oeuvre par l'utilisation des numéraux. Notons tout de suite que si différents registres il y a, ils sont utilisés simultanément par la langue. Les énoncés suivants sont presque équivalents du point de vue de la quantification, et peuvent être considérés comme des variations secondes de l'expression linguistique :

- (99) Des chiens courent
- (100) Quelques chiens courent
- (101) Plusieurs chiens courent

Nous ne voulons pas dire que ces énoncés sont absolument équivalents, ce qui serait manifestement erroné puisqu'on peut facilement concevoir des situations où un seul d'entre eux est correct. Nous constatons seulement

qu'on peut concevoir des situations où deux d'entre eux, voire les trois, peuvent être énoncés indifféremment. Cela suffit à faire de nos registres de quantification des catégories qui ne sont pas disjointes et nous invite donc à envisager une certaine interaction entre eux. C'est dire que dans la pratique les différences que nous allons introduire, dans l'analyse, devront être tempérées.

Avant de proposer une liste des différents registres deux précautions doivent être prises. La première consiste à rappeler ce que nous disions au chapitre III à propos de ces mots qui peuvent être des déterminants ou ne pas l'être, c'est à dire qui participent dans certains cas à la détermination et dans d'autres lui sont étrangers. Seuls sont considérés comme déterminants les mots en emploi de détermination.

C'est la première fois que nous rencontrons ce problème, et aussi la dernière. En effet le regroupement que nous proposons entre adjectifs numériques et adjectifs quantitatifs rassemble tous les déterminants qui possèdent cette propriété. Nous verrons en fait qu'elle est liée à la quantification et que c'est donc cette fonction qui l'induit.

La deuxième précaution consiste à bien distinguer les ~~différentes~~ ^{différentes} ~~propriétés~~ ^{propriétés} natures du mot un. Ce peut être un article indéfini, et du point de vue de la quantification il est alors opposable à des. Ce peut être un adjectif quantitatif de deux manières : soit il est opposable à des adjectifs indéfinis comme quelques ou plusieurs, soit il est opposable à des adjectifs numériques comme deux, trois, etc... Il existe donc, à priori, trois natures de un ce qui, en particulier, explique les variations du sens que peut prendre la locution pas un. Cette locution ne véhicule pas toujours la même information quantitative comme en témoigne les exemples suivants :

(102) Pas un élève ne travaille (GLFC 266)

(103) Il n'y a pas un élève qui travaille, mais deux.

Dans le premier cas pas un est un déterminant qui est identifiable à aucun. Dans le second pas un est une fausse occurrence de la locution car pas correspond à l'indicateur de négation ne..pas et un est un article indéfini qui réalise la détermination. En focalisant notre attention sur le mot un on remarque néanmoins que dans la phrase (102) il donne une indication de singularité, opposable à toute forme de multiplicité : il n'y a aucun élève à travailler, il ne peut en avoir deux, ou encore plusieurs. Alors que dans la phrase (103) il donne une indication de sin-

gularité, qui est démentie dès qu'il y a, par exemple, dualité. L'indication de singularité que réalise un n'est pas la même dans les deux cas. En fait nous avons ici une illustration de la mise en oeuvre simultanée de différents registres de quantification : nous pensons que tout emploi de un active a priori trois registres distincts selon que un s'oppose à des (le complémentaire de l'indication quantitative est alors très vague), à quelques ou plusieurs (le complémentaire est alors moins vague), à deux, trois, etc.. (le complémentaire est alors précis).

Cette analyse nous conduit à introduire les trois registres de quantification suivants. On distinguera la "quantification exacte numérisée" (un, deux, trois, etc...), la "quantification exacte non numérisée" (aucun, nul, pas un, quelque, certain, chaque, tout) et la "quantification approchée" (certains, quelques, plusieurs, maint, maints, divers, différents). Les différents qualificatifs que nous avons retenu dérivent directement d'un étalonnage de ces trois registres en fonction du premier d'entre eux qui évoque la série numérale. Nous ne considérerons pas comme registre de quantification l'opposition "singulier/pluriel" pour plusieurs raisons. Traditionnellement, et c'est ce que nous avons fait ici, cette opposition intervient dans l'exposition de la détermination avant tout développement lié à la quantification. De plus elle interfère avec notre classification en registres puisque les mêmes mots suivant qu'ils apparaissent au singulier ou au pluriel relèvent de deux registres différents comme par exemple quelque. En fait notre analyse nous amènera à nous interroger sur le bien fondé de cette réserve préalable. Peut être l'analyse de la détermination et celle de la quantification aurait tout à gagner à un traitement de la quantification qui précéderait l'examen des divers déterminants, en particulier les articles eux-mêmes.

Nous étudierons successivement les déterminants qui relèvent de la quantification exacte numérisée et de la quantification approchée puis ceux qui relèvent de la quantification exacte non numérisé. Le rapprochement que nous faisons ici entre quantification exacte numérisée et quantification approchée ne doit pas surprendre. Il découle du cas particulier que représente la quantification exacte non numérisé. Celle-ci permet en effet d'exprimer la nullité, la singularité ou la totalité qui ne sont des quantifications exactes qu'en fonction de particularités des extensions que les déterminants mesurent. C'est parce que cette extension est vide, ou indi-

viduelle, ou totale, qu'ils peuvent accidentellement être qualifiés d'exacts. Alors que pour les deux autres registres de quantifications, la série des déterminants permet *a priori* la mesure, qu'elle soit exacte ou approchée.

III.II.2. DETERMINATION ET QUANTIFICATION.

Considérons la série numérale qui assure une quantification exacte numérisée. Elle est constituée des mots un, deux, trois, etc... Chacun de ces mots par le fait même qu'il occupe une place dans la série est opposable à tous les autres. Si cette place est remarquable elle peut induire des traits significatifs secondaires. Par exemple un désignera la singularité avec un accent de priorité.

C'est l'identité morphologique entre les éléments de la série numérale, qui sont des déterminants, et ceux de la série des adjectifs numériques qui sera notre point de départ. En vertu de notre définition de la détermination nous devons en effet distinguer le déterminant de l'adjectif. Considérons à nouveau les phrases suivantes :

(1) Trois hommes sont venus.

(2) Les trois hommes sont venus.

Le mot trois n'est un déterminant que dans la première des deux.

En opposant ces deux phrases l'une à l'autre du point de vue de la détermination on peut considérer que, la seconde phrase relevant manifestement de la définition puisqu'il y a apparition d'un article défini, la première relève de l'indéfinition.

On ne peut dire d'ailleurs :

(104)* Des trois hommes sont venus.

Tout se passe comme si, dans le cas de l'indéfinition, trois assurait à la fois la détermination et la quantification. Si c'était le cas ce mot devrait être d'une part un avatar de l'article logique et d'autre part un indicateur de quantité.

Cela nous amène à nous interroger sur les rapports exacts qu'entretiennent les deux fonctions ici reconnues. Nous avons déjà réfléchi à ce problème en examinant les variations en nombre des articles. En nous intéressant alors, aux seuls articles indéfinis, nous avons vu qu'au singulier comme au pluriel ils étaient des avatars du même article logique.

Autrement dit la quantification intervenait, à titre d'instance séparée, sur le déterminant générique qu'est l'article logique, et induisait une différenciation quantitative, très rudimentaire, en termes d'opposition entre singulier et pluriel, laquelle commandait dans la langue la présence des deux formes concrètes un et des.

Nous allons maintenant généraliser cela en faisant de la quantification une instance indépendante de la détermination, qui permet de démultiplier l'article logique, au niveau abstrait, de manière éventuellement numérique, de façon à engendrer, dans l'épreuve, les différents adjectifs quantitatifs, en particulier les éléments de la série numérale. L'effet de la quantification comme fonction abstraite consisterait alors en la diversification préalable des différents précontacts générés par l'article logique. En sus, et en quelque sorte en parallèle, à un et des, déjà diversifiés du point de vue du nombre au sens grammatical, on obtiendrait les formes (un), deux, trois, etc.. et aussi quelque, quelques, etc.. c'est à dire, à une exception près qui apparaîtra ultérieurement, tous les adjectifs quantitatifs.

Il nous faut évidemment justifier le statut abstrait que nous donnons ainsi à la quantification, et aussi sa concrétisation en terme de précontact dès lors qu'elle est exprimée de manière consubstantielle à la détermination. Que la quantification ne soit pas une diversification seconde des déterminants mais intervienne de manière directe et préalable au niveau de l'article logique, avant toute concrétisation, peut être mis en évidence en comparant des situation de précontact et de contact. Considérons les exemples suivants :

(2) les trois hommes sont venus.

(104)* des trois hommes sont venus.

(105) des hommes sont venus.

(1) trois hommes sont venus.

Dans l'exemple (2) il y a contact. Cela signifie que du point de vue mondain il y a existence forte pour reprendre les termes proposés en II.II.6. C'est l'article défini qui assure la détermination et trois est un qualificatif comme l'est grand dans la phrase suivante :

(106) les hommes grands sont venus.

Cette analogie n'est évidemment valable qu'en première approximation. Trois est ici un qualificatif numérique qui mesure une extension. Cette extension est celle de l'objet mondain du contact, c'est à dire celle du

- 108 -

groupe d'individus, lequel est déjà connu de manière indépendante à la mise en correspondance ici localement réalisée. Ce qui importe ici c'est l'existence "forte" de l'objet mondain qui en permet la mesure extensionnelle. L'exemple (104) est lui incorrect. En fait il faut choisir alors entre un énoncé du type (105) et un énoncé du type (1). Cela signifie que trois est en concurrence avec des et que l'information quantitative est donc ici intégrée à la détermination. Or dans l'exemple (1) comme dans l'exemple (105) la procédure de détermination est un précontact. C'est immédiat pour (105). Dans le cas de (1) le mot trois, à l'instar d'un article indéfini, en assurant la détermination participe à l'évocation de l'objet mondain du seul fait de la correspondance. C'est une existence "faible" qui est ici posée. Cela apparaît, par exemple, dans une reprise anaphorique qui transforme une existence faible en une existence forte, du type ci-dessous :

(107) Trois hommes sont venus ... Les (trois) hommes ...

Dans le premier membre de (107) il n'y a de posé que l'existence faible du groupe d'individus évoqué; alors que dans le second il y a, du fait même de la reprise anaphorique, existence forte. Par contre on ne peut dire :

(108)* Des hommes sont venus ... Les trois hommes ...

(du moins si on s'interdit toute tentative de surinformation insidieuse). Cela découle du fait que les "reprend" des puisqu'il y a transformation d'une existence faible en une existence forte, mais que le groupe évoqué dans un cas comme dans l'autre n'a pas été quantifié au niveau de sa première évocation. Si on veut introduire la quantification d'une manière seconde on est amené à proposer l'exemple

(109) Des hommes sont venus ... Ils étaient (au nombre de) trois..

Alors trois est de nouveau la marque d'une qualification numérique portant sur une collection d'individus existant fortement. Et l'exemple (109) doit s'interpréter comme l'exemple (2), du point de vue de la seule quantification bien sûr.

En résumé trois est susceptible de deux traitements : soit il est incident à un contact comme dans (2) et c'est un simple adjectif en ceci qu'il participe à une description d'un objet doté d'une existence forte; soit il intervient dans l'évocation d'un objet doté d'une existence faible. Dans ce cas il ne peut être un instrument de mesure, puisque la mesure objec-

tive n'est pas possible. Pour mesurer quelque chose, il faut que la chose existe préalablement. Si ce n'est pas le cas l'indication quantitative n'est pas une mesure mais une modalité de l'évocation. Nous pensons que c'est ainsi qu'il faut interpréter l'agrammaticalité de (104) Nous proposons donc l'explication générale suivante : quand trois est un déterminant, ce qui pour nous exclut des emplois du type (Z), il marque un précontact.

Cela nous amène à situer la détermination au niveau abstrait, celui de l'article logique. En effet trois, et avec lui tous les numéraux, et aussi nous le verrons les indéfinis, entre en concurrence avec l'article indéfini pour marquer le précontact. Dans la mesure où nous avons conçu l'article logique comme antécédant la variation en nombre des articles, qui apparaît concrètement dès qu'il y a précontact, c'est que cette variation intervenait comme préalable à cette concrétisation, donc à un niveau qui restait abstrait. C'est à ce niveau que, plus généralement, nous plaçons la quantification (quand elle est intégrée à la détermination). On peut voir alors dans la quantification une généralisation de la variation en nombre de l'article indéfini, ou, mieux encore, dans la variation en nombre de l'article indéfini un cas particulier de la quantification. Ceci fait que les déterminants quantitatifs occupent la place de l'article indéfini et cela explique d'une part que l'indication quantitative de singularité est marquée par le même mot un car il est à la fois l'article indéfini singulier et le déterminant quantitatif, et d'autre part que les déterminants quantitatifs de multiplicité "chassent" l'article indéfini pluriel.

III.II.3. QUANTIFICATION EXACTE NUMERISEE ET QUANTIFICATION APPROCHEE.

Ce que nous venons de mettre en évidence, au paragraphe précédent nous amène à caractériser les adjectifs quantitatifs de la série numérale en terme de marqueur de précontact. Cela s'entend bien sûr pour les numéraux deux, trois, etc... dans la mesure où ils réalisent la détermination ce qui exclut les cas où ils l'accompagnent comme dans :

(110) les deux chiens.

(111) mes deux chiens.

(112) ces deux chiens.

Notre conception dérive en fait de l'opposition entre la mesure objective que les numéraux réalisent quand il y a existence forte comme ci-dessus, et leur intégration à la détermination quand il y a existence faible.

Cette analyse s'étend sans difficulté aux adjectifs quantitatifs qui assurent une quantification approchée. Ce sont les déterminants suivants certains, quelques, plusieurs, maint, maints, divers, différents. Ils réalisent tous des précontacts. Et ils possèdent aussi des "copies" qui en font des adjectifs qui accompagnent la détermination quand il y a mesure objective qu'une quantité qui existe "fortement", comme dans les exemples suivants :

(113) Les hommes vivront longtemps de ces quelques paroles (GLFC 270)

(114) Ces différents livres m'ont plu (GLFC 270)

Doit-on adjoindre le mot des à la liste des adjectifs déterminatifs, au titre de la quantification approchée ? En fait si on le compare à chacun des déterminants concernés on doit observer que son champ d'application les recouvre tous. On ne peut le placer au voisinage de l'un ou de l'autre car il porte seulement l'indication du pluriel par opposition au singulier alors que les déterminants de la quantification approchée peuvent être plus ou moins ordonnés en fonction de la dimension de l'extension qu'ils évoquent. C'est pourquoi le fait de le mettre à part, ce qui est fait dès qu'on le considère comme l'article indéfini pluriel, est raisonnable. Nous nous rangeons à ce point de vue, tout en regrettant qu'un tel classement contribue à brouiller une analyse intégrée de la détermination et de la quantification qui nous semble indispensable.

III.II.4. QUANTIFICATION EXACTE NON NUMERISEE.

Cette quantification relève nécessairement d'un des trois cas de figure suivants. Elle est expression de la nullité (aucun, nul, pas un), ou encore de la singularité (quelque, certain) ou enfin de la totalité (chaque, tout). Nous allons examiner successivement ces trois cas.

Dans le cas de la nullité, l'analyse est aisée. Il ne peut y avoir définition car l'objet mondain est absent. Il manque et ne peut donc exister que faiblement. L'indication de nullité est donc nécessairement exprimée en terme de précontact. Cela revient à dire que le texte seul peut évoquer une absence. Ceci permet au passage de saisir toute la dif-

férence qu'il y a entre la série numérale et celle des nombres naturels. Dans cette dernière peut figurer, au même titre que les autres éléments, le nombre zéro et aucune différence de statut ne sépare alors l'indicateur de nullité. En fait les nombres appartiennent peut être à un monde particulier qui doit être distingué des autres.

Dans le cas de la singularité l'analyse est un peu différente mais aboutit à la même conclusion. Il y a ici aussi indéfinition; la définition singulière étant elle complètement exprimée par l'article défini singulier. On n'a pas à mesurer un singleton, que ce soit de manière numérisée ou non. Tout le problème consiste à saisir les nuances qui appo- sent quelque et certain à un. Le mot un ici évoqué doit être bien distin- gué de l'adjectif numéral un qui s'oppose à la série deux, trois, etc.. et non, comme ici, à la nullité d'une part et à une multiplicité indiffé- renciée. Pour les mêmes raisons que celles proposées lors de l'examen de des au paragraphe précédent, on considèrera un comme l'article indéfini singulier et on n'en discutera pas l'emploi ici.

Il nous semble que quelque tend à exprimer la singularité sans en fai- re le premier élément d'une série et que certain tend à accentuer l'idée même de singularité. Tout ceci est en fait second pour nous et ce que nous retiendrons c'est le fait que là encore les adjectifs quantitatifs correspondent à des précontacts.

Nous arrivons maintenant au cas de la totalité qui représente la vé- ritable difficulté de ce chapitre. Afin de procéder clairement rappelons ce que nous avons déjà pu dire au sujet de l'article défini pluriel. Deux cas peuvent se présenter suivant que le monde évoqué est le monde généri- que, illimité par nature (sous l'angle de l'extension), ou un monde borné qui correspond à l'exercice de notre sensibilité. Dans le premier cas les possède une connotation générique, exprimée de manière extensionnelle, celle là même que nous avons distinguée en II.III.5., dans l'autre il cor- respond à l'évocation d'une totalité globale et pleine (cf. II.II.5.) qui reste nécessairement limitée car inscrite à l'intérieur d'un monde parti- culier. Cette opposition va nous permettre de distinguer très nettement chaque de tout.

Nous commencerons par reléguer le mot les dans la catégorie des articles comme nous l'avons fait précédemment pour un, et des et pour les mêmes raisons.

Ceci dit observons que le mot tout évoque toujours une totalité universelle qui n'est pas circonscrite dans un monde. Considérons l'exemple suivant :

(115) Tout bateau est copié sur un autre bateau. (GLFC 271)

Il s'agit ici de tous les bateaux, où ce qui revient au même du genre bateau, évoqué de manière extensionnelle. Il serait intéressant de se demander si cet emploi de tout n'est pas le vestige des premières investigations extensionnelles, avant que soit élaborée l'expression extensionnelle du générique. Ce serait alors à ce titre que tout figurerait parmi les déterminants : il ne serait qu'une forme archaïque de l'expression tous les.

Si cela était le cas, comme nous inclinons à le penser, sa place actuelle parmi les déterminants, en particulier parmi les adjectifs quantitatifs, serait dûe à la permanence dans la langue d'une construction qui avait son véritable sens avant que le déploiement des différents articles soit réalisé et permette le traitement extensionnel du générique tel que nous l'avons esquissé en II.III.5.

Notons au passage que cette affinité de tout avec les emplois génériques au sens strict pourrait expliquer les hésitations des grammairiens qui en font une marque de la totalité (acception extensionnelle) (cf. J.Cl. Chevalier et alii (1964, 271)) ou une marque de la singularité (acception intensionnelle) (cf. Dubois et Lagane (1913, 75)), le genre substantiel étant un singulier.

Ce qui importe ici c'est que tout, dans une acception intensionnelle ou extensionnelle, marque un contact, ce qui le singularise nettement parmi les déterminants que nous analysons dans ce chapitre. Soit il y a singularité dans le monde des types (au sens strict) (cf. II.II.4.) et l'unicité dans ce monde particulier induit *de facto* le contact; soit l'évocation d'une totalité absolue, dans la réunion de tous les mondes susceptibles d'être expérimentalement connus, vise tous ses éléments et assure la définition, puisque chacun d'entre eux appartient *a priori* à une classe universelle qui est ainsi préalablement postulée. La totalité alors évoquée est illimitée et on doit relever l'écart qui s'instaure alors avec l'autre déterminant de la totalité chaque.

Dans ce cas la totalité qu'on évoque ne peut être illimitée. Si elle est atteinte au terme d'une énumération c'est qu'une succession d'étapes

en nombre fini permet d'en rendre compte. Cette totalité est alors nécessairement inscrite dans un monde borné et elle est fondamentalement différente de la totalité universelle dont rend compte le mot tout. Il nous semble qu'il y a là la raison profonde d'une différenciation entre chaque et tout.

Comment peut-on alors distinguer les emplois de chaque et ceux de les quand ce mot marque une correspondance avec une collection appréhendée totalement à l'intérieur d'un monde borné ? Là encore nous allons faire appel à la nature constructive de l'appréhension d'une totalité quand elle est marquée par le mot chaque. La totalité est alors saisie au moyen d'un processus génératif qui n'en rend compte que finalement. Elle n'est pas appréhendée de manière achevée comme c'est le cas lorsqu'est employé le mot les.

Pour caractériser les emplois du mot chaque nous considérerons qu'ils correspondent à des précontacts. Ceci implique que bien que du point de vue strictement quantitatif il est assimilable à les, il doit être rapproché du point de vue de la détermination de des. En effet le fait que la collection, qui est l'élément mondain de la correspondance soit progressivement parcourue en totalité, n'induit pas sa reconnaissance *a priori*. L'emploi de tout suppose cette reconnaissance *a priori*, mais ce n'est plus ^{le} cas quand il y a emploi de chaque qui est lié à un processus en cours de développement. En un mot nous commençons à découvrir une différenciation entre chaque et tout fondée sur l'opposition entre une conception constructive et une conception générique des totalités.

III.II.5. UNE OPPOSITION ENTRE CHAQUE ET TOUT.

Nous proposons de concevoir l'opposition entre chaque et tout de la manière suivante. Tout réalise une évocation générique qui peut être interprétée de manière réaliste ou nominaliste (II.III.5.). Il en est ainsi pour

(115) Tout bateau est copié sur un autre bateau
qu'on fasse de cet énoncé une loi portant sur le genre "bateau" supposé exister réellement, ou une loi portant sur le genre "bateau" conçu comme la représentation d'une collection potentiellement infinie dénotée par le mot "bateau".

Nous avons vu en II.III.5. qu'une telle alternative débouchait sur la

promotion du point de vue extensionnel, qui est, étranger au générique finalement. Ce que nous avons appelé le pseudo-générique dérive sans doute de l'approche nominaliste qui permet le passage de l'intensionnel à l'extensionnel. La dominance accordée par la suite à ce deuxième point de vue, amène à restreindre le champ de l'indicateur de totalité. Qu'on pense par exemple aux paradoxes des propriétés universelles : la contradiction interne inhérente à la notion d'ensemble de tous les ensembles manifeste simplement le danger qu'il y a d'énoncer des phrases du type :

(116) tout ensemble à la propriété P (exprimée extensionnellement) puisque "rien ne contient tout" (P. Halmos, 1967, 16).

La prudence veut alors qu'on construise effectivement les totalités que l'on conçoit par un processus récurrent. Ce qu'il y a d'excessif dans la phrase(115), puisqu'on peut toujours construire un bateau différent, peut être corrigé au moyen de l'énoncé suivant :

(117) chaque bateau est copié sur un autre bateau.

En effet l'emploi de chaque induit nous semble-t-il l'idée d'une énumération, qui peut être non bornée a priori, mais qui à chaque étape l'est. On reste ainsi dans l'ordre de la finitude et on échappe aux inconséquences d'un emploi immodéré des catégories génériques.

C'est ainsi que nous sommes amenés à rapprocher tout de les, par le biais de l'acceptation pseudo-générique de leurs emplois, et aussi chaque de des puisqu'à aucun moment actuel la totalité de la collection visée n'est circonscrite : elle n'est atteinte que comme limite d'un processus itératif. Ce qui veut dire que l'emploi de les qu'il faut rapprocher de l'emploi de tout est un emploi particulier de l'article défini pluriel, un de ces emplois que nous avons qualifiés de "singuliers"; et que l'emploi de des qu'il faut rapprocher de l'emploi de chaque est celui où il vise une totalité sans le mode de l'indéfinition, et non pas celui où il réalise une partition (cf. II.II.5.).

Nous allons affiner cette approche en la comparant avec les points de vue évoqués par G. Kleiber et R. Martin (1977). Une précision doit auparavant être donnée : puisque tout est d'ordre pseudo-générique, donc relève d'un point de vue extensionnel cela suppose qu'il marque des entités discrètes. Nous avons, en 0.II.4., restreint notre attention aux cas de la "médication discrète" et nous avons observé cette règle jusqu'alors sans que cela n'induisse d'éventuelles incompréhensions. Ici il faut souli-

gner l'importance de la restriction car elle est inhérente au problème étudié. Si nous ne l'avions pas faite, il faudrait maintenant la faire. G. Kleiber et R. Martin (op.cit, p. 31) citent différentes solutions proposées pour séparer tout de chaque.

[Chaque] désigne en premier lieu non plus la collection, mais les individus qui la composent, avec, il est vrai, une référence implicite à la collection.
 [Tout] ne s'intéresse pas au caractère discret des grandeurs constituant la collection, mais à leur intégrité, à leur nature.
 (A.J. Greimas, 1963, 115-116).

Il nous semble que l'évocation, un peu floue, de l'intégrité et de la nature des grandeurs en question, trouve son cadre naturel dans une conception pseudo-générique (extensionnelle) de la collection - tout n'est pas encore tous les mais il est déjà très différent de l'article générique, puisque l'accent est mis sur les éléments qui relèvent du genre. A propos d'une autre solution proposée, G. Kleiber et R. Martin (op.cit, loc.cit) insistent sur le fait que "tout ne figure pas aisément dans des phrases événementielles". Cela découle immédiatement de sa nature générique. Il y a un vrai problème d'identification de la classe référentielle et ce problème pourrait être résolu en réservant à tout ce que nous avons appelé le monde des types au sens larges (cf. II.III.7.), et en l'interdisant à chaque qui correspondrait à des mondes sensibles.

Ceci peut être mis en évidence grâce aux exemples suivants :

- (118) tout homme est mortel.
- (119) chaque homme est mortel.

Ces deux énoncés semblent équivalents mais cette équivalence ne résiste pas à l'analyse. Le monde de réalisation de(118) est le monde des types (au sens large), et correspond donc à l'évolution extensionnelle du générique. Le monde de réalisation de(119) est "notre" monde physique. Autrement dit, pour nous, et à la différence de G. Kleiber et R. Martin, l'opposition entre chaque et tout peut être expliqué en termes de distinction de classe référentielle. Les autres observations sont alors secondes : que chaque se prête à l'énumération explicite, et non tout, devient un truisme, car on ne saurait énumérer un genre; que tout se prête à des formulations analytiques beaucoup mieux que chaque en est un autre, puisque l'analytique présuppose le générique; qu'il y ait des différences nettes du point de vue temporel est tout aussi net. Arrêtons-nous sur ce dernier point en reprenant (op.cit, 32) les exemples suivants :

- (120) j'accepterai toute solution
- (121)* j'ai accepté toute solution
- (122) j'accepterai chaque solution
- (123) j'ai accepté chaque solution

Là encore la différenciation entre chaque et tout en terme de distinction de classe référentielle est éclairante. Si on transforme les deux premiers exemples en

- (124) toute solution sera acceptée.
- (125)* toute solution a été acceptée.

Le fait que tout requiert le monde des types au sens large pour y être projeté explique la différence d'acceptabilité. Dans le futur une solution acceptable appartient à la collection de toutes les solutions (pseudo-générique). Tout élément de cette collection est a priori acceptable, elle possède la propriété générique d'avoir tous ses éléments en position d'être accepté; cette acceptation étant encore attendue. Dans le passé, l'acceptation a déjà eu lieu et comme elle ne peut porter sur tous les éléments de la collection, mais en général sur un seul, la collection des solutions ne possède pas alors la propriété générique d'avoir tous ses éléments étant acceptés. Le fait que l'acceptation a eu lieu singularise la solution qui a été acceptée et l'acceptabilité des solutions ayant été ainsi différenciée, s'effondre la généricité et du même coup un emploi éventuel de tout. Les deux autres exemples, que pour notre part nous n'acceptons qu'avec une certaine réticence font pour leur part référence à des solutions évaluées toutes les unes après les autres, que ce soit déjà fait ou à faire.

III.II.6. BILAN DU CHAPITRE ONZE.

Nous appellerons QUANTIFICATION l'opération abstraite qui porte sur l'article logique et qui consiste à lui intégrer une information quantitative. L'exemple le plus simple de quantification est la variation en nombre des articles. Elle correspond à une alternative qui s'exprime au moyen du singulier et du pluriel. Quand nous avons énoncé en I.III.0. la règle d'unicité de l'élément mondain nous avons précisé que dans le cas du singulier l'élément mondain est une unité, comme dans le cas pluriel car il est alors saisi dans l'unité de sa totalité.: c'est alors une collection qui est évoquée. Cela reste vrai au niveau des correspondances mais ne doit

pas induire l'abandon de toute variation en nombre. La variation en nombre apparaît à sa place comme une première possibilité de quantification.

D'autres processus de différenciation quantitative peuvent être à leur tour mis en oeuvre pour réaliser des indications quantitatives exactes ou approchées. Nous appellerons ADJECTIFS QUANTITATIFS les mots qui marquent dans la langue l'épreuve de l'article logique quantifié selon les modalités d'un précontact. Cette définition appelle deux commentaires. Premièrement, si on la rapproche de la définition des articles indéfinis donnés en II.II.3., on observe un certain recoupement : les mots un et des peuvent être regardés comme des adjectifs quantitatifs. Nous les excluons, de manière tout à fait arbitraire, pour bien souligner la singularité du registre de quantification où ils opèrent. Ce sont des articles indéfinis, qui sont finalement des cas particuliers des adjectifs quantitatifs. Deuxièmement notre définition exclut des adjectifs quantitatifs le mot tout puisqu'il marque un contact et non un précontact. Cela ne veut pas dire qu'il ne participe pas, à sa manière à une évaluation quantitative; il doit seulement être nettement séparé des autres déterminants indéfinis auxquels il est traditionnellement joint. En fait sa singularité découle de la réquisition systématique du monde des types (au sens large) pour en réaliser l'épreuve. On pourrait le qualifier d'adjectif générique, dont le traitement serait analogue à celui de l'article générique défini en II.III.7.

Tout ceci peut être présenté sous forme d'un schéma qui comme celui donné en III.I.8. sera un enrichissement du schéma original donné en II.II.6. La modification ne correspond pas à une diversification, au niveau concret, comme lors de l'introduction des définitions assistées, mais à une diversification au niveau abstrait, avant toute épreuve.

niveau abstrait

ARTICLE LOGIQUE

QUANTIFICATION

↓ concrétisation

niveau concret : (cas de l'indétermination)

- | | | |
|-----|-------------------------------------|--|
| (1) | UN-DES | } Article
} Adjectifs
} quantitatifs |
| (2) | AUCUN - (UN) - CHAQUE | |
| (3) | (UN) - QUELQUES - PLUSIEURS - (DES) | |
| (4) | (UN) - DEUX - TROIS - etc... | |

Les déterminants cités en (2) et (3) ne constituent évidemment pas une liste exhaustive. Ils illustrent simplement différents registres de quantification.

Un aspect de ce tableau ne doit pas passer inaperçu bien qu'il soit invisible. Si les articles indéfinis y apparaissent naturellement, les articles définis n'y sont pas mentionnés. Pour eux l'intervention de la quantification est restreinte à la variation en nombre, et les autres types relevés n'interfèrent pas avec la détermination. Quant il y a contact, mis à part les variations en nombre de l'article défini, la quantification n'intervient pas comme préalable à la concrétisation de l'article logique. Il y a là place pour tout un développement selon l'idée que l'on se fait de la nature de nombre : instrument objectif de mesure qui trouve son origine dans des pratiques dont la répétition lui permet de s'en abstraire, ou abstraction primitive qui conditionne la pratique.

III.III. CHAPITRE DOUZE - LES ADJECTIFS RELATIFS, INTERROGATIFS ET EXCLAMATIFS.

III.III.0. NOTION DE PSEUDO-DETERMINANT.

Dans ce chapitre, le dernier de la troisième partie, nous allons achever notre analyse en examinant des déterminants qui se révéleront être quelque peu différents de ceux que nous avons étudiés jusqu'ici. Ce sera l'occasion pour notre méthode de prendre un relief inattendu propre à en renouveler l'application. Nous allons voir qu'elle permet d'améliorer sensiblement la compréhension traditionnelle des déterminants qui nous restent à étudier.

Nous allons examiner les adjectifs relatifs, interrogatifs et exclamatifs, auxquels nous joindrons le déterminant tel pour des raisons qui apparaîtront en cours de développement.

Signalons tout de suite que nous serons amené à franchir par endroits les limites que nous avons en leur temps fixées à notre analyse. Les mots dont nous allons examiner les emplois, s'ils apparaissent comme des marqueurs de mise en phrase, ne seront plus des avatars concrets de l'article logique. Pour des raisons de commodité d'expression, nous appellerons de tels mots des PSEUDO-DETERMINANTS. Ces pseudo-déterminants restent des déterminants si on fait de ceux-ci simplement des marqueurs de

mise en phrase sans les rapprocher de l'article logique. Il y a là un problème de définition sur lequel il nous faudra nous expliquer.

III.III.1. QUELQUES ANALOGIES.

Les auteurs des grammaires usuelles constatent depuis toujours la similitude morphologique, liée à la présence du syntagme quel, qui rapproche les adjectifs relatifs, interrogatifs et exclamatifs. Nous allons voir que cette similitude est l'expression d'une parenté logique que notre analyse révèle.

Nous procéderons de la manière suivante. Nous examinerons de façon détaillé les seuls adjectifs relatifs afin de proposer une explication logique de leur emploi. Nous nous apercevrons alors que cette explication rend compte aussi, avec les modifications nécessaires, des emplois des adjectifs interrogatifs et exclamatifs. Ceci nous amènera à poser comme principe général, lié à l'apparition du syntagme quel, les termes de l'explication proposée.

Avant d'entreprendre l'examen annoncé, notons que l'analogie morphologique manifestée par la présence du syntagme quel n'est pas le seul point qui milite pour un rapprochement de nos différents adjectifs déterminatifs. On doit aussi remarquer l'affinité du syntagme quel avec l'article défini. Dans le cas des adjectifs relatifs il y a purement et simplement amalgame, dans les deux autres cas cet amalgame peut avoir lieu ou non. Ce qui importe c'est que cette affinité ne porte que sur l'article défini. On n'observe en effet jamais de combinaison avec l'article indéfini ou les adjectifs démonstratifs et possessifs. Nous ne serons pas surpris si le syntagme quel apparaissait comme la marque d'une opération liée à la définition immédiate, par opposition à l'indéfinition d'une part et aux définitions médiates d'autre part.

III.III.2. ANALYSE DE L'ADJECTIF RELATIF.

L'adjectif relatif, comme chacun sait, peut être considéré, au moins du point de vue morphologique comme l'amalgame d'un article défini et du morphème quel. Considérons les exemples suivants :

(124) je lui ai adressé une lettre, laquelle lettre ne lui a pas été remise. (NGF 69)

(125) je lui ai adressé une lettre. La dite lettre ne lui a pas été remise.

A la ponctuation près, ce qui n'est pas sans doute un hasard, ces deux phrases ne diffèrent qu'en les mots soulignés. Ceci nous incite à rapprocher l'analyse de l'expression laquelle lettre de l'expression la dite lettre. Nonobstant l'amalgame on peut distinguer dans l'expression laquelle lettre un article défini, puis le syntagme quel, puis un nom. Le syntagme quel occupe alors la place de l'adjectif dite dans la seconde expression.

Si on le considère alors comme un adjectif sa signification semble être le renvoi à la précédente occurrence du mot qu'il préfixe et à la signification qu'il prend alors. Approfondissons cette tentative d'explication en examinant les exemples suivants :

(126) je lui ai adressé une lettre. Une lettre ne lui a pas été remise.

(127) je lui ai adressé une lettre. Cette lettre ne lui a pas été remise.

(128) je lui ai adressé une lettre. La lettre ne lui a pas été remise.

Dans l'exemple (126) rien n'indique que la deuxième occurrence de lettre doit correspondre au même objet mondain que lors de sa première occurrence. Si c'est le cas, une indication est nécessaire. Par contre l'exemple (127) correspond assez bien, au point de vue du sens, aux exemples (124) et (125). Mieux que l'exemple (128). Cela met en évidence la nécessité d'une définition, ce qui ne doit pas nous surprendre puisqu'au moment de la seconde occurrence de lettre l'objet mondain évoqué dans la correspondance est déjà repéré au moyen de la correspondance réalisée par la première occurrence. Par rapport à la première occurrence qui correspond à une adhérence libre, ce qui est marqué par l'article indéfini, la seconde correspond à une adhérence liée.

Que la définition ne soit pas immédiate en général fait préférer la transcription (127) à la transcription (128). Il y a en général nécessité d'une médiation de la définition, qui peut être rendue aussi par :

(129) je lui ai adressé une lettre. Ma lettre ne lui a pas été remise.

Nous pensons souligner ainsi le fait que le syntagme quel assure une médiation sous forme d'un renvoi à une correspondance déjà énoncée. Ceci induit automatiquement le préfixage par l'article défini et de manière

exclusive. En effet l'utilisation de l'article indéfini est exclue puisqu'il y a définition, et celle des adjectifs démonstratifs et possessifs aussi puisqu'ils procèdent d'une médiation qui pourrait s'opposer à celle ici réalisée.

Cette nature médiatrice pourrait être l'explication de la constitution même du morphème quel. Le premier morphème que, signifiait la mise en rapport, et le second, e, l'objet visé par ce rapport; l'amalgame des deux correspondrait alors au marquage du renvoi ainsi défini. Nous n'entrerons pas dans cette problématique et nous nous contenterons pour fonder notre analyse du mot tel qu'il apparaît, tout construit, dans la langue.

III.III.3. NOTION DE MARQUEUR DE DEFINITION.

Nous appellerons MARQUEUR DE DEFINITION tout mot qui placé devant un nom en situation d'indétermination constitue avec lui une expression en situation de définition.

Soulignons que le marquage de définition est indépendant de la détermination. Pour qu'il y ait détermination, le marquage par un déterminant, ici nécessairement l'article défini comme nous l'avons vu, est requis.

Evidemment l'article défini apparaît ici dans un emploi "régulier" au sens de II.II. puisqu'il correspond grosso modo à une reprise anaphorique. Et c'est tout naturellement que nous considérerons l'adjectif relatif comme un amalgame de l'article défini (régulier) et du marqueur de définition quel. Voici un exemple :

(130) Nous portions des habits avec de grands boutons de nacre semés d'hermine, autour desquels boutons était écrite en latin cette devise ... (GLFC, 256).

Dans cette phrase desquels s'analyse en des (= de les) + quels. L'article défini assure le contact qui est préparé par le marqueur quel qui fait passer le mot boutons (deuxième occurrence) d'un statut d'existence faible à un statut d'existence forte, par une procédure d'ordre anaphorique.

III.III.4. GENERALISATION DE L'ANALYSE.

Avant de proposer une définition précise nous allons conforter notre analyse en étendant son application au traitement des adjectifs interro-

gatifs et exclamatifs. Considérons les exemples suivants :

(131) C'est à quelle distance d'ici, le Vieux-Nançay (GLFC 252)

(14) Quelle maison !

La phrase (131) exprime la recherche de la longueur du chemin qui mène au Vieux-Nançay. L'interrogation consiste à requérir la définition d'une distance et invite donc à la substitution d'une définition à une indéfinition. Le fait que l'interrogation porte sur cette définition peut être mis en évidence par la précision suivante :

(132) je ne vous demande pas une distance quelconque, mais la distance qui sépare le Vieux-Nançay d'ici.

Ici l'article défini s'impose puisqu'il y a une et une seule mesure de la distance entre ces deux points. Le morphème quelle dans l'exemple (131) a, entre autres choses, un statut analogue à celui que nous lui avons donné dans notre analyse des adjectifs relatifs. Il est, là encore, à la jointure entre l'indéfinition et la définition.

C'est encore le cas dans l'exemple (14). Nous avons noté dès 0.II.2. l'affinité de certains déterminants avec le tour exclamatif. On peut dire :

(18) La maison !

(133) Cette maison !

(134) Ma maison !

mais pas

(135) *Une maison !

Comme l'interrogation, l'exclamation suppose la réalité physique de l'objet évoqué : il est nécessairement en situation d'existence forte. Cette nécessité impose le cadre de la définition et le marqueur quel peut servir ici aussi à placer en situation de définition un mot qui serait *a priori* en situation d'indéfinition.

Ceci dit, après avoir souligné l'analogie dans le traitement du syntagme quel dans l'analyse de nos trois types d'adjectifs, il faut bien convenir que des différences subsistent. La plus manifeste est la présence d'un préfixage amalgamé avec l'article défini dans le cas de l'adjectif relatif, et l'absence, presque régulière d'un tel préfixage dans le cas des adjectifs interrogatifs et exclamatifs.

En fait nous pensons qu'il faut distinguer le marquage relatif, du marquage interrogatif ou exclamatif. Et les termes mêmes de notre appro-

che nous y incitent. Nous avons remarqué la nature particulière du rapport entre le texte et le monde dans le cas de l'interrogation et de l'exclamation. Le monde est nécessairement conçu comme existant réellement : le texte ici n'est que transcription du monde. Cette façon qu'a ici le texte de référer au monde est nécessaire à l'élaboration d'une interrogation ou d'une exclamation : il y a dans les deux cas référence à un monde qui est supposé bien réel.

Ceci n'est plus nécessaire dans le cas du marquage relatif. Il suffit qu'il y ait ~~en~~ occurrence préalable, pour assurer le renvoi, et concurrentement correspondance. Que le monde alors évoqué ait ou non véritable existence n'importe pas. Et le monde n'étant pas réellement engagé, le texte peut jouer du rapport qu'il entretient avec lui. On peut induire de cette constatation un critère qui va se révéler intéressant dans la suite. Le marquage relatif, dans la mesure où il n'engage pas la réalité du monde est susceptible d'une inversion. On peut considérer un nom en situation de définition et tenter de le placer en situation d'indéfinition. Dans le cas du marquage interrogatif et exclamatif ce n'est plus possible car le tour interrogatif et le tour exclamatif supposent une acceptation de la réalité du monde. Les objets visés ont nécessairement alors une existence forte.

La différence que nous venons de relever contribue peut-être à l'effacement de l'article défini dans le cas de l'interrogation et de l'exclamation et de son maintien dans le cas de la relation. Dans le premier cas l'objet visé est bel et bien défini et il y a une redondance de l'article défini. Dans le second cas, on est encore dans le cadre d'une existence faible qui est justement en train de se "fortifier" par l'utilisation du marquage relatif. L'article défini est alors nécessaire pour souligner la définition.

III.III.5. DEFINITIONS.

Nous appellerons MARQUAGE RELATIF (de définition) tout marquage de définition apparaissant dans une situation où la réalité du monde n'est pas engagée. Nous appellerons MARQUAGE ABSOLU (de définition) tout marquage de définition apparaissant dans une situation où la réalité du monde est engagée. Des observations ci-dessus on peut induire l'existence d'un éventuel marquage relatif d'indéfinition, et l'inexistence *a priori* d'une telle opération converse pour la définition.

Le morphème quel sera pour nous un marqueur relatif dans le cas de la relation et un marqueur absolu dans le cas de l'interrogation et de l'exclamation. Nous appellerons ADJECTIF RELATIF le mot qui est un amalgame de l'article défini et du syntagme quel ^{avec les variations en genre et en nombre} assurant un marquage relatif de définition. Nous appellerons ADJECTIF INTERROGATIF le mot quel, avec les variations en genre et en nombre, assurant un marquage absolu de définition dans un énoncé interrogatif. Nous appellerons ADJECTIF EXCLAMATIF le mot quel, avec les variations en genre et en nombre, assurant un marquage absolu de définition dans un énoncé *exclamatif*.

La circularité des deux dernières définitions ne nous échappe pas. Pour la lever il faudrait analyser complètement, de manière logique, la nature exacte de l'interrogation et de l'exclamation. Cela nous amènerait trop loin. Nous nous contentons ici d'une approche maladroite mais suffisante, eu égard à notre objectif qui reste une différenciation des déterminants. A ce propos, il faut souligner que les adjectifs interrogatifs et exclamatifs sont des pseudo-déterminants au sens de III.0.1. Ce ne sont pas des avatars de l'article logique et ils n'assurent sa fonction qu'à la suite d'un effacement canonique. Quant à l'adjectif relatif, il n'est un déterminant que par la présence de l'article défini amalgamé en son sein au morphème quel.

III.III.6. ANALYSE DE TEL.

Nous avons noté à propos du marquage relatif de définition qu'il était susceptible d'une inversion. Nous appellerons MARQUEUR (relatif) D'INDEFINITION tout mot qui placé devant un nom en situation de définition constitue avec lui une expression en situation d'indéfinition. Un tel marqueur conçu ici *a priori* existe-t-il réellement dans la langue ? La réponse affirmative à cette question découle de l'analyse du dernier déterminant qu'il nous reste à examiner, à savoir tel.

Considérons l'exemple suivant :

(136) La douleur d'un tel homme est la plus belle oraison funèbre.

L'expression un tel indique qu'on sait de quel homme on parle (situation de définition) tout en utilisant un préfixage indéfini. Le syntagme tel réalise la transformation nécessaire : c'est un marqueur d'indéfinition.

C'est un déterminant comme le montre l'exemple suivant :

(137) Il y a tel restaurant à Metz, où les universitaires déjeunent.

Bien sûr c'est en fait un pseudo-déterminant, la véritable détermination étant assurée par l'article indéfini. La canonicité d'un tel préfixage explique ici aussi l'effacement éventuel avec un non-systématicité qui nous paraît correspondre là aussi, à l'aspect relatif du marquage.

Afin de conclure de la manière qui convient au chapitre, une manière ouverte car nous avons bien le sentiment de n'avoir réalisé ici qu'une esquisse, proposons quelques exemples qui illustrent bien la réciprocité des marqueurs quel et tel.

(124) je lui ai adressé une lettre, laquelle lettre ne lui a pas été remise.

(138) je n'ai pas reçu une telle lettre.

(139) Lequel

(140) Untel

(141) Laissons cela te] que]

III.III.7. BILAN DU CHAPITRE DOUZE.

Il nous faut bien reconnaître la faiblesse de notre propos. Mis à part deux observations portant sur l'affinité des déterminants relatifs, interrogatifs et exclamatifs avec la définition d'une part et celle de tel avec l'indétermination d'autre part, et sur le jeu relatif de quel et de tel, notre approche n'a pas donné ici de résultats sensibles. Nous avons tenu néanmoins à présenter l'état de nos réflexions et cela pour deux raisons. La première découle de notre volonté de présenter toutes les applications de notre méthode, les bonnes et les moins bonnes, puisque nous entendons rester systématique. La seconde relève de notre conviction intime qui consiste à penser qu'une analyse en des termes logiques de l'interrogation et de l'exclamation est possible et qu'elle pourra confirmer ou infirmer les premiers balbutiements que nous en avons donnés ici.

IV. CONCLUSION

IV.0. PREAMBULE DE LA CONCLUSION

IV.0.0. LES LIMITES DE NOTRE APPROCHE.

Nous voici arrivé au terme de notre analyse et du projet que nous avons formulé dans l'introduction. Nous avons examiné successivement chacun des déterminants apparaissant dans la liste établie en 0.III.1.

Il va nous falloir maintenant rassembler nos observations afin de proposer une présentation synthétique des déterminants et une exposition des questions apparues au cours de notre étude. Et finalement tenter d'esquisser une définition de la détermination.

Nous tenons, avant tout développement, à rappeler ce qui fait l'originalité de notre approche. Nous avons choisi de soumettre les déterminants à une analyse logique, c'est à dire, comme nous l'avons dit dès l'abord, les examiner du point de vue des rapports qu'entretient la langue avec la réalité. Il nous semblait qu'il serait en effet intéressant de les considérer comme des marqueurs différenciés de ces rapports. Ce n'était qu'une hypothèse de travail et cela en reste une. Nous nous permettons de penser qu'elle est particulièrement adaptée à l'objet même de l'étude. C'est l'un des points dont nous allons débattre maintenant.

Nous reconnaissons bien volontiers néanmoins les limites d'une telle approche. Nous avons examiné les déterminants d'une certaine façon, très particulière, et il en existe bien d'autres. Et nous savons que toute analyse partielle est immédiatement réductrice. C'est dire que les termes de cette conclusion devront être systématiquement relativisés. Si notre travail atteignait le niveau d'une contribution recevable à l'étude des déterminants de manière à faciliter une formulation satisfaisante de leur rôle dans la langue, nous serions alors déjà très heureux.

IV.0.1. PREMIER OBJECTIF : L'OBTENTION D'UNE CLASSIFICATION.

Il ne faut voir en fait dans notre travail qu'une tentative, parmi bien d'autres, de renouvellement d'une analyse toujours recommencée. Que cette tentative, du fait de son caractère systématique, ait pu induire çà et là des considérations un peu forcées c'est certain. Et que, suivant le point d'application, elle soit apparue plus ou moins concluante, ce l'est encore. Nous avons en effet délibérément sacrifié l'exhaustivité de la réflexion au développement cohérent de notre approche.

Nous avons en effet en vue l'élaboration d'une classification originale, fondée sur des principes qui transcendent le matériau linguistique qu'elle ordonne à sa manière. Ce classement pourrait peut être participer à une amélioration de la présentation traditionnelle des déterminants telle qu'on peut la trouver dans les grammaires usuelles.

IV.0.2. DEUXIEME OBJECTIF. LE DEVELOPPEMENT D'UNE INVESTIGATION ORIGINALE.

Au delà de l'essai de clarification ainsi suggéré, nous nous devons de nous interroger sur les phénomènes qui ont pu apparaître au cours de l'analyse. Ils sont très nombreux et nous avons toujours essayé de les noter lorsqu'ils se manifestaient. Ils sont très divers et engagent différentes problématiques. Nous tenterons de les regrouper afin de formuler précisément les questions qu'ils posent. Nous ne pouvons espérer leur apporter ici des réponses satisfaisantes, et nous nous contenterons de bien définir les problèmes évoqués.

IV.0.3. TROISIEME OBJECTIF : LA PROPOSITION D'UNE DEFINITION.

Enfin il nous faudra pour finir nous risquer à donner une définition de la détermination. Disons tout de suite qu'il ne faut pas espérer ici aboutir à quelque chose de véritablement satisfaisant. Plutôt qu'entendre le mot définition en un sens définitif, nous voudrions en user d'une manière un peu moins assurée. Il s'agira plutôt d'une ébauche de définition dont on aimerait que les capacités d'explicitation atteignent un niveau comparable à celui des définitions qu'on peut trouver par ailleurs. Cette ébauche est organisée en vertu des présupposés logiques qui tentent de cerner ce qui nous paraît être le point crucial de la détermination, le foyer, encore très mystérieux, autour duquel elle s'ordonne.

Si notre travail contribuait ainsi à désigner clairement le lieu où doivent être pensés les mécanismes linguistiques de la détermination, on pourrait alors peut être considérer qu'il possède finalement une certaine utilité.

IV.0.4. PLAN DE LA CONCLUSION.

De cette rapide déclaration d'intention, on peut inférer immédiatement le plan de notre conclusion. Elle comprendra trois chapitres. Le premier, qui porte le numéro XIII, sera consacré à la présentation d'un

bilan systématique et critique de notre analyse. Le second, qui porte le numéro XIV, devra être considéré comme une tentative de rassemblement des différents problèmes dont il faudrait ensuite débattre. Le troisième, qui porte le numéro XV et constitue le dernier chapitre de ce travail, consistera à proposer et à justifier l'ébauche de définition que nous tenterons, de manière un peu téméraire, d'élaborer afin de contribuer à expliciter le rôle des déterminants dans notre langue.

IV.1. CHAPITRE TREIZE - UNE CLASSIFICATION DES DETERMINANTS

IV.1.0. DEUX PRESENTATIONS DE LA CLASSIFICATION OBTENUE.

Nous allons présenter le bilan de notre étude sous deux formes. La première forme consistera en l'établissement d'une liste des déterminants, laquelle a été annoncée en 0.III.0. Une simple comparaison avec la liste donnée en 0.III.1. permettra de mesurer les effets de notre analyse. Nous assortirons bien évidemment cette nouvelle liste de tous les commentaires propres à en faire ressortir les singularités.

La seconde forme consistera en l'esquisse d'un tableau figurant la répartition des déterminants selon qu'ils relèvent de l'expression d'un précontact ou d'un contact. Ces deux notions introduites en I.III.1. se sont en effet révélées être à la base de toute notre analyse, comme nous l'annoncions alors. Ce sont elles qui génèrent le classement différencié que nous recherchions et il nous paraît intéressant d'exprimer sous une forme particulièrement compacte ce classement. Cela permet de saisir d'emblée le réseau complexe de relations qu'il établit entre les différents déterminants et d'entrevoir, au moyen des relations d'identité et de différence qui peuvent être alors remarquées, l'exploitation qui peut en être faite. Ici aussi nous ferons suivre le tableau des commentaires qui nous paraîtront nécessaire afin d'en faciliter l'interprétation sinon la lecture.

Les deux formes que nous donnons ainsi à notre bilan soulignent d'une part la part concrète de notre travail, qui peut apparaître alors comme l'élaboration d'une classification des déterminants tels qu'ils participent au matériau linguistique, et, d'autre part, sa part abstraite, qui doit être alors comprise comme une recherche des mécanismes logiques tapis au sein du processus de détermination et dont l'explicitation pourrait contribuer à en pénétrer le sens.

IV.I.1. RAPPEL METHODOLOGIQUE.

Avant de donner la liste et le tableau ainsi définis, nous allons revenir sur les grandes lignes de notre analyse afin d'en retracer une dernière fois, et ce très rapidement, les contours. Au commencement il y a l'idée de "mise en phrase" telle que nous l'avons décrite dès l'introduction en O.II.1. Elle n'a rien d'original; la seule nouveauté qu'on a pu alors proposer consiste en l'exploitation strictement logique que nous en avons faite. Ce premier pas nous a fourni un postulat que nous avons formulé à peu près en ces termes : il y a coïncidence, sinon identité, entre la détermination et la mise en phrase. De ce postulat découlait alors la liste des déterminants établie en O.III.1.

Nous avons ensuite approfondi cette approche de la détermination en construisant ce que nous avons appelé l'article logique en II.I. Plusieurs déterminants nous apparaissaient en effet être les projections dans le concret de la langue d'un même objet abstrait qui détenait en profondeur les propriétés de détermination qui leur sont communes. Le fait que d'autres déterminants ne soient pas de telles projections nous a conduit plus tard à distinguer parmi la classe des déterminants la sous classe des pseudo-déterminants. Cette distinction a pris effet en III.III. La terminologie employée a pu paraître maladroite mais nous tenions à considérer tout de même les pseudo-déterminants comme des marqueurs de la détermination au même titre que les déterminants véritables, puisque, dans la pratique, ils marquent effectivement la mise en phrase.

C'est en fait le souci de rester le plus près possible de la matérialité de la langue, alors que notre analyse pouvait nous en éloigner, qui nous a inquiété ici comme ailleurs. C'est le même souci qui nous a fait expliciter les rapports que la langue entretient avec la réalité en terme d'une épreuve du texte dans le monde, orientée depuis la considération d'un texte suspendu, par formalisme, vers les significations qu'il peut revêtir, au travers d'une évocation de plus en plus contraignante de la réalité. L'élaboration que nous avons donnée en II.II. et II.III. des étapes de la mise en oeuvre de cette épreuve nous a alors fourni les critères de différenciation que nous recherchions afin de distinguer les diverses projections concrètes de l'article logique. Et au delà, ce qui était plus inattendu, les moyens de rendre compte, dans les mêmes termes,

de la nature des pseudo-déterminants. Nous nous sommes permis de voir en cet effet second une manifestation bienvenue de l'intérêt de notre approche.

IV.I.2. SECONDE LISTE DES DETERMINANTS.

Venons-en maintenant à la formulation de la liste annoncée, qu'il faut, comme nous l'avons dit, rapprocher de la liste donnée en 0.III.1.

A. DETERMINANTS VERITABLES

- I. ARTICLES - Article indéfini : un, une, des
- Article défini : le, la, les
- Article générique : un, une, le, la, les, tout, toute
- II. ADJECTIFS DETERMINATIFS
- Adjectif démonstratif : ce, cet, cette, ces
- Adjectif possessif : mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs
- Adjectif quantitatif : un, deux, trois, ...
aucun, aucune, nul, nulle, pas un, pas une, un, une, quelque, certain, certaine, certains, certaines, quelques, plusieurs, maint, mainte, maints, maintes, divers, diverses, différents, différentes, chaque

B. PSEUDO-DETERMINANTS

- I. (ARTICLE DEFINI) + MARQUEUR DE DEFINITION
- Adjectif relatif : lequel, laquelle, lesquels, lesquelles
- Adjectif interrogatif : quel, quelle, quels, quelles
- Adjectif exclamatif : quel, quelle, quels, quelles
- II. (ARTICLE INDEFINI) + MARQUEUR DE DEFINITION
- tel, telle, tels, telles

Nous allons reprendre et commenter chaque ligne de cette liste. Nous avons introduit en A le qualificatif véritable pour distinguer parmi tous les déterminants ceux qui sont des avatars concrets de l'article logique. La sous-classe des déterminants véritables s'oppose donc à celle des pseudo-déterminants. En I et II sont distingués parmi les déterminants véritables les articles d'une part et les adjectifs déterminatifs. Il s'agit d'une reprise de la distinction effectuée au chapitre III et alors commentée.

Parmi les articles, les articles indéfinis et définis demeurent identiques à leur catégorisation traditionnelle. Nous introduisons la catégorie article générique car elle est singulière. Nous avons vu qu'il y a alors en jeu un monde spécifique qui est celui des types. Selon les termes de notre étude menée au chapitre IX les différents mots ici cités relèvent successivement d'une acception intensionnelle nominaliste, d'une acception intensionnelle réaliste, d'une acception extensionnelle du cas générique. Il faut souligner l'apparition de tout dans cette catégorie, apparition découlant de l'analyse effectuée en III.II.5.

Parmi les adjectifs déterminatifs, les adjectifs démonstratifs et possessifs ont été très rapidement, trop peut être, analysés. Nous nous sommes contentés de repérer la place qu'ils devaient occuper dans notre liste sans nous interroger véritablement sur leur nature. Ceci explique la minceur du chapitre X qui leur a été consacré. Les adjectifs quantitatifs regroupent les adjectifs numéraux et les adjectifs indéfinis auxquels on a retiré le mot tel avec ses variations. On obtient ainsi une unification de leur traitement qui a été développé au chapitre XI.

Quant à la sous-classe des pseudo-déterminants elle rassemble les amalgames entre articles et marqueurs de définition et d'indéfinition tels que nous les avons identifiés au chapitre XII. Les catégories I et II sont libellées avec un premier terme entre parenthèse pour signaler les effacements canonique des articles.

Ces pseudo-déterminants ne peuvent en fait être assimilés d'une manière ou d'une autre à des articles, alors que les déterminants qualifiés de véritables peuvent, et sont souvent décrits au moyen de la référence à une problématique fonction d'article. Nous pensons que cette prétendue fonction n'est que la manifestation de la présence en profondeur de l'article logique.

On pourrait même, en transgressant le respect que nous vouons à l'expression concrète de la langue, déclarer que la mise en phrase réalisée par les pseudo-déterminants est en fait assurée par les articles canoniquement effacés.

IV.I.3. TABLEAU RECAPITULATIF.

Venons-en pour finir à la deuxième forme que nous donnons à notre bilan. Il s'agit d'un tableau qui regroupe les déterminants selon la moda-

lité de l'épreuve de l'article logique qu'ils marquent. Il y a d'une part les déterminants qui sont associés à un précontact ou à l'indéfinition, et d'autre part ceux qui sont associés à un contact ou à la définition.

Précontact	article indéfini / article générique 1 / adjectif quantitatif / <u>tel</u> .
Contact	article défini / article générique 2 / adjectifs démonstratif et possessif / adjectifs relatif, interrogatif et exclamatif.

Par article générique 1 nous entendons l'acception intensionnelle nominaliste du cas générique, et par article générique 2 à la fois l'acception intensionnelle réaliste et l'acception extensionnelle. Tel figure dans la première partie du tableau dans la mesure où il dérive de un tel avec effacement de l'article indéfini. Les adjectifs relatif, interrogatif et exclamatif figurent dans la deuxième partie du fait de la présence, effacée éventuellement, de l'article défini dans l'amalgame lequel.

Ce qui importe dans ce tableau c'est l'opposition qu'il systématise entre indéfinition et définition. Les articles indéfini et défini apparaissent comme des prototypes du marquage associé à ces deux cas de figure. On peut rapprocher tous les autres déterminants de l'un ou de l'autre. Le rapprochement des adjectifs démonstratifs et possessifs de l'article défini est classique, celui des adjectifs quantitatifs de l'article indéfini l'est peut être moins.

L'opposition entre indéfinition et définition dissocie les emplois de l'article générique et introduit à une étude qui ne peut négliger le développement historique. Elle permet de rendre compte de nombreux effets de style comme nous l'avons vu au chapitre IX. Enfin elle permet de concevoir l'intégration de la quantification à la détermination comme une nécessité liée à l'indéfinition.

Le tableau ci-dessus propose ainsi de manière très accessible une différenciation interne à la classe des déterminants qui appelle de nombreux développements. Il résume schématiquement les conclusions de notre analyse.

Il faudrait mesurer à quel point il outrepassé les limites d'une étude objective de la détermination, en déformant tel ou tel aspect, et critiquer les rapprochements et les séparations qu'il prétend sceller.

Il s'agit là d'un programme tout différent du nôtre, même s'il vient tout naturellement à sa suite. On comprendra qu'on ne peut, et même ne doit, maintenant s'y plier. Il nous faut d'abord retirer toute l'information contenue dans notre analyse avant d'en accepter la critique.

Cette information, nous allons essayer de la développer dans le chapitre suivant.

IV.II. CHAPITRE QUATORZE - QUELQUES OBSERVATIONS GENERALES

IV.II.0. TROIS TYPES D'OBSERVATIONS.

Dans ce chapitre nous allons rassembler différentes observations que nous avons pu faire en poursuivant le cours de notre analyse. Certaines d'entre elles ont déjà été formulées de manière explicite au moment même de leur apparition, d'autres, d'ordre plus général, nécessitent maintenant un traitement détaillé. Dans la mesure où ces observations viennent en quelque sorte s'inscrire de manière seconde dans le fil de notre propos, nous ne pouvons que tenter de les définir avec précision sans chercher à en épuiser complètement la signification. Ce qui suit sera ainsi plutôt un recueil de questions, avec quelques éléments de réflexion propres à suggérer des réponses possibles, pour lesquelles nous resterons au niveau de l'esquisse.

Les problèmes que nous allons évoquer sont en fait assez ardues et demandent, pour leur résolution, une compétence que nous n'avons pas. Et de plus, il nous semblerait inacceptable de les résoudre dans la mesure où leur formulation même repose sur nos hypothèses de travail dont la validité peut très bien être critiquée. Tout ceci explique le traitement de style problématique que nous avons choisi de donner à ce chapitre. Nos interrogations toucheront successivement trois domaines. Le premier est celui de la grammaire générative dont nous verrons que nous pouvons critiquer certains concepts de base d'une part, et d'autre part tenter de raffiner son application au traitement des déterminants. Le second est celui de l'apparition historique des articles dans notre langue au sujet de laquelle nous avons déjà noté en leur temps un certain nombre de coïncidences qui méritaient d'être relevées. Le troisième est celui de la prédication continue que nous avons exclue de notre étude dès 0.II.4. en annonçant alors notre volonté de revenir sur les questions qu'elle soulève dans la présente conclusion.

IV.II.1. PROBLEMES GRAMMATICaux.

Le premier point de ce chapitre engage donc ce qu'il est convenu d'appeler la grammaire générative à la fois dans ses principes généraux et dans son application à l'étude des déterminants.

Au niveau des principes généraux nous pouvons tenter d'élucider à notre manière la notion de structure profonde. Si on accepte de définir une phrase comme un fragment textuel éprouvé, c'est à dire comme un formalisme muni de son interprétation, toute phrase engage les deux ordres qui, d'après nous, informent la langue. Un fragment de texte, isolé dans son ordre (c'est à dire considéré comme combinaison régulière d'objets formels) n'est pas une phrase; c'est seulement quand ce fragment est mis en rapport avec le monde qu'il en devient une.

On doit alors remarquer le fait que l'ordre du texte s'étend en deçà des phrases et nous pouvons essayer d'en faire le lieu où toute combinatoire formelle se réalise, en termes d'assemblage de signes. Lorsque l'analyse logique conduit à postuler l'existence d'un terme qui est abstrait du point de vue de la langue et qui se projette sur des mots concrets lorsqu'il y a phrase, il est alors naturel de situer ce terme dans l'ordre du texte suspendu, avant toute modalité d'adhérence. Ainsi ce que nous avons appelé l'article logique appartient à l'ordre du texte suspendu. C'est par nécessité qu'il se transforme en prenant une forme concrète dans une phrase.

On conçoit alors facilement la conception de la notion de structure profonde qu'on pourrait proposer. Toute phrase est produite par l'interaction de deux ordres et l'un d'eux, celui du texte, est susceptible de transformations purement formelles qui la décomposent ou la construisent selon le point de vue qu'on adopte. Les différentes étapes de décomposition et de construction constitueraient la structure profonde de la phrase. Cette structure serait alors naturellement, c'est là le point important, abstraite vis à vis de la langue puisqu'il n'y a que fragment textuel suspendu, indépendamment de toute épreuve. En particulier les termes qui apparaissent sont privés de significations, lesquels n'interviennent qu'au moyen de l'épreuve.

On retrouve ici, d'une manière originale, la construction qui est opposée par Chomsky aux tenants de la théorie dite sémantique générative. Il y a d'abord les structures profondes qui génèrent les phrases qui doivent

ensuite pour être phrases, recevoir une interprétation au moyen d'une composante interprétative. Cette conception est en fait tout entière fondée sur la priorité donnée à l'ordre du texte sur celui du monde et correspond à l'orientation syntaxique de la théorie, au sens où le mot syntaxe est utilisé par Chomsky. Cette orientation est celle que nous avons donnée à l'épreuve du fait que nous voulions l'amarrer solidement et simplement au concret de la langue.

Tout le débat entrepris par les sémanticiens revient à s'interroger sur la validité d'une telle priorité. De la même manière qu'une phrase est décomposable dans l'ordre textuel, ne faudrait-il pas la décomposer dans l'ordre mondain ? C'est toute la question et nous devons ici indiquer quel parti nous semble acceptable.

Nous pensons que la priorité au texte doit être maintenue, tout simplement pour que la linguistique définisse correctement son objet, mais certainement tempérée de la manière suivante. Nous avons vu que pour rendre compte complètement des phrases, il fallait faire appel à l'ordre du monde où sont organisées les significations. Cela est nécessaire en vertu de la propriété

↳ d'incomplétude qui est la marque des systèmes formels complexes et correspond évidemment à la conception de la phrase que nous venons de suggérer. Il est donc indispensable d'interpréter les assemblages formels qui constituent la structure profonde, et cette interprétation agit déjà au niveau textuel dans les étapes de la combinatoire qui produit les phrases. La composante sémantique n'est donc pas une addition terminale au processus génératif mais un des éléments qui la conditionnent dès le niveau abstrait.

C'est ainsi, croyons-nous, qu'il faudrait comprendre la place qui est faite actuellement à la catégorie appelée pragmatique et qui ne pourrait être que le lieu des opérations de construction des phrases qui engagent nécessairement les significations. Là encore, la notion d'incomplétude apparaît comme la référence théorique obligée.

Au niveau de l'application des principes de la grammaire générative à l'analyse des déterminants nous pouvons maintenant relever les trois points suivants.

Premièrement, si on accepte notre façon de voir les choses, c'est l'article logique qui occupe en profondeur la place où s'originent les déri-

vations. C'est lui, et non l'article concret, qui doit être considéré comme le noeud où différents embranchements convergent. Il faudrait alors mesurer l'effet de ce déplacement sur l'analyse des adjectifs démonstratif et possessif. On ne pourrait plus, en droit, considérer l'adjectif démonstratif comme un pré-article suivi en structure profonde d'un article défini qui est effacé en surface, ni l'adjectif possessif comme un article défini suivi d'un complément du nom. Dans ces deux cas c'est l'article défini qui sert de point de ralliement et nous souhaiterions promouvoir dans ce rôle l'article logique. Cela permettrait d'isoler ce qui est de l'ordre propre de la structure profonde et de mesurer l'intégration des procédures déictique et personnelle à la détermination, plutôt qu'en faire des additifs à la détermination marquée par l'article défini.

Deuxièmement, notre analyse permet d'inspirer des tests d'esprit distributionnaliste aptes à distinguer les divers déterminants. Par exemple le fait que la quantification soit intégrée à la détermination dans le cas de l'indéfinition alors qu'elle en reste séparée dans le cas de la définition induit des combinaisons différentes des adjectifs numériques avec les articles indéfinis et définis. Des deux phrases suivantes la première est correcte et la seconde ne l'est pas.

(2) Les trois hommes sont venus.

(104)* Des trois hommes sont venus.

Ce critère n'est pas valable dans le cas du nombre singulier mais d'autres peuvent lui être substitués. En utilisant par exemple les marqueurs d'indéfinition, on obtient :

(142) un tel homme

(143)* le tel homme

Troisièmement, dans la mesure où les pseudo-déterminants sont apparus comme le résultat d'un effacement canonique de l'article devant un marqueur d'indéfinition ou de définition, il serait peut être convenable de rétablir cet article dans l'analyse de leurs emplois. Ainsi le lieu de matérialisation du processus de détermination serait toujours un déterminant véritable.

Il nous faut souligner que ces trois remarques restent suspendues à la réponse qu'on peut faire à la question suivante. On convient de faire porter la détermination sur le nom, mais cela est-il correct ? Nous avons vu qu'elle est associée à la mise en phrase, c'est à dire à une mise en re-

lation prédicative et rien ne permet *a priori* de faire du sujet de la relation logique la seule opérande de la détermination. En tant qu'opération logique elle porte aussi sur le prédicat. Si on admet une telle conception il est évident que tout un pan de nos analyses devrait être sérieusement remanié, dans l'esprit des travaux de certains générativistes qui ont depuis longtemps étudié le problème.

IV.II.2. PROBLEMES HISTORIQUES.

Le second point de ce chapitre concerne le problème de l'apparition des articles, c'est à dire, pour être précis, celle du couple article indéfini/article défini et l'éventuelle transformation du statut de l'adjectif démonstratif qu'elle implique. Nous avons, au chapitre neuf, relevé deux coïncidences chronologiques. L'apparition des articles est contemporaine de la naissance du style romanesque et de l'apaisement de la querelle des universaux. Il nous semble que la véritable coïncidence est plus profonde encore et se fonde sur le développement d'une théorie de la connaissance qui soit logique et de type expérimentaliste. On peut se référer là encore à l'ouvrage de E. Gilson (1922) déjà cité, pour suivre l'affirmation de la pensée expérimentale depuis G. de Maricourt, à Oxford et à Paris. Au XIV^{ème} siècle, le basculement est déjà définitif et scelle l'alliance de l'extensionnalisme et de l'expérimentalisme à laquelle sont dûs les premiers succès d'une activité technologique systématique.

Il y a là une transformation radicale de la conception qu'on peut se faire des rapports de la pensée et de la réalité. Nous avons déjà dit qu'on en trouve la première formulation chez Kant. Le Cosmos des anciens est devenu le monde des modernes, et le discours sur le monde peut, et même doit, être compris en terme d'adhérence plus ou moins exacte, afin de rendre compte de l'expression même de la pensée expérimentale. La distinction entre adhérence libre et adhérence liée s'impose et induit la nécessité d'un marquage différencié dans la langue.

Nous pensons qu'il y a là deux phénomènes qui n'en font qu'un. Il nous paraît déraisonnable de tenter d'ordonner l'un à l'autre. Est-ce l'apparition des articles qui permet d'assurer les balbutiements de la pensée expérimentale ? Est-ce le développement de celle-ci qui engendre nécessairement l'apparition de ceux là ? S'il nous fallait rendre compte du phénomène, nous préfererions alors imaginer le foisonnement de multiples possibles à la fois dans le domaine de la langue et dans celui de la pen-

sée, avec un accord particulièrement attractif entre deux d'entre eux, chacun dans un domaine, au point d'en assurer la double et simultanée promotion.

Nous nous contenterons de reprendre ici, pour un usage où elle apparaît indispensable, la notion d'Univers que nous avons introduite au chapitre IV. Au moment qui nous occupe il y a modification de l'Univers de la langue, et cette modification d'univers est marquée dans la langue par l'apparition des articles.

Nous sommes tout à fait incapables de défendre une telle théorie, si séduisante qu'elle nous paraisse. Nous sommes en effet totalement incompetent dans les domaines historiques, linguistiques et philosophiques qu'il faudrait ici conjuguer. Nous ne pouvons qu'évoquer une telle problématique en soulignant tout l'intérêt qu'il y aurait à la dominer pour situer les articles et les adjectifs démonstratifs dans leur relation actuelle et dans leur ~~gène~~ historique.

IV.II.3. GENERALISATION DE L'APPROCHE LOGIQUE.

Le troisième et dernier point de ce chapitre concerne le problème de la prédication continue. Lorsque nous avons analysé la relation logique mise en oeuvre par la détermination nous avons distingué la prédication continue de la prédication discrète et nous n'avons retenu dans notre étude que cette dernière. Il est temps maintenant de nous interroger sur la détermination dans le cas de la prédication continue.

Lorsque nous avons, **en O.II.4, exclu la prédication continue** de notre champ d'investigation, nous avons noté au passage la possibilité d'une action de l'adjectif qualificatif dans le mécanisme même de la détermination. En II.III.4. nous avons de nouveau évoqué cette possibilité mais l'exemple que nous avons donné alors, était d'ordre discret.

Reprenons notre analyse sur l'exemple suivant :

(144) Une immense bonté tombait du firmament.

On ne peut supprimer l'adjectif qualificatif sans créer une impression de bizarrerie :

(145)* Une bonté tombait du firmament.

Tout se passe comme si la suppression de l'adjectif qualificatif devait induire une phrase du genre de celle qui suit :

(146) La bonté tombait du firmament.

Incontestablement il y aurait là emploi générique au sens strict par évocation réaliste du monde des types au sens strict. Comment peut-on alors tenter de rendre compte de l'emploi de l'article indéfini dans la phrase (144) ?

Il nous semble, que la qualification au moyen d'un adjectif réalise l'isolation d'une partie dans un tout qui **est** évoqué par le substantif. Une sorte d'inclusion est ainsi posée et il s'agirait de ce qu'on pourrait appeler un extensionnalisme non élémentaire. Ou, si on préfère un intentionnalisme moderne qui dénature l'intension au point de la définir comme l'inverse proportionnelle de l'extension.

Dans ce cas il faudrait peut être rapprocher les problèmes que soulève la détermination dans le cas de la prédication continue du traitement du partitif. Nous avons déjà noté indirectement ce fait en arguant de l'exclusion du cas continu pour nous autoriser à négliger l'examen du partitif.

Au delà de ce premier rapprochement, il en est un autre qu'il faudrait peut être aussi envisager. Le partitif possède une certaine affinité avec le générique, pris au sens large. Considérons en effet les phrases suivantes :

(147) Il boit de l'eau.

(148) Il mange du pain.

Dans un cas comme dans l'autre le substantif évoque le type dans sa matérialité extensionnelle, sans que soit requise une décomposition en éléments.

C'est donc un complexe où interviennent la prédication continue, l'emploi générique et l'usage du partitif qui devrait être ici examiné.

Nous ne pouvons maintenant entamer un tel examen. Nous nous contenterons de noter l'importance de l'idée d'une extension non décomposable en éléments. On ne peut la considérer comme une collection mais elle accepte un traitement en termes d'inclusion. C'est en pensant à cela que nous nous interrogeons sur l'action de l'adjectif qualificatif dans la détermination.

Nous reviendrons sur cette idée dans le dernier chapitre où nous tenterons de formuler une définition générale de la détermination.

Pour terminer celui-ci, il nous semble intéressant ici de citer l'approche dite "Guillaumienne" de la détermination. Toute oeuvre de Guillaume est imprégnée d'une puissante intuition du continu. La conception même des cinétismes privilégie un point de vue où rien n'est tranché et où tout est effet de processus qui évoluent sans ruptures. Ce parti pris d'analyse conduit à considérer comme prototype de la détermination, celle que nous avons associée à la prédication continue. Effectuer une coupure dans une substance c'est user des caractéristiques d'une approche extensionnelle non quantifiée. Il ne s'agit pas d'intensionnalisme au sens originel, car ce sont des extensions qui sont à la base d'une telle description. En fait Guillaume est aussi un moderne, mais il se démarque de ses contemporains dans son refus de fonder sa grammaire sur du quantifié. Il y a là les termes d'un classement des grammaires : les grammaires modernes privilégient le point de vue extensionnel, et parmi elles, celle de Guillaume s'oppose aux autres par son refus d'intégrer le quantifié à l'analyse des extensions.

Il faut alors souligner la singularité qui s'ensuit. Les techniques de formalisation, telles qu'on sait actuellement les mettre en oeuvre, nécessitent une intégration de la quantification. On raisonne toujours de manière élémentaire lorsqu'on use d'une symbolique opératoire. L'approche "Guillaumienne" n'est ^{donc} pas formalisable au sens où peuvent l'être les grammaires génératives.

IV.III. CHAPITRE QUINZE - VERS UNE DEFINITION DE LA DETERMINATION

IV.III.0. TROIS OBSERVATIONS PREALABLES.

Nous voici au terme de notre effort de compréhension. Et il faut maintenant nous risquer, à notre tour, à donner une définition de la détermination. Nous ressentons au plus haut point le caractère aventureux de ce qui ne peut être qu'une tentative. Il est pourtant nécessaire ici de s'exécuter. Ce serait trop facile de critiquer sans proposer. L'intérêt des propositions que nous pourrons faire constituent d'ailleurs, il faut bien le reconnaître, l'âme véritable à laquelle sera mesurée l'importance de notre travail.

Lorsqu'on est à la recherche d'une définition, il est utile de rassembler au préalable toutes les considérations qui paraissent propres à

l'informer. C'est pourquoi nous allons formuler rapidement trois observations avant de construire ce qui sera notre définition finale.

La première observation est liée à ce que nous avons appelé dans le chapitre précédent l'expérimentalisme. Nous avons souligné en quoi cette doctrine contribuait, à la fois par l'allure qu'elle communique à l'exercice de la pensée rationnelle et par la structuration particulière qu'elle requiert dans son expression linguistique, à modifier l'univers de la langue. La sanction théorique de cette modification d'univers, pour ce qui nous occupe à savoir l'analyse de la langue, est l'autonomie du texte, au sens que nous avons donné à cette expression au chapitre V. Cette autonomie du texte entraîne la nécessité de différencier l'adhérence libre et l'adhérence liée du texte au monde, dès qu'on décide d'utiliser le canal de l'épreuve du texte, c'est à dire de sa "prise de sens" dans un monde où jouent des significations, comme voie d'une analyse. Cette distinction qui est celle de l'indétermination et de la définition, requiert un marquage différencié et concrètement un mot, l'article, qui apparaisse sous deux formes distinctes.

Doit-on faire de l'article le produit nécessaire d'une évolution de l'univers de la langue, comme nous venons de le suggérer ? Doit-on au contraire faire de notre analyse une construction idéale ayant pour fin d'explicitier le rôle de l'article tel qu'on peut le saisir concrètement dans la langue ? Voilà deux questions, bien évidemment reliées entre elles, que nous ne pourrions longtemps esquiver.

La seconde observation est liée à ce que nous avons appelé dans le chapitre précédent l'extensionnalisme. La pensée moderne se sépare nettement de l'ancienne par le primat qu'elle donne à l'extension sur l'intension. Que certaines des écoles accentuent cette différence en fondant leurs analyses sur l'extensionnalisme élémentaire, c'est à dire sur la fondation de la logique en termes de collections réunissant des éléments, et on obtient alors, en germe, tout le processus de formalisation avec à terme la distinction entre procédés formels combinatoires et applications à la réalité au moyen d'interprétation. Dans cet ultime cas de figure, on doit nécessairement définir le rôle des procédures de quantification. En particulier on doit reconnaître le fait que la quantification est intégrée à la détermination dans le cas de l'indétermination, et qu'elle en est séparée dans le cas de la définition, comme nous l'avons

noté au chapitre XI. Nous pensons que le phénomène d'intégration, quand il a lieu, doit être rapproché d'une propriété bien connue des quantificateurs. Lorsqu'ils sont utilisés dans un système formel ils réalisent à la fois une quantification, évidemment, et ce qu'on appelle la clôture de ces phrases que sont alors les expressions bien formées du système. Leur apparition supprime toute variation liée au libre choix des variables. Ainsi on peut dire que les quantificateurs réalisent, en sus de l'information quantifiée qu'ils expriment naturellement, une mise en phrase, transformant une formule ouverte à une multitude d'interprétation en une formule close adéquate à l'expression d'une signification précise.

Autrement dit nous voulons souligner ici, rapidement, que ce que nous avons dit de l'intégration de la quantification et de la détermination en privilégiant le point de vue de cette dernière notion pourrait être introduit d'une manière différente en privilégiant le point de vue de la première. Et que ces deux approches convergent vers le même constat.

La troisième observation dérive directement d'un examen des distinctions entre emploi d'un déterminant et emploi d'un adjectif dans une phrase concrète. L'adjectif qualificatif et le déterminant participent au groupe du nom. Lorsqu'on analyse un tel groupe en respectant les principes ici défendus, on doit constater que l'adjectif possède une action descriptive, il précise les qualités de l'objet mondain qui est évoqué par le substantif, tandis que le déterminant met en relation une élaboration formelle et la réalité. Que le monde soit réel ou imaginaire, l'adjectif participe à un processus de description, il est associé au nom au point de permettre dans certain cas des variations de détermination de l'indétermination vers la définition. Il reste sur le fond totalement étranger au processus de détermination tel que nous avons tenté de le concevoir jusqu'ici. Cette distinction va nous être fort utile dans notre tentative qui vise à transformer cette conception en une définition universellement recevable.

IV.III.1. SYNTHÈSE FINALE.

Nous avons jusqu'ici rendu compte de la détermination au moyen de deux phénomènes distincts qui se conjuguèrent de façon à associer la production des déterminants. Il y avait en premier lieu le marquage d'une mise en phrase, et en second lieu l'ordonnancement de tous les marqueurs employés à cette fin autour d'un objet abstrait, l'article logique.

Nous allons approfondir notre analyse de l'article logique pour construire la définition que nous recherchons. Jusqu'ici cet approfondissement était inutile puisque nous ne recherchions qu'un principe différenciateur qui ait l'efficacité nécessaire. Maintenant, quand nous cherchons à dépasser le niveau de la différenciation pour atteindre éventuellement celui de la véritable application, une réflexion supplémentaire portant sur la nature de l'article logique va se révéler déterminante.

Nous l'avons défini en II.I.3. comme un élément formel du texte, d'où son abstraction, symbolisant l'existence essentielle du sujet de la relation prédicative associée à la détermination. Lorsqu'il y a expression combinée d'un déterminant et d'un déterminé, l'existant formel qu'est l'article logique est muni d'une substance, et c'est l'objet existant essentiellement et substantiellement qui est susceptible d'une existence concrète dans le monde. Comme nous l'avons remarqué, la langue, qui régit les phrases qui engagent les deux ordres du texte et du monde, ne peut pas exprimer une existence essentielle sans existence substantielle. La détermination apparaît ainsi comme le marquage par une combinaison entre déterminant et déterminé d'une aptitude à l'interprétation dans le monde des significations. Il n'y a pas de phrase sans signification, réaliste ou non, et il n'y a pas de signification sans interprétation d'une symbolique dont les éléments doivent être mis en forme à cette fin. Pratiquement la détermination commande la possibilité d'une référence : elle assure globalement la mise en phrase, c'est à dire la conformité de l'assemblage symbolique, et localement la mise en forme de l'objet textuel de façon à en permettre la référence à un objet mondain. Cette mise en forme peut être réalisée suivant différentes modalités et ces variations correspondent aux différents déterminants.

La détermination devient alors un mécanisme à double effet : elle marque la mise en phrase (premier effet) au moyen de l'article logique (deuxième effet). Il y a alors simultanément correction de l'expression et mise en conformité du terme textuel de la correspondance. C'est ainsi qu'on doit comprendre, nous semble-t-il, son premier rôle, qui prend sens au niveau de toute la phrase, et son second rôle, qui prend sens au niveau du déterminé.

La détermination communique au texte, selon deux registres, ses capacités à rendre compte de significations, ce qu'on pourrait appeler son aptitude au sens.

IV.III.2. EXTENSION DE LA DEFINITION.

Avant de proposer la définition précise qui dérive naturellement de cette analyse, nous voudrions revenir sur ce que nous disions en IV.II.3. au sujet de la prédication continue. Peut-on, dans ce cas aussi, expliciter la détermination de la manière que nous venons d'esquisser ? Peut-on espérer préciser l'esquisse en fonction de particularités qui alors apparaissent ? A ces deux questions nous allons donner une réponse positive. Reprenons l'exemple qui nous a servi à illustrer la prédication continue.

(144) Une immense bonté tombait du firmament.

Là aussi il y a une entité essentielle qui existe, qui substantiellement est une immense bonté et qui se manifeste dans une réalité. La détermination est ici associée à la mise en phrase et à la supposition d'existence d'un objet particulier, évoqué parmi d'autres dans la phrase.

Nous avons noté le rôle de l'adjectif qualificatif qui permet de réécrire l'idéal qu'est la bonté. Il assure l'expression d'une particularité qui commande le démarquage vis à vis de la totalité idéale. On doit ici constater que le même phénomène semble jouer lorsque sont utilisés les adjectifs démonstratifs et possessifs. Considérons les exemples suivants :

(149) Sa bonté est sans limites.

(150) Cette bonté est souveraine.

Là encore il y a particularisation dans le domaine du type, mais cette fois-ci la procédure est intégrée à la détermination. Après tout ce n'est pas pour rien que les deux déterminants que nous venons de citer sont appelés des adjectifs ! Ce qui est description dans le cas de l'adjectif qualificatif est ici modalité précise de l'assistance à la définition. Une fois de plus l'examen des particularismes liés à la prédication continue induit une affinité certaine entre les adjectifs qualificatifs et certains déterminants.

IV.III.3. RESTRICTION METHODOLOGIQUE.

Tout ceci nous amène naturellement à restreindre finalement notre attention aux articles où la détermination joue seule. Ce qu'on en dit

alors peut être étendu aux cas des adjectifs déterminatifs mais il y a du coup intervention d'autres phénomènes. Nous avons tenté de rendre compte de ces phénomènes en termes exclusifs de détermination, ce qui était satisfaisant dans le cas de la prédication discrète. Dans le cas de la prédication continue une telle exclusivité est plus difficilement soutenable. Cela provient du fait qu'on se fonde sur une prise en considération extensionnelle non quantifiée de la réalité. Les extensions sont en quelque sorte définies autant par la détermination que par la quantification. Dans le cas de l'introduction de la quantification, c'est à dire quand les extensions sont des collections, on peut effectivement mettre à part la fonction de détermination de manière plus nette.

Que dire finalement de l'article ? Nous avons essayé d'en rendre compte au moyen de l'introduction d'une réalité abstraite que nous avons appelé l'article logique. Cet article logique est un objet idéal et la justification de son introduction ne peut être que son aptitude à autoriser une analyse et à exprimer commodément les conclusions de celle-ci. Cet objet nous a permis de donner un semblant de réalité, dans l'abstrait de la langue, au point où l'existence essentielle se dit. C'est un objet imaginaire qui permet de localiser le point, en un sens presque géométrique, où cette existence se manifeste, se prépare à acquérir une substance, et d'où elle se projette dans la réalité.

Nous avons déjà dit comment la nécessité de différencier le cas de l'indéfinition de celui de la définition induisait un marquage différencié. Un marquage par le vide devenait impossible puisqu'il y avait alternative. Ceci explique, croyons-nous, le fait que l'article existe concrètement ou non dans certaines langues. Le problème du passage du texte, qui n'est que le produit d'une combinatoire réglée sur un lexique privé de sens, au texte éprouvé dans le monde est un problème universel. Mais s'il est universel et correspond à la fonction de détermination, bien des variantes existent pour sa réalisation concrète. C'est seulement si la détermination doit être assurée de manière différenciée, que ce soit en vertu des distinctions entre adhérence libre et adhérence liée de notre univers expérimentaliste et technique, ou en vertu de toutes autres considérations, que le marquage de la détermination nécessite la présence effective de signes associés à son opération. En effet la seule constitution de la phrase en un énoncé suppose le passage du monde symbolique au monde tout court et correspond à la détermination.

IV.III.4. DEFINITION.

Nous appellerons DETERMINATION la fonction qui achève l'élaboration formelle des phrases en établissant globalement la correction des expressions et en transformant certains des objets formels, ceux qu'on appelle des noms, de façon à leur permettre de recevoir une interprétation. La détermination conclut l'élaboration formelle et propulse la forme élaborée dans le monde des significations. Elle scelle le processus quasi numérique de construction des phrases et elle communique à ces dernières leur aptitude à recevoir un sens.

Cette définition pourra paraître bien générale, et du coup trop vague. Ce n'est pas la seule critique qu'on puisse lui faire, il s'en faut de beaucoup. Nous ne voulons la défendre que dans la mesure où elle est le point final d'une des approches du problème, d'une approche dont nous reconnaissons la partialité. C'est ainsi seulement qu'on lui trouvera un certain intérêt; en refusant de la séparer de toute la réflexion qui l'a précédée.

Elle peut paraître proche de tout ce qui se dit actuellement en terme "d'embrayeurs". Si effectivement on peut dire que les déterminants assurent un embrayage du texte sur le monde, il est important de définir le sujet et l'objet de cet embrayage, et les différentes modalités de sa réalisation. C'est ce que nous avons tenté de faire. Nous avons voulu, de manière un peu téméraire, mettre un peu d'esprit de système dans une définition approchée manifestement très intuitive.

Au fond, tout revient à la question de l'adéquation d'une construction formelle au monde sensible. Et plus particulièrement au problème que pose immédiatement la nature symbolique des signes quand, manifestement, ils possèdent la capacité d'évoquer un objet réel. C'est là que, dans l'analyse de la détermination, linguistique et logique, se rencontrent. C'est ce qui singularise parmi tous les points d'application de la logique à la linguistique, l'étude de la détermination. Les déterminants ont finalement une nature logique.

Qu'elle est-elle précisément; nous serions bien heureux de pouvoir le dire. Nous l'avons cherchée et nous la cherchons encore.

A notre époque bien des préoccupations s'expriment sur ce seul et même problème de l'évocation symbolique. Que ce soit "le point de capiton" de J. Lacan, lieu où le discours dit en vérité la réalité, ou "le simulacre

efficace" de H. Hertz, objet idéal du discours rationnel, c'est toujours le même phénomène qui est visé. Notre langage réussit à exprimer notre expérience sensible : c'est un assemblage dont les éléments dénués de toute signification acquièrent cependant une signification.

Nous sommes ici à la fois au coeur de la philosophie conceptuelle et dans le fil de la tradition vivante de la linguistique.

Nous donnions tout au début de ce travail une définition de la détermination que nous nous sommes permis de critiquer. On y parlait déjà d'évocation. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que tout notre effort nous ramène à ce concept. Nous pensons qu'il est central, et c'est pourquoi l'étude *a priori* des modalités logiques de l'évocation de la réalité par le truchement d'une activité symbolique et son application systématique à l'analyse de la détermination nous semblait devoir être entreprise.-

BIBLIOGRAPHIE

ARNAULD et LANCELOT (1660)

Grammaire générale et raisonnée
Republications Paulet - Paris, 1969.

G. BOOLE (1847)

The mathematical analysis of logic
Traduction française par Y. Michaux in "La formalisation" - Cahiers
pour l'Analyse. (Travaux du cercle d'épistémologie de l'Ecole Normale
Supérieure) Le Seuil - Paris, 1969.

V. BRÖNDAL (1937)

Langage et Logique
(Encyclopédie Française, Tome I, partie II, chapitre V)
Encyclopédie Française - Paris, 1937.

R. CARNAP (1934)

Die Logische Syntax der Sprache (Vienne, 1934)
Traduction anglaise : The Logical Syntax of Language (New-York - Londres 1937).

E. CASSIRER

Philosophie der Symbolischen Formen (Yale University Press 1953)
Traduction française par O. Manson-ove et J. Lacoste : La philosophie des
formes symboliques.
Les Editions de minuit - Paris, 1972.

J.Cl. CHEVALIER, Cl. BLANCHE-BIENVENISTE, M. ARRIVE et J. PEYTARD (1964)

Grammaire Larousse du Français Contemporain
Larousse Paris - Réédition revue et corrigée, 1982.

N. CHOMSKY (1967)

Formal Nature of Language
Traduction française par N. Delanöe et D. Sperber : La nature formelle du
langage. In "La linguistique Cartésienne".
Le Seuil - Paris, 1969.

J.P. COLETTE (1973)

Histoire des mathématiques
Editions du Renouveau Pédagogique - Vuibert - Ottawa - Paris, 1973.

DAMOURETTE et PICHON

Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française.
d'Artrey - Paris, 1911-1950.

J. DUBOIS, M. GIACOMO, L. GUESPIN, Ch. MARCELLESI, J.B. MARCELLESI
et J.P. MEVEL (1973)

Dictionnaire de Linguistique.
Larousse, Paris. Dernière édition revue et corrigée, 1982.

J. DUBOIS et R. LAGANE (1973)

La nouvelle grammaire du français.
Larousse, Paris. Dernière édition revue et corrigée, 1975.

O. DUCROT (1966)

Logique et Linguistique
"Langages" N° 2. Didier - Larousse, Paris 1966.

O. DUCROT et T. TODOROV (1972)

Dictionnaire encyclopédique du langage.
Le Seuil - Paris, 1972.

E. GILSON (1922)

La philosophie au Moyen-Age.
Petite Bibliothèque Payot - Paris, 1976.

G. GRECIANO (1982)

Signification et denotation en allemand. La sémantique des expressions
idiomatiques.
Thèse de doctorat d'Etat. Université Paris IV, 1982.

A.J. GREIMAS (1963)

Analyse du contenu : comment définir les indéfinis ?
Etudes de linguistique appliquée -

M. GROSS

Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom.
Larousse (Langue et Langage), Paris 1977.

G. GUILLAUME (1919)

Le problème de l'article et sa solution dans la langue française.
Hachette - Paris, 1919.

P. HALMOS (1960)

Naive Set Theory.
Traduction française par J. Gardelle : Introduction à la théorie des
ensembles.

Z.S. HARRIS (1976)

Notes du cours de syntaxe.

Le Seuil (Travaux linguistiques) - Paris, 1976.

H. HERTZ (1894)

Die prinzipien der Mechanik

Leipzig, 1894.

R. JAKOBSON (1939, 1941, 1955, 1963)

Langage enfantin et aphasie.

Flammarion (Champs) - Paris, 1980.

G. KLEIBER (1981)

Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres.
Recherches linguistiques (études publiées par le Centre d'Analyse
Syntaxique de l'Université de Metz) N° 6 -
Klincksieck, 1981.

G. KLEIBER et R. MARTIN (1977)

La quantification universelle en français.

Dans Sementikos, Vol. II - N° 1.

J. LACAN (1953-1954)

Le Séminaire. Livre I. Les écrits techniques de Freud.

Le Seuil - Paris, 1975.

J. LACAN (1954-1955)

Le Séminaire. Livre II. Le moi dans la théorie de Freud et dans la
technique de la psychanalyse.

Le Seuil - Paris, 1978.

J. LADRIERE (1967)

Les limites de la formalisation

Encyclopédie de la Pléiade. Logique et connaissance scientifique.

NRF - Paris, 1967.

Mc CAWLEY (1968)

Lexical insertion in a Grammar

in C.J. BAILEY, B. DARDEN et A. DAVIDSON. Papers from the

meeting of Chicago Linguistic Society. Université de Chicago, 1968.

G. MOUNIN (1968)

La linguistique. Objet et méthodes.

Encyclopaedia Universalis - Paris, 1968.

Ch.S. PEIRCE

Ecrits sur le signe, rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle.
Le Seuil - Paris, 1978.

B. POTTIER (1973)

Le langage.
Encyclopédie du savoir moderne. Editions Retz - Paris, 1973.

F.de SAUSSURE (1916)

Cours de linguistique générale.
Edition critique préparée par Tullio de Mauro.
Payot - Paris, 1979.

A. TARSKY (1936)

Der Wahrheitsbegriff in den formalisierten Sprachen.
Studia Philos. Vol. 1 - pp. 261-405.

J.E. TYVAERT

Une tentative de définition a priori de la pragmatique
in "Recherches en pragma-sémantique".
Recherches linguistiques (Etudes publiées par le Centre d'Analyse
Syntaxique de l'Université de Metz) n° 10.
Klincksieck - Paris, 1984.

J.M. ZEMB (1974)

L'analyse de la proposition et le calcul des prédicats
in "Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique"
Recherches linguistiques (Etudes publiées par le Centre d'Analyse
Syntaxique de l'Université de Metz) n° 2.
Klincksieck - Paris, 1976.